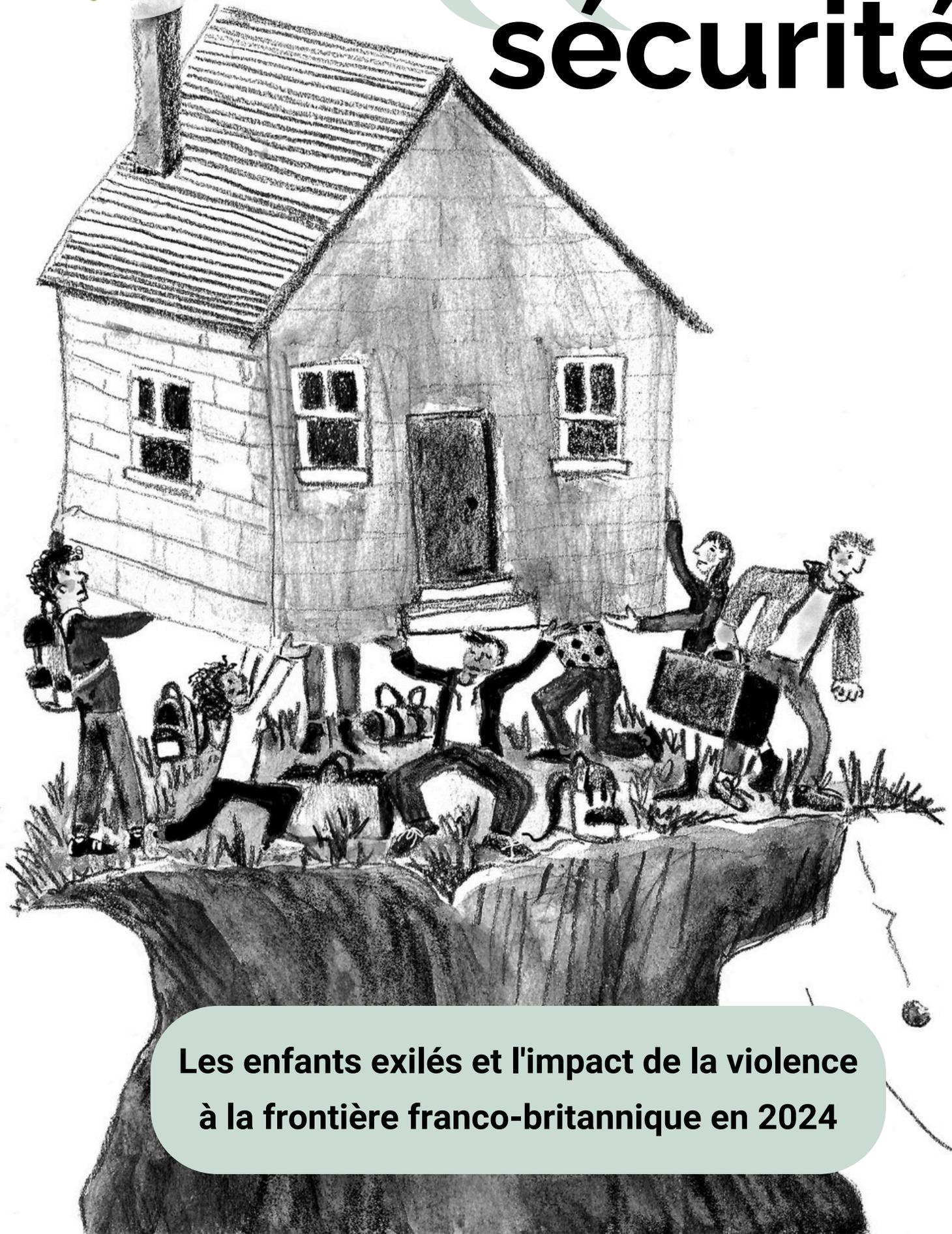




# On veut être en sécurité.



**Les enfants exilés et l'impact de la violence  
à la frontière franco-britannique en 2024**

“ Personne ne met son enfant dans un  
bateau, à moins que l’eau ne soit plus  
sûre que la terre.”

- “Home”, Warsan Shire



**En mémoire** de tous celles et ceux qui ont perdu la vie aux frontières, et **en solidarité** avec tous ceux qui risquent encore la leur.

À toutes celles et ceux qui ont survécu mais méritaient bien plus, **avec l'espoir d'un monde où la sécurité n'est pas un privilège**, mais un droit pour tous.

# Pour les enfants tués à la frontière franco-britannique.

Ce rapport est dédié aux enfants tués à la frontière franco-britannique. Chaque enfant était bien plus qu'un numéro, ils étaient tous des enfants qui jouaient, riaient et pleuraient. Chacun d'entre eux avait un avenir devant lui. Chacun d'entre eux méritait de vivre dans la sécurité et le bonheur.

Aujourd'hui, et chaque jour, nous nous souvenons d'eux. Nous nous souvenons de celles et ceux dont nous connaissons le nom, et de celles et ceux dont le nom nous est inconnu. Nous nous souvenons :

## **Abadeh, 14**

Abadeh et son grand frère, Aysar, ont quitté leur maison de Deraa, en Syrie, en mai 2023, dans l'espoir de rejoindre leur frère qui vivait au Royaume-Uni. Abadeh était un fan de football et aimait jouer. Abadeh et Aysar, 26 ans, ont été tués le 14 janvier 2024.

## **Mohamed, 16**

Mohamed avait 16 ans et venait de Deraa, en Syrie. Il vivait avec sa famille en Libye pendant la guerre en Syrie. Il a été tué le 14 janvier 2024.

## **Roula, 7**

Roula est née en Irak en 2016, petite sœur de trois frères. Elle voyageait avec sa maman, son papa et ses frères, qui disaient d'elle qu'elle était la meilleure de sa classe à l'école. Sa mère était enceinte lorsqu'elle a été tuée lors d'une tentative de traversée de la Manche le 3 mars 2024.

## **Sara, 7**

Sara voyageait avec sa mère, son père, sa sœur aînée et son frère. Sara et ses frères et sœurs sont nés en Europe après que ses parents eurent fui l'Irak en 2010. Sara a été tuée lors d'une tentative de traversée de la Manche le 23 avril 2024.

## **Abdelaziz, 15**

Abdelaziz avait 16 ans et venait d'Soudan. Il a été tué lors d'une tentative de traversée de la Manche le 19 juillet 2024.



**Mohammed, 10 mois**

Mohammed était âgé de 10 mois, il venait de Libye et voyageait avec sa famille. Il est décédé à Calais à la suite de problèmes de santé le 29 juillet 2024.

**Ishannullah, 16**

Ishannullah avait 16 ans et venait d'Afghanistan. Il a été tué lors d'une tentative de traversée de la Manche le 11 août 2024.

**Sabila, 15**

Sabila venait d'Érythrée et voyageait seule. Elle a été tuée lors d'une tentative de traversée de la Manche le 3 septembre 2024.

**Cinq enfants inconnus ont péri dans un naufrage le 3 septembre 2024.**

Nous ne connaissons ni leur nom ni leur âge. Nous pensons qu'ils étaient originaires d'Érythrée.

**Meri, trois jours**

Meri est née lorsque sa mère a dû subir une césarienne d'urgence après avoir été victime dans le naufrage du 3 septembre 2024. Sa mère a survécu, mais Meri est décédée à l'hôpital à l'âge de trois jours.

**Mansur, 2**

Mansur, originaire de Somalie, voyageait avec sa maman. Il est mort dans ses bras lors d'une tentative de traversée le 5 octobre 2024.

**Maryam, 4 mois**

Maryam est née dans une famille du Kurdistan irakien, au cours de leur voyage à travers l'Europe. Elle avait deux frères et sœurs plus âgés. Elle a été tuée le 17 octobre 2024.

**Salah, 16**

Salah était originaire de Somalie. Il a été tué le 30 octobre 2024.

**Nous nous souvenons de chacun de ces enfants, tués en 2024, et de tous les enfants tués à la frontière franco-britannique au cours des années précédentes.**



L'année 2024 a été la plus meurtrière à la frontière franco-britannique. Tout au long de l'année, des cas de violences policières et de négligence de l'État envers les personnes victimes de naufrages ont également été signalés, représentant de graves atteintes aux droits humains. Dans le rapport suivant, nous examinons l'impact de ces événements sur les enfants à la frontière et recommandons des solutions qui garantiraient le respect des droits de l'enfant.

Project Play est une association qui anime depuis 2018 des sessions de jeux pour les enfants exilés dans le nord de la France. Travaillant dans des lieux de vie informelle, des maisons sécurisées et des centres communautaires, nous rencontrons des enfants âgés de 0 à 18 ans et leurs familles. Depuis 2018, nous travaillons avec 7 735 enfants. Nous sommes la seule organisation travaillant spécifiquement avec des enfants de tous âges dans ce contexte.

Le travail de Project Play est centré sur les enfants, et ce rapport en est le reflet. Cependant, l'accent mis sur les enfants tout au long de ce rapport ne cherche pas à minimiser ou à invisibiliser les expériences des hommes et des femmes adultes vivant à la frontière franco-britannique. Toute personne a droit à la vie, à être protégée contre les traitements inhumains et dégradants et à vivre dans la dignité. Nous soutenons le travail d'autres organisations qui mènent un travail crucial pour faire avancer l'accès aux droits pour d'autres groupes de personnes exilés vivant à la frontière franco-britannique.

## REMERCIEMENTS

**Autrices:** Lily MacTaggart et Katie Hall, avec Kate O'Neill

**Traduction:** Adrienne Edström, Juliette Witt, Julie Cauchois et Violette Vancoillie

**Illustration:** Niamh Shaw

Nous remercions tout particulièrement les enfants qui ont partagé leurs histoires avec nous. Leurs contributions ont été anonymisées et leurs noms modifiés afin de protéger leur identité.

Ce rapport est le fruit d'un travail collaboratif. Bien que Project Play rencontre des enfants non accompagnés, nous ne leur fournissons pas de services spécialisés. Nous remercions Utopia 56, Médecins Sans Frontières, ECPAT France et La Croix Rouge, dont les contributions nous ont permis d'étudier la situation de tous les enfants à la frontière, même ceux que Project Play rencontre rarement.

Nous remercions les partenaires suivants pour leur soutien : Human Rights Observers, Secours Catholique Calais, Humans for Rights Network, Calais Migrant Solidarity, Alarmphone et Safe Passage.

## PUBLIÉ PAR :

Project Play  
RUE DU 11 NOVEMBRE 1918  
TERRE PLEIN DU JEU DE MAIL  
59140 DUNKERQUE

[www.project-play.org](http://www.project-play.org)

# TABLE DE MATIÈRES

<b>RÉSUMÉ EXÉCUTIF</b>	<b>09</b>
<b>INTRODUCTION</b>	<b>13</b>
1.1. Contexte - La frontière franco-britannique	14
1.1.a. Pourquoi y a-t-il des personnes exilées dans le nord de la France ?	14
1.1.b. Violences et instabilité forcée : La vie en exil dans le nord de la France	15
1.1.c. Les enfants à la frontière	16
<b>2024 - UNE FRONTIÈRE MORTELLE</b>	<b>19</b>
2.1. L'érosion des voies sûres et accessibles vers l'asile	20
2.1.a. Au Royaume-Uni	21
2.1.b. En France	22
2.1.c. En Europe	23
2.2. Criminalisation et violence législative	25
2.2.a. Au Royaume-Uni	25
2.2.b. En France	27
2.3. La violence de l'État sous couvert de protection	28
2.3.a. Un engagement bilatéral dans la "lutte contre la violence"	28
2.3.b. "Sauvetage en mer" ou surveillance ?	29
2.4. Résumé de la section	30
<b>LA VIOLENCE DANS LES LIEUX DE VIE</b>	<b>31</b>
3.1. Expulsions, sécuritisation et "zéro point de fixation"	31
3.1.a. Perturbation des conditions de vie	32
3.1.b. Impact psychologique	33
3.1.c. Le droit au jeu	35
3.1.d. Enfants non accompagnés	35
3.2. Le refus de services comme forme de violence	36
3.3. Résumé de la section	38
<b>LA VIOLENCE LIÉE AUX TENTATIVES DE TRAVERSÉES</b>	<b>40</b>
4.1. Un risque croissant de violences physiques	40
4.1.a. La diminution du nombre de bateaux entraîne une surpopulation	40
4.1.b. Interception sur les plages	42
4.1.c. Des routes de plus en plus dangereuses	46
4.1.d. La violence des intermédiaires	46
4.1.e. Traversées échouées : le manque de soutien de l'État	48
4.2. Violence psychologique et émotionnel	50
4.2.a. Peur de traverser	52
4.2.b. Tentatives répétées et longues attentes	54
4.2.c. Séparation et peur de la séparation	55
4.2.d. Témoin de la mort	56
4.3. Impact of Fatalities on Families	58
4.4. Résumé de la section	59
<b>CRÉER UN CHANGEMENT À LA FRONTIÈRE ENTRE LE RU ET LA FRANCE</b>	<b>61</b>
5.1. Conclusion	61
5.2. Recommandations politiques	62
<b>POSTFACE: CRÉER DU CHANGEMENT DANS LES ESPACES FRONTALIERS</b>	<b>65</b>
<b>APPENDIX A: LE POUVOIR DES MOTS</b>	<b>72</b>
<b>APPENDIX B: LÉCTURES COMPLÉMENTAIRES</b>	<b>74</b>

## Méthodologie

Au cours de la mise en œuvre de ses activités en 2024, Project Play a observé une augmentation de la violence à la frontière. Ce rapport s'appuie sur nos propres données qualitatives et quantitatives, recueillies par notre équipe de bénévoles et de salarié-es sur le terrain. A la fin de chaque session de jeu, l'équipe de Project Play sur place est tenue de rédiger ses observations, ainsi qu'un compte-rendu détaillé incluant des données quantitatives telles que le nombre d'enfants vus et le nombre d'heures de jeu passé sur place, et des données qualitatives comprenant des témoignages d'enfants et de familles.

Nous avons également sollicité des organisations partenaires en France et au Royaume-Uni. Grâce à leur collaboration, nous utilisons une série de données brutes et de rapports qu'elles collectent et rassemblent dans le cadre de leurs activités.



## Liste des Figures

- Graphique 1:** UK Financement par le Royaume-Uni et nombre de personnes par bateau **p.41**
- Graphique 2:** Corrélation entre interceptions, incidents mortels et bien-être émotionnel des enfants **p.51**

## Liste des Termes

Le langage a le pouvoir de diviser et de déshumaniser. Dans ce rapport, nous faisons le choix d'adopter un vocabulaire qui remet en question les récits de division et de déshumanisation. Pour plus de détails, se référer à l'annexe A.

### **Demandeur d'asile**

Personne ayant déposé une demande de protection internationale dans un pays autre que son pays d'origine.

### **Traversée (tentative)**

Sauf indication contraire, désigne les tentatives de franchissement irrégulier de la Manche à bord de petites embarcations.

### **Lieux de vie informels**

Espaces de vie non reconnus par les autorités publiques, caractérisés par leur précarité et leur vulnérabilité matérielle. Il peut s'agir, par exemple, de tentes ou de bâtiments abandonnés utilisés comme abris.

### **Intermédiaires**

Personnes qui organisent le franchissement irrégulier des frontières (souvent appelées "passeurs").

### **Migration irrégulière**

Mouvements migratoires ayant lieu en dehors des voies officielles de franchissement des frontières établies par l'État.

### **Nord Global**

Ensemble de pays d'Europe, d'Amérique du Nord, d'Océanie et d'Asie qui ont bénéficié économiquement de la colonisation et de la mondialisation. Beaucoup furent des puissances coloniales entre le XVIe et le XXe siècle et exercent encore aujourd'hui une influence disproportionnée sur la scène mondiale.

### **Sud Global**

Pays d'Afrique, d'Asie, d'Océanie, d'Amérique latine et des Caraïbes qui ont été historiquement fragilisés par la colonisation et la mondialisation. La plupart ont connu des périodes de colonisation par les puissances du Nord entre le XVIe et le XXe siècle, avant d'engager des mouvements de décolonisation et de créer des alliances internationales.

### **Personnes en situation d'exil / Exilé·e·s**

Personnes, y compris des enfants, actuellement en parcours migratoire. Cela inclut notamment celles qui espèrent traverser la Manche pour rejoindre le Royaume-Uni.

### **Réfugié**

Personne reconnue comme telle au terme de la procédure d'asile et bénéficiant du statut prévu par la Convention de 1951.

### **Voies sûres**

Dispositifs permettant aux personnes de voyager en sécurité d'un pays à un autre, notamment d'un territoire où elles sont en danger vers un pays offrant une protection.

### **Enfants non accompagnés**

Enfants (toute personne âgée de moins de 18 ans) voyageant sans parent ni adulte responsable légalement de leur prise en charge.

### **Convention des Nations unies relative au statut des réfugiés (1951)**

Texte fondateur du droit international des réfugiés, cette convention définit qui peut être reconnu comme réfugié et précise la manière dont ces personnes doivent être traitées. Elle énonce également les droits des demandeurs d'asile et les obligations des États signataires.

### **Convention internationale des droits de l'enfant (CIDE) (1989)**

Traité international ratifié par la quasi-totalité des États membres des Nations unies, dont le Royaume-Uni et la France, qui reconnaît et protège les droits fondamentaux de tous les enfants.



# RÉSUMÉ EXÉCUTIF



Ce rapport explore l'impact de l'augmentation de la violence à l'encontre des enfants exilés à la frontière franco-britannique en 2024, l'année la plus meurtrière à la frontière. Il intègre la voix des enfants tout au long du rapport, à travers les histoires et les témoignages qu'ils ont partagés avec l'équipe de Project Play.

Après avoir analysé les évolutions des politiques transfrontalières qui instaurent des conditions toujours plus violentes à la frontière, il met en évidence que cette violence s'exerce aussi bien dans les lieux de vie informels que lors des tentatives de traversée. Ces lieux de violence sont étudiés dans des sections distinctes qui examinent les impacts physiques et psychologiques sur les enfants qui les subissent.

**“[La police] sort les couteaux et le gaz poivré, puis les armes à feu. J'ai dit ... 'je ne suis qu'une enfant. Pourquoi faites-vous cela ? ... mais ils ne nous ont pas laissé faire... Nous voulons être en sécurité et c'est tout.’”**

*- Miel\*, 15 ans, et Y\*, 13 ans, originaire du Kurdistan irakien, qui a participé aux sessions du projet Play en 2024.*

Cette analyse montre que la frontière franco-britannique devient de plus en plus violente et mortelle pour les enfants en raison des choix politiques des deux côtés de la frontière.

Tout au long du rapport, des recommandations sont formulées en faveur de changements de politique concernant à la fois le Royaume-Uni et la France, afin de mettre fin de toute urgence à la violence à laquelle sont confrontés les enfants à la frontière et d'éviter d'autres décès à l'avenir.

---

**La Section 1 (Contexte)** introduit le rapport et présente le contexte dans lequel il s'inscrit. Elle explore notamment les raisons qui poussent les personnes exilées à vivre et tenter de traverser la Manche à la frontière franco-britannique, en replaçant cela dans un contexte mondial et dans un paysage politique européen qui ne garantit pas l'accès à la sécurité à ceux qui la recherchent. Si bon nombre de ceux qui traversent la frontière franco-britannique demandent ensuite l'asile, ils doivent d'abord endurer des conditions de vie violentes et des traversées mortelles.

Depuis 2018, les enfants représentent 20 % des personnes ayant traversé la Manche. Bien que la France et le Royaume-Uni soient tous deux signataires de la Convention Internationale des Droits de l'Enfant (CIDE), enfants accompagnés ou non luttent pour accéder à leurs droits fondamentaux dans le nord de la France. Les gouvernements français et britannique financent et planifient les politiques qui aboutissent à ces violations des droits, et portent une responsabilité conjointe.

**La Section 2 (2024 : Une frontière mortelle)** explore les manières dont la frontière franco-britannique constitue un espace où violences systémiques et décès évitables sont en augmentation parmi les enfants exilés. L'année 2024 est la plus meurtrière à la frontière à ce jour, avec une hausse considérable du nombre d'enfants tués. Pourtant, les deux gouvernements n'assument pas la responsabilité de ces décès, qui sont probablement sous-déclarés. Cette section dénonce les choix politiques à l'origine de ces violences.

Plusieurs lois visant à criminaliser les personnes exilées génèrent des risques spécifiques pour les enfants. Notamment la criminalisation des enfants non accompagnés, accusés d'être les "capitaines" de petites embarcations, et leur détention dans des prisons pour adultes au Royaume-Uni.

Les efforts bilatéraux visant à "sécuriser" la frontière, financés en partie par des centaines de millions de livres sterling versés par le Royaume-Uni à la France, sont également à l'origine de la violence à la frontière. Sous prétexte de sauver des vies, ces efforts renforcent au contraire la surveillance pour permettre des interceptions violentes, augmentant ainsi les risques associés aux traversées de la Manche.

“Savais-tu qu'il y a beaucoup de Kurdes enterrés ici qui sont morts dans un bateau ?

**Je veux pas mourir dans un bateau.”**

- J\*, 8 ans, s'adressant à notre équipe lors des funérailles d'un bébé tué alors qu'il tentait de traverser la frontière.

**La Section 3 (La violence dans les lieux de vie)** examine la violence subie par les enfants dans les lieux de vie informels du nord de la France. Elle constate que les expulsions policières sont fréquentes, violentes et perturbent les conditions de vie essentielles des enfants. En 2024, 50 % des séances de jeu facilitées par Project Play à Calais sont perturbées par ces opérations.

Les expulsions constituent une source de blessures physiques pour les enfants, notamment chez les enfants non accompagnés. Ces expulsions causent des violences psychologiques importants pour les enfants, aggravés par la récurrence des violences policières et la surveillance des lieux de vie.

Les conditions de vie précaires dans les lieux de vie informels du nord de la France et le refus du gouvernement français de garantir l'accès aux services essentiels mettent les enfants et les familles en danger et constituent une forme de violence. Les enfants souffrant de problèmes de santé ou en situation de handicap sont particulièrement vulnérables à ces conditions. En 2024, Mohammed, un bébé de 10 mois, est décédé à la suite de complications de santé, faute d'avoir pu accéder aux soins nécessaires.



© PROJECT PLAY

**La Section 4 (La violence des tentatives de traversée)** examine les conséquences des tentatives de traversées de la Manche sur les enfants. Qu'elles se fassent par bateau ou par camion, ces voies de migration sont risquées. En 2024, l'intensification et la violence des opérations policières les rendent encore plus dangereuses, notamment pour celles et ceux qui tentent la traversée en petites embarcations.

Les enfants étaient exposés à des risques de blessures et de mort en raison de la surpopulation des embarcations, des blessures par écrasement et des tactiques policières, notamment l'interception et la destruction des bateaux. Au moins trois enfants sont morts des suites de blessures par écrasement en 2024.

L'utilisation fréquente de gaz lacrymogènes par la police et le sabotage des bateaux sur les plages ont encore augmenté le danger pour les enfants. Les tentatives pour échapper à cette violence ont poussé les familles à emprunter des voies plus éloignées et plus dangereux. Roula, 7 ans, a été tuée dans un canal à 30 km de la côte lors d'une de ces tentatives.

Les voies sûres vers l'asile étant largement inaccessibles, beaucoup ont fait appel à des intermédiaires, qui représentaient souvent des risques supplémentaires. Cela était particulièrement vrai pour les enfants non accompagnés.

Nous observons également des dommages psychologiques importants. Les enfants sont souvent déstabilisés sur le plan émotionnel à la suite d'un nombre élevé d'interceptions policières. Ils expriment leur peur de la traversée, de l'eau et de l'interception par la police. Les récits, jeux et comportements reflètent une présence émotionnelle constante de la traversée et de la vie au Royaume-Uni.

Ces risques sont aggravés par l'incapacité des autorités des deux côtés de la Manche à répondre aux besoins fondamentaux des enfants et des familles après ces événements traumatisants. Cela concerne notamment les familles qui ont perdu leurs enfants à la suite d'une tentative de traversée.

---

**La Section 5 (Agir pour un changement à la frontière franco-britannique)** conclut le rapport en résumant ces arguments et détaille les recommandations politiques formulées. Les données présentées dans ce rapport montrent que les politiques actuelles à la frontière franco-britannique ne respectent pas et ne protègent pas les droits des enfants, mais les exposent à de multiples sources de violence et augmentent le risque de décès.

Reconnaissant la complexité de la situation à la frontière franco-britannique et l'intersection de systèmes politiques transfrontaliers situés dans un contexte mondial d'hostilité à l'égard des personnes exilées, ces recommandations sont séparées en recommandations immédiatement réalisables et urgentes, en recommandations à court terme et en recommandations à plus long terme.

Chacune d'entre elles reflète la nécessité de s'éloigner des politiques qui confrontent les personnes exilées à la violence et à l'hostilité, et d'adopter une approche centrée sur les droits de l'homme, la dignité et l'humanité.

## URGENT

**Afin d'éviter de nouvelles tragédies dans la Manche, les gouvernements britannique et français doivent, de toute urgence :**

**Reconnaître leur responsabilité transfrontalière face aux incidents et décès dans la Manche, notamment :**

- S'engager à mener des opérations de sauvetage, excluant toute mission de surveillance ou de dissuasion
- Publier des données détaillées sur les décès dans la Manche
- Renforcer le soutien apporté aux survivants de naufrages et des traversées ratées.

**Mettre fin à la criminalisation des personnes exilées, notamment :**

- Révoquer les lois répressives qui criminalisent les personnes arrivant de manière irrégulière, y compris les "capitaines" de bateaux, qui sont souvent des enfants non accompagnés.

## COURT TERME

**Pour mettre fin à la violence systémique contre les personnes exilées, y compris les enfants, et au non-respect des droits humains à la frontière, les gouvernements britannique et français doivent :**

**Mettre fin aux politiques de violence, en particulier :**

- Mettre fin aux expulsions policières répétées et à la politique française du " zéro point de fixation "
- Mettre fin à l'interception des tentatives de traversées et à l'ensemble des violences policières dans le nord de la France, ainsi qu'au financement britannique qui les rend possibles.

**Garantir des voies sûres et accessibles à l'asile pour tous ceux qui en ont besoin :**

- Le gouvernement britannique doit créer des voies sûres pour demander l'asile
- La France doit créer des services d'asile adaptés à Calais et à Dunkerque et améliorer l'accès à l'information pour les personnes souhaitant demander l'asile sur son territoire.

## LONG TERME

**Pour créer un changement durable, il est impératif de rompre avec des politiques fondées sur l'hostilité et privilégier celles qui accordent la priorité aux droits humains. Pour ce faire, nous invitons urgemment le Royaume-Uni et la France à :**

**Créer de véritables politiques d'accueil**, en accordant la priorité à la dignité et aux droits humains des personnes qui demandent l'asile en France et au Royaume-Uni

**Devenir des leaders européens en matière de respect des droits humains**, en adoptant un changement de paradigme sur la migration, fondé sur l'humanité, la solidarité et la coopération régionale.

[Consultez l'intégralité de nos recommandations à la section 5.2.](#)

## Section 1:

# INTRODUCTION



Se déplacer pour fuir un danger, une menace ou de graves difficultés est au cœur de l'expérience humaine. Depuis le début des années 1990, le nord de la France est un point de passage important pour les personnes exilées, y compris des enfants et des familles.<sup>1</sup> Pour ces personnes, cet espace est devenu synonyme de violences systémiques. Les politiques d'immigration et d'asile, en France comme au Royaume-Uni et plus largement en Europe, se caractérisent par une logique d'hostilité, en particulier lorsqu'elles concernent les personnes racisées ou des personnes originaires du "Sud Global".<sup>2</sup>

La quasi totalité des personnes exilées qui traversent la frontière franco-britannique demandent l'asile, fuyant la persécution ou une crainte fondée de persécution dans leur pays d'origine.<sup>3</sup> Le droit d'asile garantit la possibilité de trouver refuge et sécurité, et la Convention sur les réfugiés de 1951 protège ce droit juridiquement.<sup>4</sup> Tous les États signataires de la Convention sur les réfugiés, dont le Royaume-Uni et la France, ont l'obligation de garantir le droit des personnes à demander l'asile. Cela signifie qu'ils ne doivent pas seulement éviter d'entraver l'accès aux procédures d'asile, mais également prendre des mesures actives pour garantir que ces procédures soient justes, efficaces et accessibles à celles et ceux qui en ont besoin.<sup>5</sup> Pour les enfants, la Convention des Nations unies relative aux droits de l'enfant renforce et élargit ces obligations.<sup>6</sup>

### **Pourtant, dans les faits, l'accès à l'asile demeure largement hors de portée pour de nombreuses personnes, y compris des enfants et leurs familles.**

Cette situation est aggravée par une sécuritisation croissante des frontières, un processus marqué par une surveillance renforcée, un maintien de l'ordre violent et une collecte de renseignements dans les espaces frontaliers. Les violences répétées et l'incapacité persistante à fournir des services essentiels enferment les personnes dans un état de limbo qui peut durer des mois, sans autre option que d'emprunter des trajets dangereux. Cela inclut la traversée, à bord de petites embarcations inadaptées, de l'un des principaux couloirs maritimes du monde. Chaque jour, des centaines de personnes, dont de nombreux enfants, sont contraintes d'endurer des conditions de vie précaires en attendant de tenter ces traversées mortelles.

Bien que ce phénomène ne soit pas nouveau, 2024 a été l'année la plus meurtrière jamais enregistrée pour les personnes exilées à la frontière franco-britannique.<sup>7</sup> L'accès toujours plus restreint à des voies sûres, combiné à une sécuritisation croissante, obligent les personnes à prendre des routes toujours plus périlleuses et traumatisantes, souvent au prix de blessures irréversibles, de traumatismes, ou de la mort.

En 2024, Project Play a constaté une hausse marquée des signalements de violences subies ou observées par des enfants et des familles, bien supérieurs à celle des années précédentes. Les récits que nous avons recueillis témoignent d'une intensification des violences, tant dans les lieux

de vie que lors des tentatives de traversée. Des enfants nous ont confié avoir failli se noyer après que la police a crevé les bateaux sur lesquels ils s'apprêtaient à embarquer, ou avoir été exposés à des nuages de gaz lacrymogènes brûlant leurs yeux. Certains ont décrit avoir été présents sur des embarcations où des personnes ont perdu la vie, tandis que des parents nous ont partagé leurs craintes profondes pour leurs enfants après de tels événements.

Les conséquences physiques et psychologiques sont considérables. Nous avons accompagné des enfants blessés, dont un bébé de deux mois atteint aux yeux par des gaz lacrymogènes, ainsi que d'autres présentant des blessures au visage et aux membres, survenues lors des traversées selon les témoignages recueillis. Dans chacune de nos sessions, nous avons travaillé avec des enfants en détresse émotionnelle, qui rejetaient des scènes traumatisantes, adoptaient parfois des comportements agressifs, ou encore souffraient d'un profond épuisement.

Ces expériences ne sont pas des incidents isolés, mais font partie d'un schéma plus large observé par de nombreuses organisations à la frontière franco-britannique : les violences d'État s'intensifient et les décès évitables augmentent. Ce rapport rassemble nos observations ainsi que celles de nos organisations partenaires afin de documenter cette intensification, en particulier à travers les récits des enfants avec lesquels nous travaillons. Il répond à un besoin urgent : comprendre ce qui se passe à la frontière, et agir pour mettre un terme à cette violence.

## 1.1. CONTEXTE - LA FRONTIÈRE FRANCO-BRITANNIQUE

### 1.1.a. Pourquoi y a-t-il des personnes exilées dans le nord de la France ?

La grande majorité des personnes exilées restent dans leur pays d'origine. Seules 41 % d'entre elles demandent l'asile ailleurs. Elles sont encore moins nombreuses à se rendre au-delà d'un pays voisin (13 %), et encore moins à atteindre l'Europe ou les pays du Nord Global.<sup>8</sup>

Dans le nord de la France, les personnes exilées viennent de différentes régions du monde. Depuis deux décennies, la plupart sont originaires de pays du Sud global. En 2024, les personnes venues d'Afghanistan, de Syrie, d'Iran, du Vietnam et d'Érythrée représentaient près des deux tiers des arrivées par petites embarcations au Royaume-Uni.<sup>9</sup> La majorité des 10 nationalités les plus représentées proviennent de pays qui ont été directement influencés par le colonialisme britannique.<sup>10</sup>

Les raisons de partir et de chercher à atteindre le Royaume-Uni en particulier sont multiples. Les conflits ou les troubles politiques, les graves difficultés économiques et les perturbations climatiques ne sont que quelques-unes des raisons pour lesquelles les personnes sont forcés de quitter leur foyer. Pour celles et ceux qui parviennent à quitter leur pays d'origine, les liens linguistiques, familiaux, communautaires ou culturels pèsent souvent dans le choix de leur destination.<sup>11</sup>

La situation dans le nord de la France s'inscrit dans un schéma plus large de violences frontalières à travers le monde, enraciné dans des dynamiques d'injustice globale (pour plus d'informations à ce sujet, voir notre postface). Par conséquent, les parcours des personnes en quête de sécurité sont souvent longs, difficiles et complexes.

### 1.1.b. Violences et instabilité forcée : La vie en exil dans le nord de la France

Le nord de la France n'a jamais accueilli de camps officiels de réfugiés comme en Grèce, mais entre 2015 et 2016 ont émergé des lieux de vie plus vastes et relativement stables. Cependant, depuis leur démantèlement, notamment celui de la "Jungle" de Calais en 2016 et La Linière à Dunkerque en 2017, les personnes exilées vivent principalement dans des lieux de vie plus petits, dispersés et informels.<sup>12</sup> Quelques solutions d'hébergement public existent, mais elles sont très largement insuffisantes et souvent inadaptées. La plupart des personnes sont donc contraintes de vivre sous des tentes, dans des conditions précaires, été comme hiver.<sup>13</sup>

**En avril 2024, un enfant de 11 ans a demandé à un camarade de 7 ans s'il voulait emporter un dessin qu'il avait fait "pour chez lui". Le petit a simplement répondu : "Je n'ai pas de maison".**

Dans ces lieux de vies, l'accès au ramassage des ordures, à la nourriture, à l'eau et aux services d'hygiène est limité, voire inexistant. En l'absence de l'État, ce sont les ONG qui tentent de combler ces manques. Déjà en 2018, des experts des Nations Unies avaient dénoncé des "conditions inhumaines et indignes" et exhorté la France à fournir des abris, de l'eau potable et des installations sanitaires.<sup>14</sup> En 2023 encore, le rapporteur spécial de l'ONU soulignait le manque d'améliorations concrètes.<sup>15</sup>

Ces conditions de vie sont aggravées par des politiques délibérément destinées à créer de l'instabilité et de l'impermanence, qui se traduisent en pratique par des violences physiques et psychologiques à l'encontre des personnes exilées. Les autorités françaises procèdent régulièrement à des expulsions de lieux de vie informels. Lors des expulsions, toute personne se trouvant sur le site est forcée par la police de sortir d'un périmètre donné, et tous les effets personnels laissés sur place sont confisqués.<sup>16</sup>

Ces expulsions s'inscrivent dans le cadre d'une politique de zéro point de fixation, qui vise à empêcher l'établissement de lieux de vie permanents.<sup>17</sup> Cette politique, financée et approuvée par le gouvernement britannique, s'inscrit dans un schéma intentionnel de sécurisation croissante de la frontière, s'ajoutant à une présence policière renforcée et à l'expansion des infrastructures de surveillance.<sup>18</sup> Cette trajectoire est façonnée par des politiques intérieures de plus en plus dures en France et au Royaume-Uni, ainsi que par un accord bilatéral qui dure depuis plus de vingt ans entre les deux nations visant à la sécurisation.<sup>19</sup>

Parallèlement, l'érosion des voies sûres permettant d'accéder à l'asile, tant au Royaume-Uni qu'en France, ne laisse aux personnes aucune alternative viable que d'endurer des conditions de vie de plus en plus hostiles et de s'embarquer dans des voyages de plus en plus dangereux.<sup>20</sup>



En effet, l'investissement massif dans les dispositifs de sécurité visant à empêcher les traversées en camions et en trains, principaux moyens de passage avant 2020, a largement contribué au basculement vers les traversées en petits bateaux.<sup>21</sup> Ces traversées permettent peut-être d'éviter certaines formes de surveillance, mais elles présentent des risques bien plus élevés en raison des conditions météorologiques, de l'exposition et du danger de traverser l'un des couloirs maritimes les plus fréquentés au monde à bord d'embarcations totalement inadaptées.

Néanmoins, certaines personnes (en particulier les enfants non accompagnés) continuent de traverser dans des camions et des conteneurs, notamment celles qui n'ont pas les moyens de payer un intermédiaire pour organiser une traversée en petit bateau. Ces trajets comportent également des risques élevés, tant sur les routes pour tenter de monter dans les camions qu'une fois à l'intérieur.<sup>22</sup> En 2024, MSF a constaté que la plupart des enfants soudanais non accompagnés tentent de traverser en camion, par exemple parce qu'ils sont les moins susceptibles d'avoir les ressources financières nécessaires pour payer la traversée.<sup>23</sup>



Parmi les personnes ayant traversé la Manche entre 2018 et 2024, un·e sur cinq était un·e enfant.

© PROJECT PLAY

### 1.1.c. Les enfants à la frontière

Parmi les personnes ayant traversé la Manche entre 2018 et 2024, un·e sur cinq était un·e enfant.<sup>24</sup> Au cours de la même période, Project Play a rencontré 7 242 enfants sur les lieux de vie informels de Calais et Grande-Synthe; dont 1 124 pour la seule année de 2024. Ces enfants étaient âgés de 0 à 18 ans, avec une moyenne d'âge de 7,7 ans. Si la majorité des enfants avec lesquels nous travaillons sont accompagnés par leur famille ou par des soignants, il y a un grand nombre d'enfants qui voyagent seuls, comme en témoigne la Croix-Rouge française, qui a déclaré avoir rencontré 879 enfants non accompagnés à Dunkerque et Grand-Synthe en 2024.

Ces chiffres ne tiennent compte que des enfants en contact avec les organisations et sont donc probablement sous-estimés. Beaucoup plus d'enfants restent portés disparus, traversant la frontière isolés et invisibles.

Coincés dans un entre-deux au nord de la France, les enfants se voient refuser l'accès à de nombreux droits fondamentaux, notamment à un abri, des installations sanitaires décentes et une protection contre la violence. Faute d'hébergements disponibles, beaucoup sont contraints de vivre dans des campements informels, souvent sous des tentes, exposés aux intempéries et à la menace constante d'évictions.

Pourtant, la Convention internationale relative aux droits de l'enfant (CIDE) garantit à tous les enfants, quelle que soit leur nationalité ou leur statut, le droit à la vie, à la protection contre la violence et à l'accès aux soins. Ces droits s'appliquent également aux frontières et en transit. Le fait que des enfants soient en situation d'exil n'exonère pas les gouvernements de leurs responsabilités. En effet, les vulnérabilités spécifiques des enfants exilés leur donnent droit à des protections supplémentaires au titre de la CIDE.<sup>25</sup> Par conséquent, la France et le Royaume-Uni ont l'obligation de garantir que les enfants en quête de refuge voient leurs droits respectés et qu'ils bénéficient d'une protection et d'une assistance appropriées.

### **Pourtant, les expériences des enfants exilés dans le nord de la France montrent que, loin d'être protégés, ils sont soumis à une violence systémique et à de nombreuses violations de leurs droits fondamentaux.**

En 2019, la Cour européenne des droits de l'homme a examiné le cas d'un enfant non accompagné âgé de douze ans qui avait passé plusieurs mois à la frontière à Calais (Khan c. France). La Cour a estimé que l'absence de protection de la part de l'État et les conditions de vie subies constituaient un traitement inhumain et dégradant.<sup>26</sup> Un rapport de 2024, publié à la suite de ce jugement, a confirmé la persistance des manquements de l'État et documenté les violations répétées des droits des enfants non accompagnés.<sup>27</sup>

Bien que les autorités françaises soient principalement responsables de la mise en œuvre des politiques qui créent ce climat de violence et de répression des droits, le gouvernement britannique en porte également la responsabilité, en participant à leur conception et à leur financement. Cela reflète un échec systémique et transfrontalier dans la protection des enfants en situation de d'exil à la frontière franco-britannique. L'augmentation des décès d'enfants et du recours à la violence à leur encontre en 2024 démontre que la situation s'aggrave.

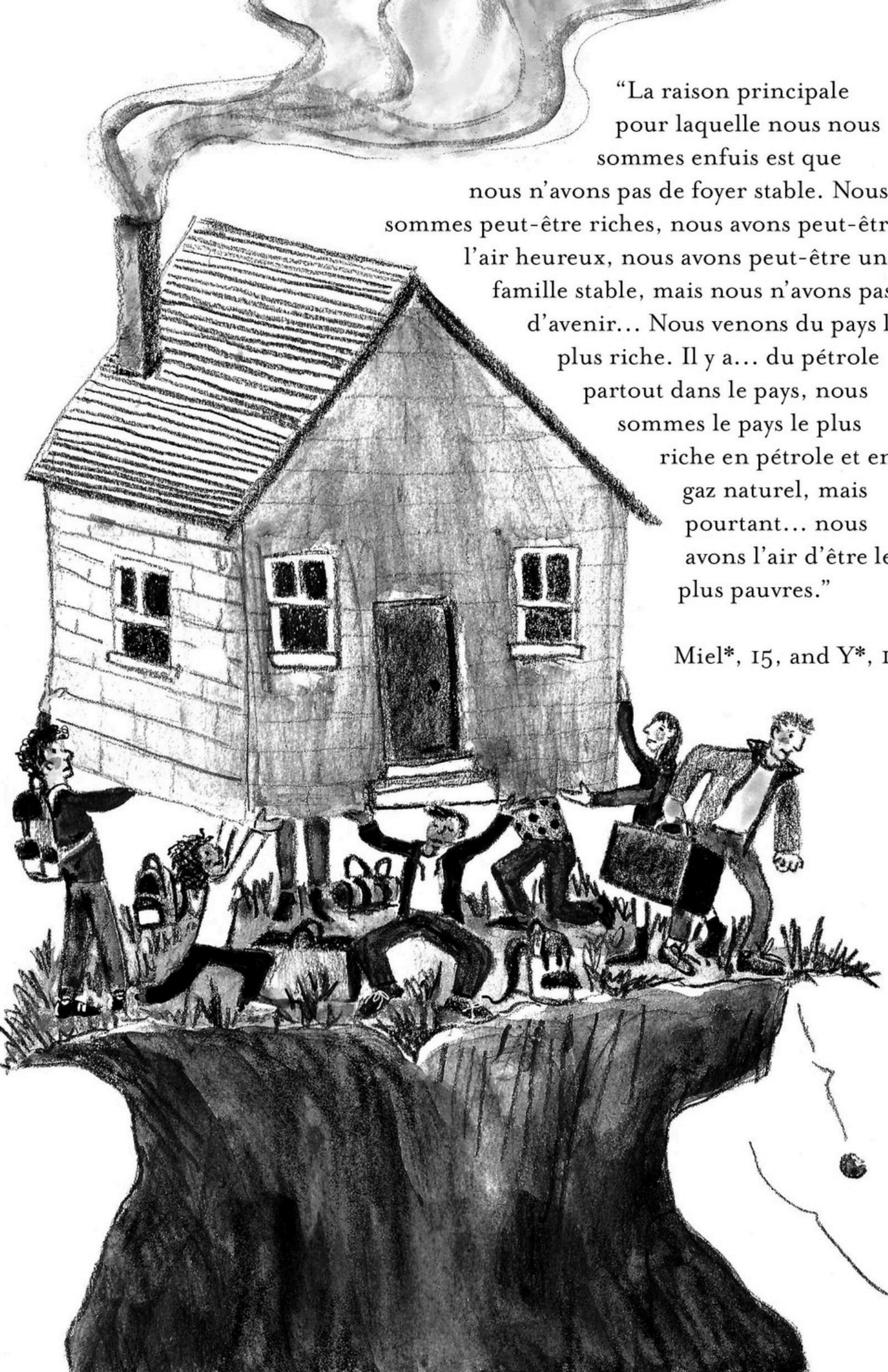


**“Un enfant de 11 ans nous a dit qu'il voyageait depuis longtemps, et qu'il voulait juste trouver une maison où vivre. Il a dit qu'il aimait Minecraft, et quand je lui ai demandé pourquoi, il m'a répondu: 'parce que tu peux construire une maison'”**

*- Katie Hall, Coordinatrice, Project Play*

“La raison principale pour laquelle nous nous sommes enfuis est que nous n’avons pas de foyer stable. Nous sommes peut-être riches, nous avons peut-être l’air heureux, nous avons peut-être une famille stable, mais nous n’avons pas d’avenir... Nous venons du pays le plus riche. Il y a... du pétrole partout dans le pays, nous sommes le pays le plus riche en pétrole et en gaz naturel, mais pourtant... nous avons l’air d’être les plus pauvres.”

Miel\*, 15, and Y\*, 13



## Section 2:

# 2024 - UNE FRONTIÈRE MORTELLE



**La frontière franco-britannique est marquée par une violence systémique et des décès évitables. Depuis 1999 jusqu'à aujourd'hui, au moins 503 personnes ont été tuées, dont 50 enfants.<sup>28</sup>**

Ce chiffre sans compter les disparus ou celles et ceux perdus en mer. Ces décès surviennent lors de tentatives périlleuses de traversée de la Manche, en raison de conditions de vie indignes et violentes, d'accidents liés aux véhicules ou encore de détresse psychologique.<sup>29</sup> Il ne s'agit pas d'accidents tragiques, mais des conséquences de choix politiques délibérés des gouvernements britannique et français. Personne ne devrait avoir à risquer sa vie pour trouver refuge.

La forte augmentation du nombre de décès en 2024 ne peut être expliquée par une augmentation des traversées. Alors que le nombre de personnes traversant la Manche a augmenté de 25 % entre 2023 et 2024, le nombre de décès a augmenté de 242 %.<sup>30</sup> Pour les enfants, la situation est encore plus alarmante : malgré une baisse de près de 9 % du nombre d'enfants traversant, le nombre d'enfants tués a été multiplié par quinze - une augmentation dévastatrice de 1 500 %.<sup>31</sup>

Cette disproportion révèle que la frontière franco-britannique devient chaque année plus meurtrière, en particulier pour les enfants. Plusieurs dynamiques se conjuguent : disparition des voies sûres, criminalisation des personnes exilées et durcissement de politiques et pratiques violentes.

### NOTE SUR LES STATISTIQUES

Il est difficile de dresser un bilan précis des personnes tuées ou disparues lors de la traversée des frontières. Ni la France ni le Royaume-Uni ne publient de statistiques officielles à ce sujet - une tendance observée à travers des frontières européennes.<sup>32</sup> Les ONG tentent de combler cette lacune, mais elles s'appuient souvent sur les rapports des autorités locales, des médias et d'autres organisations de terrain.

De nombreuses personnes effectuant ces trajets craignent d'être interceptées par les autorités, et leurs traversées peuvent donc passer inaperçues, surtout en cas d'échec, et leurs familles peuvent parfois manquer de ressources ou d'informations pour signaler une disparition. Ces éléments, combinée au manque de cohérence des informations diffusées par les médias, suggère que le nombre de personnes tuées ou portées disparues à nos

frontières est probablement sous-estimé.<sup>33</sup> Néanmoins, les données collectées par les ONG sont essentielles pour commencer à documenter les parcours de celles et ceux qui risquent leur vie pour trouver refuge. L'Organisation internationale pour les migrations (OIM) recueille des données à partir de communiqués de presse, de médias et d'organisations locales dans le cadre de son projet Missing Migrants.<sup>34</sup> Sur la frontière franco-britannique, Calais Migrant Solidarity et d'autres acteurs comme Les Jours poursuivent cette mission de recueil statistique.<sup>35</sup>

#### RECOMMANDATION URGENTE :



**Les gouvernements britannique et français doivent reconnaître leur responsabilité transfrontalière, notamment en publiant des données détaillées sur les décès dans la Manche.**

## 2.1. L'ÉROSION DES VOIES D'ACCÈS SÛRES ET ACCESSIBLES VERS L'ASILE

La restriction croissante de l'accès à l'asile prolonge l'attente des enfants et des familles coincés à la frontière franco-britannique. Faute d'alternatives, beaucoup finissent par tenter la traversée de la Manche, au péril de leur vie.

**En 2024, nous avons accompagné une mère dont l'enfant avait été tué lors d'une tentative de traversée. Elle nous a confié qu'ils avaient dû continuer à essayer d'atteindre le Royaume-Uni car la traversée de la Manche étant, selon elle, le seul moyen de garantir un avenir sûr à ses autres enfants.**

Son témoignage illustre le dilemme insoutenable auquel sont confrontées les personnes exilées : tant qu'il n'existera pas de voies sûres, les traversées continueront — et les politiques dissuasives ne feront qu'accroître les dangers.

Les "voies sûres" sont des voies officiellement reconnues permettant d'accéder à la protection sans avoir recours à des trajets dangereux. Leur restriction, des deux côtés de la Manche, a des conséquences directes sur les enfants avec lesquels nous travaillons et illustre une défaillance et mettent en évidence une défaillance partagée. Le gouvernement britannique ne garantit pas de voies d'asile sûres, accessibles et efficaces ; de son côté, le gouvernement français n'assure pas un accès effectif à l'aide et aux services liés à l'asile. Résultat : les personnes exilées restent enfermées dans une impasse structurelle dans le nord de la France.

Cette situation est aggravée par l'ensemble des politiques hostiles menées en Europe, qui empêchent les personnes d'accéder à la sécurité à laquelle elles ont droit. Tant que l'asile ne sera pas réellement accessible, au Royaume-Uni, en France ou ailleurs, les traversées de la Manche continueront, et des vies seront perdues.

### 2.1.a. Au Royaume-Uni

Le gouvernement britannique a progressivement démantelé les voies d'accès sûres vers l'asile: entre 2019 et 2022, les programmes de réinstallation ont chuté de 75%, et les visas de regroupement familial de 40 %.<sup>36</sup> Depuis 2024, les voies viables sont presque exclusivement pour les personnes originaires d'Ukraine et de Hong Kong, des catégories d'éligibilité étroites excluant la grande majorité des personnes ayant besoin de protection.<sup>37</sup>

Pour les enfants, et en particulier les enfants non accompagnés, les récents changements politiques ont encore réduit leurs options déjà limitées d'entrée en toute sécurité, notamment la fin des accords Dublin III de l'UE et la révocation de l'amendement Dubs.<sup>38</sup> Les enfants séparés de leur famille ou qui tentent de rejoindre des proches au Royaume-Uni sont particulièrement affectés. Project Play a également observé l'impact de l'anxiété liée à la séparation familiale chez les enfants du nord de la France, comme indiqué dans la section 4.2.c. Même pour celles et ceux qui remplissent les critères, l'accès effectif à des voies sûres est souvent obscurci par une bureaucratie complexe et opaque, ainsi que par de longs délais.<sup>39</sup>

**Début 2025, le groupe parlementaire britannique multipartite sur les réfugiés a non seulement conclu que les voies sûres actuels sont "inaccessibles et inadéquats", mais aussi que cela entraîne des voyages dangereux de la Manche.**<sup>40</sup>

Le fait que des voies sûres et accessibles réduisent directement le nombre de traversées de la Manche est clairement mis en évidence par des statistiques récentes. Après l'invasion de l'Ukraine en 2022, plus de 150 000 personnes ont eu recours à des programmes de protection spécifiques - et seuls deux Ukrainiens ont traversé la Manche de manière irrégulière depuis.<sup>41</sup> De même, seuls 2 436 bénéficiaires du programme de réinstallation des citoyens afghans l'avaient utilisé à mi-2024, tandis que plus de 16 000 Afghans avaient traversé la Manche entre 2021 et 2023.<sup>42</sup>

En l'absence de voies sûres et accessibles, les traversées irrégulières restent la seule option. Avec le renforcement de la sécurité autour des passages de camions et de l'Eurotunnel, payer un intermédiaire pour organiser une traversée en bateau est devenu la seule solution viable pour la majorité.<sup>43</sup> Ces passeurs imposent souvent des conditions abusives de diverses manières, notamment en facturant des sommes importantes pour les tentatives de traversée.<sup>44</sup>

En mars 2024, une mère et son fils de 13 ans ont raconté avoir été abandonnés parce qu'ils n'avaient pas les moyens de payer. Demander l'asile est pourtant un droit fondamental, qui ne devrait jamais dépendre des ressources financières. Pourtant, le refus du Royaume-Uni de créer des voies sûres et accessibles signifie souvent que seules les personnes disposant des ressources financières nécessaires pour payer les intermédiaires sont en mesure de venir au Royaume-Uni.

Dès que des voies sûres et accessibles sont proposées, les personnes choisissent de les suivre. Dans le cas contraire, les gens sont contraints de risquer leur vie. Pour des milliers de personnes chaque année, le seul moyen de se mettre à l'abri reste la traversée de la Manche, dangereuse et souvent mortelle. Ces voyages ne sont pas le résultat d'un choix, mais d'une politique.

#### RECOMMANDATION À COURT TERME :



**Le gouvernement britannique doit créer des voies sûres et accessibles à l'asile pour tous ceux qui en ont besoin.**



### 2.1.b. En France

Le nord de la France est devenu une impasse pour les personnes en quête de sécurité, que ce soit au Royaume-Uni ou en France.

**En 2024, plusieurs familles, dont l'une ayant perdu un enfant lors d'une tentative de traversée, nous ont expliqué ne pas avoir demandé l'asile en France, convaincues que leur dossier serait rejeté.**

Le gouvernement français ne fournit pas suffisamment d'informations sur les procédures d'asile aux personnes présentes dans le nord, ni de services adaptés à la situation particulière de Calais, Dunkerque et leurs environs. En France, les demandeurs d'asile doivent habituellement soumettre leur demande auprès de

a préfecture régionale dans un délai de 3 à 10 jours après avoir exprimé leur souhait de demander l'asile.<sup>45</sup> Cependant, de nombreuses associations, dont le Secours Catholique, ont constaté que ce système n'était pas adapté à la réalité locale, et ce pour plusieurs raisons.

Premièrement, les informations dont disposent les habitants du nord de la France ne sont pas équivalentes à celles dont disposent les autres demandeurs d'asile potentiels en France. Beaucoup de ces derniers n'ont pas séjourné longtemps dans le pays et ne sont pas arrivés avec l'intention de s'installer dans un lieu précis.

**Les recherches menées par l'ONU à Calais en 2024 ont révélé que 8 % des personnes interrogées ne savaient pas comment demander l'asile en France.<sup>46</sup> Ces recherches ont également mis en évidence le fait que de nombreuses personnes dans le nord de la France seraient susceptibles de remplir les conditions requises pour obtenir l'asile en France.<sup>47</sup>**

Pourtant, beaucoup ne savent pas comment procéder ou pensent que ce n'est pas une option viable pour eux. À cela s'ajoutent des obstacles pratiques à l'accès aux procédures d'asile en France. Jusqu'en 2016, les personnes pouvaient demander l'asile directement à Calais. Depuis, les personnes souhaitant demander l'asile doivent parcourir plus de 100 km jusqu'à Lille.<sup>48</sup> Le trajet jusqu'à Lille est rendu difficile par la forte présence policière dans les gares. Human Rights Observers ont montré que le harcèlement policier, les interpellations, les fouilles et les contrôles d'identité étaient fréquents dans les gares de Calais en 2024, ce qui rend l'accès à l'asile et la participation aux rendez-vous réguliers difficiles et intimidants pour les personnes vivant à la frontière.<sup>49</sup> Ce harcèlement rend difficile, voire risquée, l'entreprise même de demander l'asile, un droit pourtant fondamental.

Ces facteurs créent des obstacles importants à l'accès à l'asile pour les personnes exilées dans le nord de la France. Pour y remédier, le gouvernement français devrait réintroduire la possibilité d'enregistrer les demandes d'asile directement à Calais et veiller à ce que des informations claires et accessibles sur la procédure d'asile soient largement disponibles à Calais et Dunkerque.

#### RECOMMANDATION À COURT TERME :



**La France doit créer des services d'asile adaptés à Calais et à Dunkerque et améliorer l'accès à l'information pour les personnes souhaitant demander l'asile sur son territoire.**

### 2.1.c. En Europe

En 2024, nous avons rencontré de nombreuses familles qui avaient déjà vécu dans d'autres pays européens, parfois pendant plusieurs années, parfois avec des enfants nés sur place. À l'expiration de leur protection temporaire ou après un rejet de leur demande d'asile, elles se sont retrouvées dans le nord de la France.



**En 2024, en moyenne deux familles par mois nous ont dit avoir vécu en Allemagne auparavant.** Dans la majorité de ces cas, les membres de la famille parlaient un niveau d'allemand courant, **laissant entendre qu'ils y avaient séjourné longtemps.**

En mai 2024, le père d'un bébé de 9 mois a raconté que son enfant était né en Allemagne, où la famille vivait depuis 3 ans. Ils ont dû partir après avoir été menacés d'expulsion vers l'Irak.

En août 2024, un père de deux enfants (âgés de 6 et 3 ans) a raconté leur vie en Allemagne. Il y avait travaillé, et ses enfants y étaient scolarisés. La famille a été forcée de partir après que leur statut de protection n'a pas été renouvelé.

**Les enfants expriment souvent leur douleur d'avoir dû quitter leurs amis, leur école, leur quotidien.**

En mai 2024, un enfant de 12 ans a expliqué à quel point il était triste de devoir laisser toutes ses affaires en Allemagne.

En octobre 2024, un garçon de 12 ans a fabriqué un bracelet d'amitié lors d'une session du Projet Play. Il était destiné à son meilleur ami qu'il avait dû laisser derrière lui en Allemagne.

**Cependant, l'Allemagne n'est pas le seul pays européen où des personnes ont vécu pendant de longues périodes avant de venir à Calais.**

En juin 2024, nous avons travaillé avec un enfant qui nous a dit avoir vécu en Suède pendant 10 ans.

En octobre 2024, la mère d'une fille de 7 ans nous a raconté que sa fille était née prématurément en Libye après que sa mère ait subi de graves blessures au cours de son trajet depuis l'Afrique de l'Est vers l'Europe. La famille avait ensuite déménagé en Suède, où elle avait vécu pendant 6 ans, avant de se voir retirer ses papiers. Elle a décrit les changements qu'elle avait observés chez sa fille depuis leur départ de Suède, notamment la perte d'appétit, le fait qu'elle était malheureuse et que ses amis suédois et son école lui manquaient.

Dans les recherches menées par l'ONU à Calais en 2024, près d'une personne interrogée sur quatre avait demandé l'asile dans un autre pays de l'UE.<sup>51</sup> N'ayant pas trouvé de sécurité ni de stabilité pour eux-mêmes et leurs familles, beaucoup estiment que leur seule option restante est le Royaume-Uni, malgré les risques du trajet.

**En mai 2024, la mère de deux enfants de 6 et 4 ans a déclaré que son plus jeune enfant était né à Calais et qu'ils ne souhaitaient pas essayer de traverser avec un bébé, et qu'ils avaient donc déménagé en Allemagne.**

**Cependant, ils ont dû quitter l'Allemagne par la suite et, quatre ans plus tard, ils étaient de nouveau à Calais pour tenter de traverser.**

Incapables de trouver la sécurité et la stabilité pour eux-mêmes et leurs familles, les gens peuvent avoir le sentiment que la seule option qui leur reste est le Royaume-Uni, malgré le danger du voyage pour atteindre ses côtes.

**Ahmed Alhashimi a expliqué ce sentiment après la mort de sa fille Sara, décédée à la frontière à l'âge de 7 ans, en déclarant à la BBC : "Si je savais qu'il y avait ne serait-ce qu'1 % de chance que je puisse garder mes enfants en Belgique, en France, en Suède ou en Finlande, je les y aurais gardés".**<sup>52</sup>

Ce n'est pas seulement en raison des politiques britannique et française que les personnes exilées se retrouvent dans le nord de la France, dans l'espoir que le Royaume-Uni leur offre enfin un peu de sécurité et de stabilité. Les gouvernements de l'UE mènent des politiques de plus en plus hostiles aux exilés, resserrent les frontières et limitent l'accès à l'asile - les personnes exilées, y compris les enfants, en paient le prix.<sup>53</sup> Ces dynamiques nationales se renforcent à l'échelle régionale avec le nouveau Pacte européen sur la migration et l'asile, publié en avril 2024, qui étend la détention et permet un usage plus flexible de mesures de "crise" violentes et intrusives, dérogeant au droit de l'UE.<sup>54</sup>

Cela risque d'inciter les pays à poursuivre l'hostilité, engendrant une course collective vers le bas, où les protections des droits de l'homme ne sont pas harmonisées, mais vidées de leur substance. Dans toute l'Europe, ces changements nationaux et régionaux arrachent les enfants et leurs familles de la stabilité qu'ils avaient commencé à créer, les laissant affronter la violence qui les attend dans le nord de la France.

#### RECOMMANDATION À PLUS LONG TERME :



**Le Royaume-Uni et la France devraient devenir des leaders européens en matière de respect des droits humains, en adoptant un changement de paradigme sur la migration, fondé sur l'humanité, la solidarité et la coopération régionale.**

© PROJECT PLAY



## 2.2. CRIMINALISATION ET VIOLENCE LÉGISLATIVE

L'immigration et le contrôle des frontières ont longtemps été des marqueurs de souveraineté nationale, hérités des structures de pouvoir néocoloniales qui se sont consolidées après le déclin des empires au XXe siècle.<sup>55</sup> Ces dernières années, non seulement les politiques migratoires hostiles se sont poursuivies, mais elles se sont durcies, portées par une rhétorique de plus en plus déshumanisante. Ce phénomène est observable des deux côtés de la Manche, avec des conséquences particulièrement lourdes pour les enfants exilés.

### 2.2.a. Au Royaume-Uni

Ces dernières années, le Royaume-Uni a renforcé la criminalisation des personnes exilées, y compris des mineurs. La loi de 2022 sur la nationalité et les frontières (Nationality and Borders Act) a limité les protections accordées aux victimes de la traite des êtres humains, ce qui a eu un impact disproportionné sur les femmes et les enfants. Cette loi a également introduit le délit d'"arrivée illégale", élargissant le champ des poursuites pénales pour les personnes qui traversent la Manche sans autorisation.<sup>56</sup>

Cette mesure remet directement en cause le droit d'asile garanti par la Convention de Genève de 1951, tout en accentuant les risques pour celles et ceux qui arrivent à bord de petites embarcations. Les personnes accusées de conduire les bateaux ("capitaines") peuvent être accusées de "faciliter l'entrée", alors même que cette situation découle souvent de la contrainte, d'une expérience préalable de navigation, ou encore de l'impossibilité de payer la traversée.<sup>57</sup> Les enfants non accompagnés, n'ayant pas les moyens financiers nécessaires, sont particulièrement exposés à ces pressions et se retrouvent fréquemment forcés d'assumer ce rôle.

Au cours de la première année (juin 2022-2023) d'application de cette infraction, 240 personnes ont été accusées d'"entrée illégale après être arrivées sur de petites embarcations".<sup>58</sup>

**Humans for Rights Network (HfRN) a constaté que 15 enfants dont l'âge était contesté ont été traités à tort comme des adultes et accusés d'infractions liées à l'"entrée illégale" et à la "facilitation" de l'entrée. Sur ces 15 enfants, 14 ont passé du temps dans des prisons pour adultes.**<sup>59</sup>

Il est très probable que ce chiffre soit inférieur au nombre réel d'enfants identifiés à tort comme des adultes, inculpés et emprisonnés pour ces délits. HfRN a documenté de graves atteintes psychologiques et physiques subies par ces enfants dans le système carcéral et judiciaire.<sup>60</sup>

La détention d'enfants dans des prisons pour adultes constitue une violation directe de **l'article 37 de la CIDE**. Les soumettre à des procédures judiciaires pour adultes enfreint également **l'article 40 de la CIDE**, qui protège le droit des enfants à un procès équitable tenant compte de leur âge, et est **contraire aux lignes directrices britanniques en matière de condamnation**.<sup>61</sup> Cela représente également un manquement à l'obligation de soutenir les enfants victimes de traumatismes, conformément à **l'article 39 de la CIDE**.

**Néanmoins, de nombreux enfants sont confrontés à de telles circonstances en raison des dispositions créées par la Nationality and Borders Act (RU) 2022.**



Le cas d'Ibrahima Bah illustre tragiquement cette réalité. Condamné en mars 2024 à neuf ans de prison pour avoir piloté un bateau qui a chaviré, causant la mort de quatre personnes, il n'avait que 17 ans au moment du jugement, selon son acte de naissance.<sup>62</sup> Au cours de son procès, Ibrahima a expliqué qu'il n'avait pas les moyens de payer la traversée et qu'on lui avait donc proposé de conduire le bateau en échange d'un passage gratuit. Il a également déclaré avoir été menacé par les intermédiaires qui organisaient la traversée lorsqu'il avait vu le bateau et fait part de ses inquiétudes quant à sa sécurité. Il a néanmoins été tenu pour responsable de la mort des personnes à bord.<sup>63</sup>

**Le cas d'Ibrahima illustre comment les enfants, qui n'ont pas accès à d'autres voies sûres, sont confrontés non seulement à la coercition d'intermédiaires adultes, mais aussi au risque de criminalisation et de punition s'ils survivent à la traversée.**

Son histoire n'est pas unique, c'est la réalité à laquelle sont confrontés de nombreux enfants non accompagnés arrivés au Royaume-Uni. Pour les enfants qui ont vécu le traumatisme de la traversée de la Manche, fuyant souvent les conflits dans leur pays d'origine et endurant des trajets longs et difficiles pour atteindre les côtes du nord de la France, il s'agit non seulement d'une erreur judiciaire, mais aussi d'un échec majeur dans l'obligation de les aider à se rétablir et à se réintégrer. Il s'agit d'une violation supplémentaire de l'article 39 de la CIDE.

**Humans for Rights Network a également documenté deux cas où des pères ont été accusés d'avoir "facilité" l'arrivée de leurs enfants au Royaume-Uni, et ont donc été emprisonnés.<sup>64</sup> Pendant ce temps, leurs enfants ont été pris en charge par les autorités locales.**

Cela menace le droit à la vie familiale, protégé par l'article 9 de la Convention des Nations Unies sur les droits de l'homme. Une fois de plus, les coûts de la criminalisation ont été supportés par les enfants et leurs familles.

S'appuyant sur le préjudice créé par la loi de 2022, la loi de 2023 sur l'immigration illégale (Illegal Migration Act 2023) a encore restreint les droits des personnes exilées en imposant la détention et l'expulsion de celles qui arrivent de manière irrégulière, sans considération de leur situation.<sup>65</sup> Bien que le gouvernement ait promis d'élargir les voies sûres parallèlement à cette loi, ces promesses restent vaines. En conséquence, des milliers d'enfants risquent d'être criminalisés pour avoir entrepris des traversées auxquels ils n'ont pas d'alternative viable.

Cela les expose à un risque accru de détention prolongée, d'expulsion et, en l'absence de changements dans les processus très critiqués de détermination de l'âge, de classification erronée en tant qu'adultes et de placement dans des établissements pour adultes.<sup>66</sup>



La législation récente du Royaume-Uni a entraîné une myriade de menaces pour les droits de l'enfant et est responsable d'innombrables préjudices à l'encontre d'enfants se trouvant dans certaines des situations les plus vulnérables d'Europe. Plutôt que de chercher à respecter les dispositions juridiques internationales et à inverser la tendance, le projet de loi 2025 sur la sécurité des frontières, l'asile et l'immigration menace d'étendre encore ces dispositions.<sup>67</sup>

## RECOMMANDATION URGENTE :



**Les gouvernement britannique doit révoquer les lois répressives qui criminalisent les personnes arrivant de manière irrégulière, y compris les " capitaines " de bateaux, qui sont souvent des enfants non accompagnés.**

### 2.2.b. En France

La France a, elle aussi, durci son arsenal législatif. La loi sur l'immigration (2023) a introduit un certain nombre de mesures restreignant les droits non seulement des personnes exilées par la France ou cherchant à y rester, mais aussi de celles qui y sont installées.<sup>68</sup>

La législation a supprimé les garanties contre l'expulsion, y compris pour les personnes qui vivent en France depuis plus de 30 ans ou depuis leur enfance, et pour les parents dont les enfants ont la nationalité française.<sup>69</sup> Conjuguée à des obstacles accrus à l'obtention du statut de résident, cette mesure place les personnes qui demandent l'asile en France, ou celles qui souhaitent le faire, dans des situations de risque et d'insécurité accrus.<sup>70</sup>

La loi sur l'immigration (2024) a également créé un pouvoir discrétionnaire permettant au magistrat de statuer sur les décisions d'octroi d'une protection temporaire, associé à une réduction des droits de recours.<sup>71</sup> Cela rend plus difficile l'accès à une protection et à une assistance juridique efficaces en France pour les personnes qui en ont besoin, notamment les enfants et leurs familles.

L'accès aux services essentiels pour les personnes exilées, tels que les soins de santé et les abris, a également été restreint par la législation de 2024.<sup>72</sup> Ces mesures ne se limitent pas à restreindre des droits formels : elles produisent un effet dissuasif, empêchant de nombreuses familles et enfants d'accéder aux services auxquels ils auraient pourtant droit. Déjà confrontés à des violences policières fréquentes, les enfants exilés sont ainsi maintenus dans une peur permanente qui accroît leur vulnérabilité et leur marginalisation.<sup>70</sup> Nous rencontrons souvent des enfants et des familles qui ont peur des médecins et des services d'urgence:

**En septembre 2024, un enfant de cinq ans, présentant de profondes égratignures au visage, a dit "pas de docteur, pas de docteur" lorsqu'un autre enfant lui a demandé s'il allait bien. Plus tôt dans l'année, nous avons également accompagné un enfant en deuil de son frère ou de sa sœur, décédé·e lors d'une tentative de traversée. Ses parents souhaitaient lui trouver un soutien, mais hésitaient à se tourner vers les rares structures disponibles, par crainte et par manque de confiance.**

Ainsi, la loi de 2023 ne se limite pas à restreindre l'accès à l'asile : elle crée de nouvelles barrières qui privent les enfants et leurs familles de services indispensables, aggravant encore leurs conditions de vie. Elle va à l'encontre de l'urgence de mieux informer sur les droits en matière d'asile et de faciliter l'accès aux dispositifs de protection en France.

Les "capitaines de bateau" ont aussi fait l'objet de criminalisation en France, après l'échec de traversées alors qu'ils se trouvaient encore dans les eaux françaises.<sup>73</sup> Et ce, malgré les mêmes facteurs de coercition et de précarité économique poussant des personnes à piloter les embarcations. Comme au Royaume-Uni, l'absence de voies sûres mène à une pénalisation injuste des personnes en migration, avec un impact disproportionné sur les enfants non accompagnés.<sup>74</sup>

### RECOMMANDATION URGENTE :



**Le gouvernement français doit mettre fin à la criminalisation des personnes qui entrent dans le pays d'une manière irrégulière ou font partie des trajets de petit bateau dans la Manche, y compris les " capitaines " de bateaux, en abrogeant les dispositions préjudiciables de la loi Immigration 2023 & 2024.**

## 2.3. LA VIOLENCE DE L'ÉTAT SOUS COUVERT DE PROTECTION

### 2.3.a. Un engagement bilatéral dans la "lutte contre la violence"

Au cours des trente dernières années, une série d'accords bilatéraux entre le Royaume-Uni et la France ont instauré une coopération et un financement conjoints pour " sécuriser " la frontière.<sup>75</sup> Bien que la plupart des activités financées par ces politiques soient mises en oeuvre par l'État français, elles sont partiellement conçues et financées par le gouvernement britannique, qui porte donc une responsabilité conjointe dans leurs conséquences. Des recherches récentes montrent que le gouvernement britannique finance non seulement les actions de sécurité à la frontière via ces accords, mais aussi par le biais de centaines de contrats avec des entreprises privées. Celles-ci fournissent des services allant des drones produits par Elbit Systems aux évaluations de risques menées par BAE Systems.<sup>76</sup>

**Ces dernières années, les sommes investies dans ces opérations ont augmenté de manière significative. Pour donner une idée de la rapidité avec laquelle le financement de ces opérations a explosé, le Royaume-Uni a promis 31,4 millions d'euros à la France pour l'exercice 2020-2021. Pour l'exercice 2025-2026, ce montant atteint 206 millions d'euros.**

Cette hausse du financement a principalement servi à renforcer la collecte de renseignements via des technologies comme les drones et les hélicoptères (parfois prétendument utilisés pour le sauvetage) ainsi qu'au déploiement de réservistes afin d'augmenter la présence de forces de sécurité patrouillant sur la côte française.<sup>77</sup> Pourtant, il a été démontré à maintes reprises que de telles approches ne remplissent pas leur objectif déclaré de dissuasion. Elles rendent simplement les traversées plus dangereuses.

Ce financement accru a aussi servi à faciliter les interceptions par les autorités.<sup>79</sup> Non seulement ces interceptions sont souvent violentes et traumatisantes, mais elles n'empêchent pas les traversées. Au contraire, elles forcent les personnes - y compris les enfants - à réessayer, dans des conditions plus risquées et toujours plus traumatisantes.



Tant que les voies sûres resteront inaccessibles à la majorité de celles et ceux qui en ont besoin, les gens continueront de risquer leur vie pour traverser la Manche. Ces politiques de dissuasion violente créent un paradoxe mortel: elles n'empêchent pas les traversées, mais augmentent considérablement leur dangerosité.

La forte augmentation des décès à la frontière franco-britannique ne peut être dissociée du contexte politique plus large. Elle reflète la montée d'une hostilité généralisée envers les personnes migrantes dans les deux pays. Le slogan " Stop the Boats ", omniprésent dans la campagne électorale du parti conservateur britannique en 2024, a exercé une pression énorme pour produire des résultats visibles.

**Dans ce climat, le ministère de l'Intérieur britannique a commencé à publier des données sur les interceptions maritimes pour la première fois - tout en continuant à ne pas enregistrer et publier les données sur les personnes tuées pendant les traversées, malgré les appels répétés des ONG.<sup>80</sup> Cela reflète un désalignement déshumanisant des priorités, où les décès deviennent des angles morts délibérément ignorés par l'administration.**

### 2.3.b. " Sauvetage en mer " ou surveillance ?

Alors que les gouvernements français et britannique affirment que leurs politiques visent à sauver des vies, les ONG ont documenté de nombreux cas où l'intervention de l'État a été insuffisante, trop tardive ou même absente.<sup>81</sup> Des millions d'euros ont été investis dans des technologies de surveillance de pointe, permettant en théorie de réagir efficacement en cas d'incident. Mais en réalité, ces dispositifs sont trop souvent utilisés pour la surveillance plutôt que pour le sauvetage.<sup>82</sup>

Un exemple marquant est l'utilisation par Frontex d'avions pour surveiller la terre plutôt que la mer – là où pourtant les risques mortels sont les plus immédiats.<sup>83</sup> Cette priorité donnée à la surveillance au détriment de la sécurité humaine illustre une politique frontalière de plus en plus militarisée, au service du contrôle, pas de la protection.<sup>84</sup>



© PROJECT PLAY

### RECOMMANDATION URGENTE :



**Les gouvernements britannique et français doivent reconnaître leur responsabilité transfrontalière, notamment en publiant des données détaillées sur les décès dans la Manche.**

## 2.4. RÉSUMÉ: 2024 - UNE FRONTIÈRE MORTELLE

La frontière franco-britannique devient de plus en plus meurtrière, notamment pour les enfants. Il ne s'agit pas d'une tragédie inévitable, mais du résultat de politiques conjointes et violentes, menées par la France et le Royaume-Uni, conçues pour dissuader plutôt que pour protéger. La criminalisation, la surveillance, l'absence de voies sûres et les défaillances systémiques pour garantir l'accès à l'asile créent un paysage où les enfants et les familles sont poussés constamment vers le danger.

### La section 2 a établi que :

- Pour les enfants exilés, la frontière franco-britannique est un espace de violence systématique marqué par un nombre croissant de décès évitables.
- L'année 2024 est, à ce jour, la plus meurtrière à la frontière, avec une augmentation disproportionnée du nombre d'enfants tués. Pourtant, ni le Royaume-Uni ni la France n'assument la responsabilité de ces décès, qui sont probablement sous-déclarés. Aucun des deux gouvernements ne publie de données régulières sur les décès.
- Ces résultats sont le fruit de choix politiques, notamment :
  - L'érosion des voies d'accès à l'asile sûres et accessibles, à l'asile s'inscrivent dans une tendance européenne plus large et qui conduit de nombreuses personnes exilées à percevoir le Royaume-Uni, paradoxalement, comme leur ultime chance de trouver la sécurité.
  - La criminalisation des personnes exilées, inclut notamment la criminalisation d'enfants non accompagnés, accusés d'être les "capitaines" de petites embarcations.
  - Les efforts bilatéraux visant à "sécuriser" la frontière, qui privilégient le contrôle des frontières au détriment de la vie humaine. Sous couvert de sauver des vies, ces efforts ont en réalité renforcé la surveillance pour permettre des interceptions violentes, augmentant ainsi les risques associés aux traversées de la Manche.



**"Si je savais qu'il y avait ne serait-ce qu'1 % de chance que je puisse garder mes enfants en Belgique, en France... je les y aurais gardés".**

- Ahmed, père de Sara, tuée à la frontière.

Les politiques et pratiques décrites dans cette section enfreignent les obligations juridiques internationales du Royaume-Uni et de la France en vertu des textes suivants :

#### CIDE :

**A.6:** Survie et développement

**A.16:** Protection de la vie privée

**A.19:** Protection contre les mauvais traitements

**A.22:** Protection spéciale pour les enfant réfugié.es

**A.37:** Torture et privation de liberté

**A.39:** Assurance de réadaptation et réinsertion

#### Convention relative au statut des réfugiés :

Droit de demander l'asile sans être pénalisé pour entrée irrégulière



Afin d'éviter de nouvelles tragédies dans la Manche, nous recommandons au Royaume-Uni et à la France :



#### Urgent :

- **Reconnaître leur responsabilité transfrontalière** face aux incidents et décès dans la Manche; publier des données détaillées sur les décès dans la Manche.
- **Mettre fin à la criminalisation des personnes exilées;** révoquer les lois répressives, y compris le criminalisation de " capitaines " de bateaux, qui sont souvent des enfants non accompagnés.

#### À court terme :

- **Garantir des voies sûres et accessibles à l'asile** pour tous ceux qui en ont besoin.

#### À plus long terme :

- **Devenir des leaders internationaux** qui œuvrent pour mettre fin à l'hostilité

## Section 3:

# LA VIOLENCE DANS LES LIEUX DE VIE



© ABDUL SABOOR

## 3.1. EXPULSIONS, SÉCURITISATION ET "ZÉRO POINT DE FIXATION"

Depuis la fin de la "Jungle" à Calais en 2016 et la fermeture de La Linière à Grande-Synthe en 2017, les autorités françaises mènent une politique de "zéro point de fixation" qui se traduit par l'expulsion régulière des lieux de vie informels.<sup>85</sup> Cela implique la saisie de tentes et des effets personnels, ainsi que des arrestations fréquentes.

À Calais, ces expulsions ont généralement lieu trois fois par semaine. À Grande-Synthe, les expulsions sont moins fréquentes, mais souvent de plus grande ampleur, impliquant le transport de personnes en bus vers des centres d'hébergement éloignés de la côte. Bien que de telles expulsions à grande échelle aient également lieu à Calais, elles sont plus rares et s'ajoutent aux expulsions hebdomadaires régulières.

HRO a recensé  
**764 expulsions**  
à Calais, Dunkerque  
et dans les  
environs.\*

**50 % des  
séances**  
organisées par Project  
Play à Calais ont été  
interrompues par des  
expulsions.\*

Human Rights Observers (HRO) surveille ces expulsions et documente leurs modalités, qui impliquent souvent des violences, des vols d'effets personnels, ainsi qu'un manque de communication de la part des traducteurs censés dialoguer avec les personnes exilées.<sup>86</sup>

En 2021, Human Rights Watch a publié un rapport dénonçant le caractère dégradant de cette politique tant pour les adultes que pour les enfants. Pourtant, ces pratiques se poursuivent quotidiennement à Calais et Grande-Synthe.<sup>87</sup>

En 2024, HRO a recensé 764 expulsions à Calais, Grande-Synthe et dans les environs- soit une augmentation de 11 % par rapport à 2023. Ce chiffre illustre concrètement le renforcement de la "sécurisation" de la frontière avec une moyenne de 2 expulsions par jour.<sup>88</sup> Lors des sessions organisées par Project Play à Calais cette même année, la moitié a été interrompue par une expulsion.

Il n'est donc pas surprenant que la grande majorité des enfants présents à la frontière en 2024 aient vécu ces opérations.<sup>89</sup>

\*En 2024

À Project Play, nous avons observé l'impact des expulsions et autres tactiques de sécurisation violentes sur les enfants avec lesquels nous avons travaillé tout au long de l'année 2024, à travers trois manières principales : la perturbation des conditions de vie, l'impact psychologique et l'atteinte au droit au jeu. Nos organisations partenaires ont également relevé des problèmes spécifiques concernant les enfants non accompagnés.



© UNKNOWN

### 3.1.a. Perturbation des conditions de vie

Ces expulsions perturbent régulièrement les conditions de vie déjà précaires des enfants exilés. Dans les lieux de vie informels, aucune infrastructure durable ne peut être installée, car tout doit pouvoir être déplacé lors des expulsions. Cette instabilité forcée empêche toute continuité de vie. À chaque expulsion, les familles sont contraintes de démonter leurs tentes, et leurs biens – souvent essentiels, comme les tentes ou les sacs de couchage – sont régulièrement confisqués.

**En août 2024, la mère d'un enfant de 3 ans et d'un autre de 7 ans nous a raconté que leur tente avait été prise par la police la nuit précédente dans un lieu de vie à Calais.**

La perte d'objets essentiels qui aident à garder les enfants au chaud - peut avoir des conséquences physiques graves, et des dommages psychologiques importants, en particulier lorsque des objets affectifs, comme des jouets, sont perdus. La menace constante d'expulsion est une source de stress pour les parents et les enfants, qui vivent avec la crainte permanente de devoir quitter leur abri à tout moment. Cette incertitude empêche toute forme de stabilité, même minimale, et ruine tout espoir de se sentir chez soi - y compris sous une tente.

**L'article 27 de la CIDE** stipule que tout enfant a droit à un niveau de vie suffisant pour répondre à ses besoins physiques et sociaux et favoriser son développement. En tant que signataires de cette convention, **les gouvernements français et britannique manquent à leurs obligations de garantir ce droit** - le gouvernement français en menant ces politiques, et le gouvernement britannique en les finançant.



### 3.1.b. Impact psychologique

À Project Play, nous observons fréquemment des enfants qui ont peur de la police. Si l'origine précise de cette peur n'est pas toujours évidente, certaines situations établissent clairement un lien direct avec les opérations d'expulsion. Des enfants âgés de 2 à 14 ans ont exprimé leur peur, verbalement ou par leur langage corporel, se cachant souvent derrière les membres de notre équipe à l'approche des forces de l'ordre.

**Il est évident que la police occupe une place centrale dans l'esprit des enfants. Project Play a observé que les enfants jouaient fréquemment à des jeux de rôle impliquant des armes à feu et des couteaux. Même les jeux les plus anodins en apparence étaient souvent liés à la présence policière : par exemple, un enfant de 14 ans a comparé le jeu du fil d'amitié à des menottes, exprimant son souhait que s'échapper de ces menottes soit aussi simple que dans ce jeu.**

La mise en scène d'expériences traumatisantes peut être un moyen utile de les accompagner, et nous essayons de créer un espace pour que les enfants puissent s'engager dans un jeu policier au cours de nos sessions. Cependant, cela peut déclencher la peur chez d'autres enfants participant à la session. Par exemple, en décembre 2024, un enfant de 11 ans a fait semblant d'appeler la police avec un téléphone jouet, ce qui a contrarié les autres enfants qui ont exprimé leur mécontentement.

“Le 16 octobre 2024, nous jouions avec des enfants sur un lieu de vie. Un enfant de 3 ans s'est mis à crier "police" à plusieurs reprises, en alignant les voitures en différentes formations, comme un convoi d'expulsion.

Il était très agité et dérégulé émotionnellement. Peu après, d'autres enfants ont commencé à jouer aux "jeux" de la police, en se taisant pour éviter d'être trouvés ou en se cachant sous des tables.”

- Ilias, Coordinateur, Project Play



© PROJECT PLAY

“Le 16 octobre 2024, nous jouions avec des enfants sur un lieu de vie. Un enfant de 3 ans s’est mis à crier “po-lice” à plusieurs reprises, en alignant les voitures en différentes formations, comme un convoi d’expulsion. Il était très agité et dérégulé émotionnellement. Peu après, d’autres enfants ont commencé à jouer aux “jeux” de la police, en se taisant pour éviter d’être trouvés ou en se cachant sous des tables.”

Ilias, Coordinateur Project Play



### 3.1.c. Le droit au jeu

Les opérations policières interrompent souvent les séances de Project Play, parfois directement – lorsque la police bloque l’entrée des lieux de vie – ou indirectement, en raison de la détresse émotionnelle causée par la présence policière, qui empêche les enfants de jouer.

**“Une fois, des jumeaux de 8 ans m’ont dit qu’ils ne pouvaient pas venir jouer parce qu’ils devaient surveiller si la police venait pour les expulser.”**

- Elena Ewence, Coordinatrice, Project Play

En juin 2024, un enfant de 6 ans était complètement distrait par la présence d’un véhicule de police, même si celui-ci accompagnait une ambulance et non une opération d’expulsion. Parfois, les familles préfèrent retourner ensemble à leurs tentes pour éviter tout contact avec la police, ce qui prive les enfants de la possibilité de participer à nos sessions et de jouer.

En 2024, les expulsions policières ont affecté 1 séance de jeu sur 2 organisée par Project Play sur les lieux de vie informels de Calais. Les enfants ont eu du mal à se concentrer sur le jeu même lorsque notre service, proposant un espace dédié à des activités encadrées par des adultes, était présent. Non seulement ces expulsions a perturbé notre service, mais il est probable que, en l’absence de Project Play, les enfants rencontrent encore plus de difficultés à se détendre et à jouer, sous la menace constante et la réalité fréquente des expulsions policières.

Les opérations de police dans les lieux de vie ont à maintes reprises porté atteinte au bien-être psychologique des enfants, en perturbant leurs conditions de vie, en provoquant la peur et en limitant leur accès au jeu.

**L'article 31 de la CIDE stipule que tout enfant a le droit de jouer ; ces opérations de police, demandées par le gouvernement britannique et mises en œuvre par l'État français, empêchent les enfants d'exercer ce droit.**



### 3.1.d. Enfants non accompagnés

En 2024, MSF a constaté que l’État ne protège pas les enfants non accompagnés lors des expulsions.

**Les enfants non accompagnés ne sont pas identifiés comme tels. En conséquence, ils sont soumis aux mêmes traitements abusifs que les adultes, y compris l'utilisation de balles en caoutchouc, de gaz lacrymogènes et d'abus racistes.**

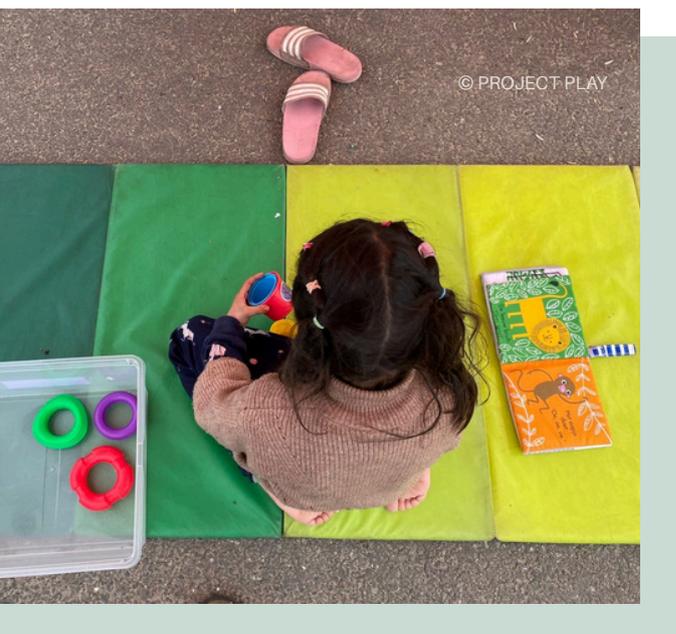
Et ce, malgré leur vulnérabilité accrue due à leur âge, qui devrait non seulement être identifiée

mais aussi leur permettre de bénéficier d'un soutien supplémentaire de la part de la police et des services sociaux.<sup>90</sup>

### RECOMMANDATION À COURT TERME :



**La France doit cesser toutes les opérations violentes, y compris la surveillance, et mettre fin à la politique du " point zéro de fixation ". Le Royaume-Uni doit cesser de les financer.**



**“Nous arrivions souvent sur les lieux de vie pour trouver la police bloquant l'entrée. Nous devons attendre la fin de l'expulsion avant de pouvoir commencer notre séance de jeu, ce qui réduisait le temps dont disposaient les enfants pour jouer.**

**Lorsqu'ils rejoignaient la session, ils étaient parfois émotionnellement perturbés par l'expulsion et qu'ils avaient du mal à participer aux activités.”**

*- Kizzy, bénévole de Project Play*

## 3.2. LE REFUS DE SERVICES COMME FORME DE VIOLENCE

La sécurisation de la frontière contribue également à des décès qui ne sont pas directement liés avec les tentatives de traversée. Les personnes bloquées à la frontière endurent souvent des mois, voire des années dans un état de limbo, confrontées à des violences policières, à des conditions de vie dégradantes, à des accidents de la route et à de graves souffrances psychologiques. Ces dernières années, plusieurs enfants ont perdu la vie en raison du climat général de violence et de sécurisation qui caractérise la frontière franco-britannique.



En 2024, nous avons travaillé avec une famille libyenne ayant quatre enfants, dont le bébé de 10 mois, Mohammed, est décédé à Calais suite à des complications de santé. La famille de Mohammed n'a pas pu accéder aux services et soutiens nécessaires.

Sa mort illustre non seulement l'échec à garantir le droit de demander l'asile, mais aussi l'accès à des soins de santé adéquats, à la protection de l'enfance, à un hébergement et à tant d'autres droits fondamentaux auxquels chaque enfant devrait avoir accès. Si des voies sûres pour rejoindre le Royaume-Uni avaient existé, ou si la famille de Mohammed s'était sentie en mesure de demander l'asile en France et avait reçu un soutien adéquat, sa mort aurait pu être évitée.

Ce manque de services et de soutien affecte tous les enfants avec lesquels nous travaillons. Les enfants présentant des vulnérabilités spécifiques sont particulièrement à risque et peinent souvent à obtenir l'aide dont ils ont besoin. En août 2024, la mère d'un enfant avec qui nous travaillions nous a demandé si nous connaissions une association qui pourrait l'aider à traverser la Manche avec un fauteuil roulant.

Project Play a déjà signalé les impacts graves du manque de services essentiels sur les enfants dans le nord de la France, et nous avons malheureusement observé la poursuite de ces atteintes en 2024 et encore aujourd'hui.<sup>91</sup> Il ne s'agit pas seulement d'un problème de négligence et d'accès inadéquat aux services, mais bien du résultat de politiques croisées et hostiles menées des deux côtés de la Manche.

Ces politiques favorisent la violence, limitent l'accès à l'asile et entraînent le blocage prolongé de personnes dans des conditions de vie dangereuses et dégradantes.



**En conséquence, les enfants subissent des violations régulières et systématiques de leurs droits garantis par la CIDE en raison de ces politiques croisées - notamment le droit à la non-discrimination (article 2), le droit à la vie, à la survie et au développement (article 6), le droit à une aide et à des soins spéciaux pour les enfants handicapés (article 23), et le droit à un niveau de vie suffisant (article 27).**

Chaque enfant a droit à une protection et à un soutien spécifiques pour accéder à ses droits - pourtant, le Royaume-Uni et la France continuent de violer ces engagements internationaux, exposant ainsi les enfants, en particulier ceux présentant des vulnérabilités multiples comme les enfants en situation d'handicap, à des dangers évitables.

### RECOMMANDATION À PLUS LONG TERME :



**La France et le Royaume-Uni doit créer de véritables politiques d'accueil, en accordant la priorité à la dignité et aux droits humains des personnes qui demandent l'asile.**



### 3.3. RÉSUMÉ : LA VIOLENCE DANS LES LIEUX DE VIE



Le recours accru aux expulsions policières, la surveillance constante et le refus d'accès aux services essentiels en 2024 reflètent la sécurisation croissante de la frontière entre le Royaume-Uni et la France. Ces pratiques ne sont pas des actes isolés mais font partie de politiques systématiques promulguées au nom de la dissuasion, mais qui, en réalité, infligent des préjudices quotidiens aux enfants et aux familles vivant dans des lieux de vie informels.

Mises en œuvre par l'État français et largement financées par le gouvernement britannique, ces politiques frontalières violentes privent les enfants de leurs droits et les exposent à des conditions de vie dégradantes, traumatisantes et, dans certains cas, mortelles.

#### La section 3 a établi que :

- Les expulsions sont fréquentes, violentes et perturbent les conditions de vie des enfants. En 2024, HRO a recensé 764 expulsions à Calais, Grande-Synthe et dans les environs. Au cours de ces opérations, les familles ont régulièrement perdu leurs tentes et leurs biens, laissant les enfants sans abri ni chaleur, et perturbant des conditions de vie déjà instables.
- Les expulsions sont une source de violences physiques pour les enfants, en particulier les enfants non accompagnés, qui sont souvent traités comme des adultes - soumis aux gaz lacrymogènes, aux balles en caoutchouc et à des violences policières.
- Les expulsions sont une source de violence psychologique pour les enfants, aggravé par la surveillance régulière des lieux de vie par la police. Certains enfants étaient visiblement perturbés pendant ou après l'expulsion.
- En raison des expulsions, le droit des enfants à jouer est régulièrement compromis. En 2024, 50 % des sessions de Project Play à Calais ont été perturbées par la présence des forces de l'ordre ou par des opérations d'expulsion sur les lieux de vie informels. Lorsque les sessions n'ont pas été directement affectées, de nombreux enfants ont eu du mal à se concentrer ou à s'engager en raison du stress ou de la peur de la police.
- Les conditions de vie dans les lieux de vie informels du nord de la France et l'incapacité du gouvernement français à fournir des services essentiels mettent les enfants et les familles en danger et constituent une violence en soi. Mohammed, un bébé de 10 mois, en raison de complications médicales non prises en charge.



Les politiques et pratiques décrites dans cette section enfreignent les obligations juridiques internationales du Royaume-Uni et de la France en vertu des textes suivants :

**CIDE:** A.2, A.6, A.16, A.19, A.20, A.24, A.27, A.30, A.37 & A.39.

*Comprend le droit à : la santé, un niveau de vie suffisant, ainsi que la protection contre les traitements inhumains ou dégradants.*

Afin d'éviter de nouvelles tragédies dans la Manche, nous recommandons au Royaume-Uni et à la France :

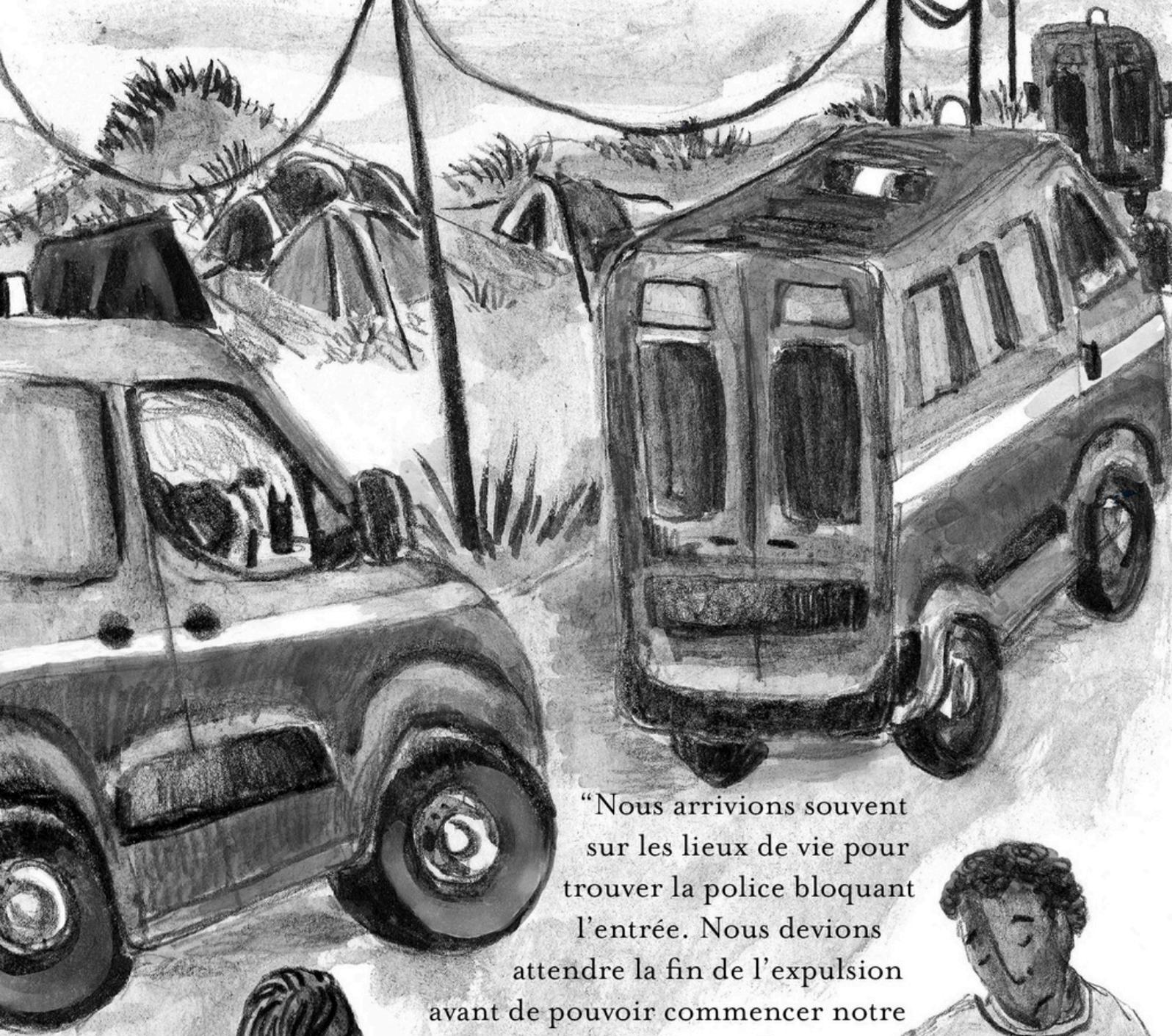


#### À court terme :

- **Mettre fin à toutes les formes de violence à la frontière.** Cela implique que la France cesse toutes les opérations violentes et que le Royaume-Uni cesse de les financer.

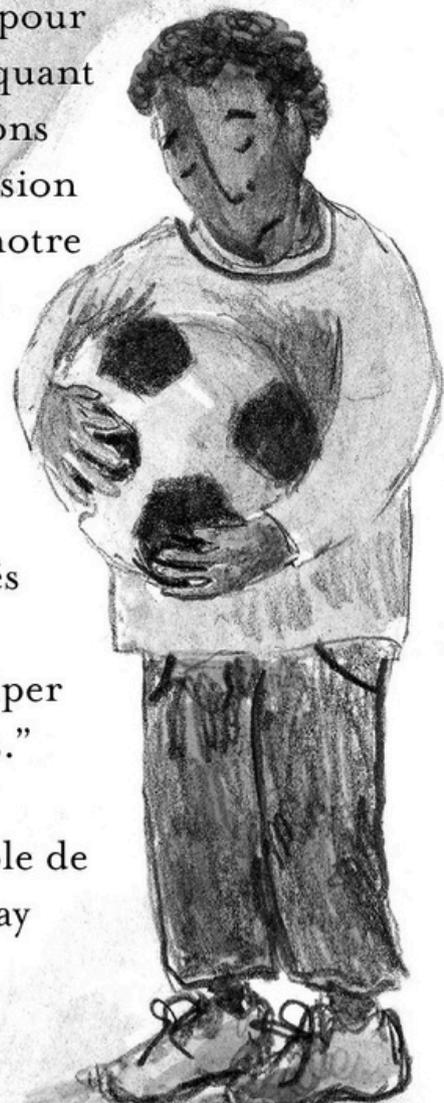
#### À plus long terme :

- **Créer de véritables politiques d'accueil,** en accordant la priorité à la dignité et aux droits humains des personnes qui demandent l'asile.



“Nous arrivions souvent sur les lieux de vie pour trouver la police bloquant l’entrée. Nous devons attendre la fin de l’expulsion avant de pouvoir commencer notre séance de jeu, ce qui réduisait le temps dont disposaient les enfants pour jouer. Lorsqu’ils rejoignaient la session, ils étaient parfois émotionnellement perturbés par l’expulsion et qu’ils avaient du mal à participer aux activités.”

Kizzy, bénévole de  
Project Play



## Section 4:

# LA VIOLENCE LIÉE AUX TENTATIVES DE TRAVERSÉES



Pour la quasi-totalité des personnes bloquées à la frontière dans le nord de la France, les seules possibilités de passage reposent sur des voies irréguliers, notamment les tentatives de traversée à bord de camions ou de petites embarcations. Ces tentatives sont intrinsèquement dangereuses et peuvent être mortelles. L'absence de tout moyen sûr de traverser contraint ces personnes à risquer leur vie, ce qui constitue en soi une forme de violence.

Les gouvernements français et britannique affirment qu'intercepter les personnes tentant de traverser est essentiel pour sauver des vies. En réalité, ces tactiques n'empêchent pas les traversées : sans voies sûres, les personnes continueront à entreprendre ces trajets. En revanche, les politiques sécuritaires, souvent violentes, accroissent les risques de décès et infligent aux survivants des violences physiques et psychologiques profondes.

## 4.1. UN RISQUE CROISSANT DE VIOLENCES PHYSIQUES

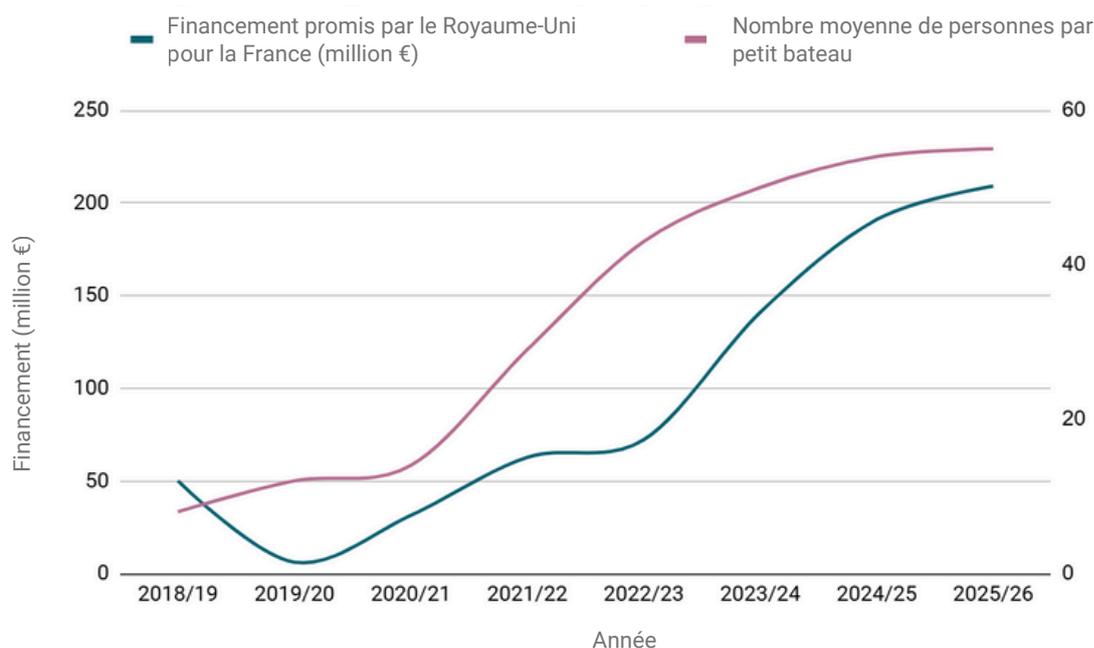
Le renforcement de la sécurisation a considérablement augmenté le risque pour les enfants de subir des violences physiques - allant de blessures sévères à la mort. Selon Alarmphone, les incidents mortels impliquant de petites embarcations surviennent le plus souvent lors de l'embarquement, en conséquence directe de la violence policière et des conditions dangereuses qu'elle engendre.<sup>92</sup>

Cette situation résulte d'une combinaison de facteurs : surpopulation croissante des embarcations, interceptions policières violentes, détours empruntés pour éviter les contrôles, violences exercées par des intermédiaires, et le refus accru d'apporter un soutien matériel aux survivants.

### 4.1.a. La diminution du nombre de bateaux entraîne une surpopulation

On observe un lien direct entre l'augmentation du financement des politiques destiné à "dissuader" les traversées de la Manche, et le risque accru qu'elles comportent.<sup>93</sup>

Comme le montre le graphique ci-dessous, pendant ces dernières années, chaque embarcation transporte un nombre croissant de passagers lors des tentatives de passage. Cette tendance est directement corrélée à l'augmentation des financements britanniques pour la sécurisation des frontières, confirmant les preuves existantes selon lesquelles les politiques de dissuasion ne servent pas à empêcher les passages, mais à les rendre plus dangereux.



**Graphique 1: UK Financement par le Royaume-Uni et nombre de personnes par bateau**

*Graphique créé à partir des données de croisements du ministère de l'intérieur britannique et des recherches de la Chambre des communes sur le financement.<sup>94</sup>*

## Les données du ministère de l'Intérieur britannique et de la Chambre des communes montrent une multiplication par cinq des sommes versées par le Royaume-Uni à la France pour la sécurisation des frontières.

La majorité de ces fonds est dépensée en ressources, notamment à l'achat de matériel de surveillance (drones, hélicoptères, caméras de chasse),<sup>95</sup> mais aussi à financer les patrouilles de police.<sup>96</sup>

Ces équipements et les équipes qui les opèrent permettent à la police d'intercepter aussi bien les embarcations en mer que les personnes avant le départ. La réduction du nombre de bateaux disponibles et la baisse des traversées réussies ne découragent pas les départs : elles entraînent au contraire une concentration accrue des passagers sur les embarcations, augmentant les risques de naufrage ou de mort par écrasement.<sup>97</sup>

**Ce dernier présente des dangers spécifiques pour les enfants.** Le Refugee Council souligne que certains sont placés au centre des bateaux pour éviter qu'ils ne tombent à l'eau, ce qui accroît le risque d'écrasement dans les situations de surpeuplement et de noyade en cas d'effondrement de l'embarcation.<sup>98</sup> **Au moins trois des enfants** tués en 2024 sont morts des suites de blessures par écrasement :

**Sara, 7 ans**, meurt écrasée dans un bateau surchargé le 23 avril 2024. Alarmphone rapporte que l'usage de gaz lacrymogène par la police a semé la panique, précipitant le départ.<sup>99</sup>

**Mansur, 2 ans**, meurt par asphyxie après avoir été écrasé le 5 octobre 2024.<sup>100</sup>

**Maryam, 4 mois**, décède dans les mêmes circonstances, lorsque l'embarcation de sa famille s'effondre le 17 octobre 2024.<sup>101</sup>

Pour les enfants, ces situations sont dangereuses et effrayantes. À plusieurs reprises, des enfants et des parents ont parlé à Project Play de la surpopulation qu'ils ont connue sur les bateaux lors des tentatives de traversée.

En août 2024, un père de quatre enfants a raconté avoir rencontré des problèmes sur les plages, notamment avec la police et la surcharge des bateaux, ce qui lui faisait peur. À une autre occasion, un enfant de 7 ans nous a raconté qu'elle avait vu des gens tomber du bateau lors d'une tentative de traversée en octobre 2024, et qu'elle avait dû nager pour se mettre à l'abri. Pendant ce temps, dit-elle, la police leur criait dessus.

**Trois jours après un naufrage meurtrier en septembre 2024, une enfant nous a raconté qu'elle se trouvait dans un bateau qui avait trop de monde et qui a commencé à se remplir d'eau. Elle nous a dit que son petit frère toussait encore des jours plus tard parce qu'il avait avalé de l'eau de mer et qu'il avait été hospitalisé. Elle raconte que son père s'est cassé la main pour les faire monter dans le bateau de sauvetage et que plus de dix personnes sont mortes.**

### 4.1.b. Interception sur les plages

La surpopulation des embarcations est aggravée par les interceptions policières violentes sur les plages.

En 2024, Project Play et nos associations partenaires dans le nord de la France ont observé une intensification de la violence policière et de la répression, en particulier vis-à-vis des petites embarcations.

Utopia 56 a enregistré 264 incidents de violence policière dans ce contexte en 2024, incluant l'usage de gaz lacrymogène et le sabotage d'embarcations par perforation, une tendance qui se reflète dans les rapports réguliers de violence sur les plages que nous avons reçus de la part d'enfants tout au long de 2024.

Lors de ces incidents, la police a régulièrement utilisé des gaz lacrymogènes pour tenter de disperser les personnes qui espéraient traverser.



© LUIS LUJAN, PROJECT PLAY

**En mai 2024, un bébé de 2 mois a souffert d'irritations oculaires après que la police ait utilisé du gaz lacrymogène envers sa famille.**

Les enfants sont particulièrement exposés à ce produit chimique en raison de leur petite taille, de leur rythme respiratoire plus rapide et de leur sensibilité accrue.<sup>102</sup> À cela s'ajoute la hauteur à laquelle les bombes sont déployées, ce qui fait que les enfants sont plus susceptibles de recevoir des doses plus élevées de l'agent chimique.<sup>103</sup>



© PROJECT PLAY

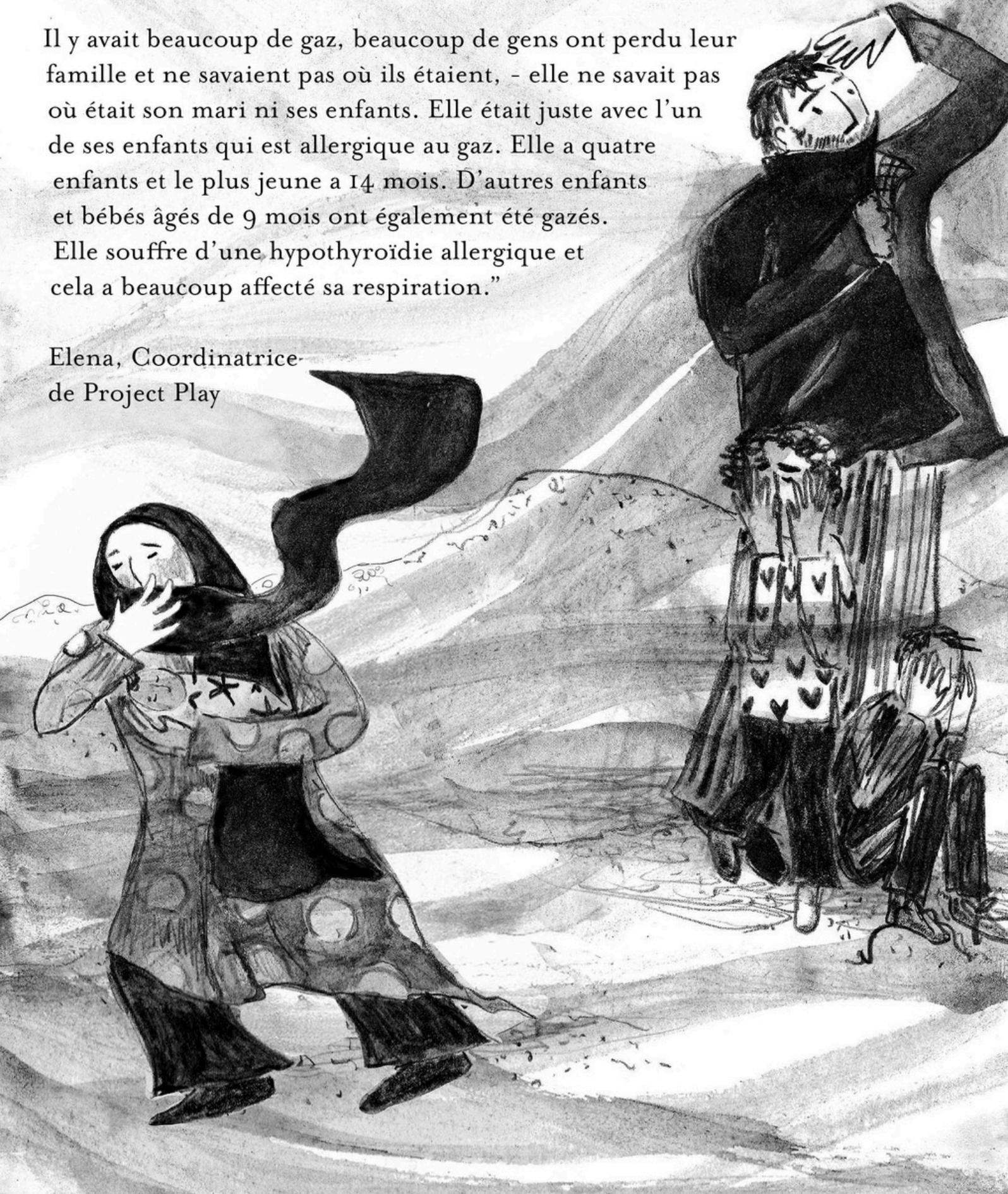
**En août 2024, un enfant de 8 ans nous a dit qu'il avait été poursuivi par la police. Ils ont décrit que les policiers avaient quelque chose ressemblant à un pistolet et qu'ils avaient pulvérisé quelque chose sur eux - ils ont montré les nuages dans le ciel et ont dit que cela ressemblait à cela, et ils ont toussé pour imiter les effets.**

Les enfants ne comprennent peut-être pas les armes utilisées contre eux par la police, mais cela ne les empêche pas d'en être les cibles.

“Une mère m’a raconté son expérience sur la plage. Les hommes sont allés mettre le bateau à l’eau et la police a lancé des gaz lacrymogènes et a poignardé le bateau. La police est ensuite venue mettre du gaz sur les familles qui se trouvaient dans les dunes, plus loin de la mer. Ils ont lancé le gaz et tout ce qui se trouvait autour d’eux était rouge. Il y avait 9 ou 10 familles.

Il y avait beaucoup de gaz, beaucoup de gens ont perdu leur famille et ne savaient pas où ils étaient, - elle ne savait pas où était son mari ni ses enfants. Elle était juste avec l’un de ses enfants qui est allergique au gaz. Elle a quatre enfants et le plus jeune a 14 mois. D’autres enfants et bébés âgés de 9 mois ont également été gazés. Elle souffre d’une hypothyroïdie allergique et cela a beaucoup affecté sa respiration.”

Elena, Coordinatrice  
de Project Play





Une autre tendance observée à la fois par Project Play et Utopia 56 est que **la police a lacéré des bateaux gonflables au moment où les gens montaient à bord.**

En mars 2024, un enfant de 7 ans nous a raconté qu'il avait essayé de traverser la nuit précédente, mais que la police avait poignardé le bateau et lui avait crié dessus. Il nous a dit que ce n'était pas bien de faire cela à des enfants, et qu'il s'était énervé lorsqu'un autre enfant avait commencé à parler de la police.

De retour d'une tentative de traversée en juin 2024, un enfant de 11 ans nous a raconté qu'il avait essayé d'aller en Angleterre, mais que la police avait mis un couteau dans son bateau.

Trois mois plus tard, un enfant de cinq ans nous a raconté qu'il revenait d'une tentative de traversée et que son bateau avait été percé par la police.

Ces coups de couteau aggravent la surpopulation des bateaux qui parviennent à quitter le rivage, ce qui exacerbe encore le risque pour les enfants et leurs familles. Le fait de poignarder ou percer les bateaux qui sont à flot et dans l'eau risque de faire tomber les passagers, les exposant directement au risque de noyade et d'hypothermie. À plusieurs reprises, des enfants se sont présentés à nos sessions avec des vêtements encore trempés par les tentatives de traversée.

Des enfants ont également été blessés en tentant d'échapper à la police lors d'interceptions.

**En juin 2024, nous avons rencontré deux enfants blessés aux jambes à la suite de tentatives de traversée, l'un d'entre eux devant utiliser des béquilles. En octobre 2024, nous avons rencontré une enfant de 8 ans qui avait des égratignures au visage. Elle a expliqué qu'elle les avait eues en courant dans les bois après une tentative de traversée échouée, vraisemblablement poursuivie par la police ou des intermédiaires.**

Outre l'investissement de plusieurs millions de livres du gouvernement britannique dans la sécurisation des frontières, le gouvernement français est également responsable du financement et de l'exécution de la surveillance et des interceptions qui ont conduit à l'augmentation des tentatives de passage dangereuses et mortelles.<sup>104</sup>

La coopération transfrontalière est souvent justifiée par la volonté de sauver des vies et d'assurer la sécurité des personnes. Cependant, elle a l'effet inverse: elle expose les enfants à un risque direct de blessures graves et de décès, tout en leur faisant vivre des expériences traumatisantes et violentes.



**En vertu de l'article 19 de la CIDE, les enfants ont le droit d'être protégés contre toutes les formes de violence. Les États parties à la Convention, dont la France et le Royaume-Uni, ont le devoir de les protéger contre la violence. Pourtant, l'expérience des enfants à la frontière franco-britannique illustre que, loin de protéger les enfants de la violence, les stratégies mises en place par les autorités françaises et financées par le gouvernement britannique les y exposent.**

### 4.1.c. Des routes de plus en plus dangereuses

Face aux violences accrues en 2024, certains cherchent de nouveaux points de départ pour éviter la police, ce qui a pour effet de multiplier les tentatives de traversée le long de la côte et dans les voies navigables intérieures. Ce changement a aggravé les risques déjà associés aux tentatives de traversée, augmentant la distance que les personnes devaient parcourir et, par conséquent, le risque que quelque chose tourne mal. Il a également introduit de nouveaux dangers : par exemple, les eaux profondes des canaux et des voies navigables intérieures font que les personnes se retrouvent immédiatement hors de leur profondeur, ce qui augmente le risque de noyade en cas de chavirement ou de chute par-dessus bord.

**En mars 2024, Roula, 7 ans, s'est noyée dans un canal situé à 20 km de Calais, au début d'une tentative depuis l'intérieur des terres.<sup>105</sup> Sa famille faisait partie de ceux qui ont essayé d'éviter les interceptions policières sur les plages. Il s'agissait d'un risque supplémentaire directement lié à la sécurisation de la frontière, qui a tragiquement tué Roula.**



Ces détours imposent souvent de longues marches, parfois de plusieurs heures, sur des terrains difficiles, et **la fatigue touche particulièrement les enfants**. En raison de la forte présence policière sur de nombreuses plages, ceux qui tentent de traverser doivent marcher sur de longues distances pour rejoindre des points plus discrets.

En mars 2024, le père d'un enfant de 6 ans nous a raconté qu'ils avaient marché pendant six heures pour atteindre un lieu de traversée, avant que la police ne les empêche de continuer.

Les parents évoquent fréquemment leur inquiétude face à l'épuisement de leurs enfants après de tels épisodes. Par exemple :

En août 2024, la mère d'un enfant de 11 ans nous a expliqué que son fils pleurait après avoir marché toute la nuit et était extrêmement fatigué.

La police contrôle également régulièrement les transports publics, dès qu'elle soupçonne des tentatives de traversée, ce qui oblige les personnes à parcourir encore plus de distance à pied pour atteindre les plages. À la fin de 2024, une nouvelle politique locale a instauré des contrôles d'identité sur certaines lignes de bus pour limiter l'accès facile aux plages.

En 2024, nous avons observé que ces longues marches ont un impact significatif sur le bien-être physique et psychologique des enfants, souvent mentionné lors de nos sessions ou visible lorsqu'ils s'endorment en journée.

### 4.1.d. La violence des intermédiaires

En l'absence de voies sûres et accessibles, la majorité des traversées sont organisées par des intermédiaires. Ceux-ci recourent fréquemment à la violence, notamment envers ceux qui n'ont pas payé leur place.<sup>106</sup> Les enfants non accompagnés, souvent sans ressources, sont particulièrement exposés à ces agressions. En 2024, ECPAT France a identifié cette violence comme la première cause de maltraitance subie par les jeunes exilés.

**Le renforcement sécuritaire renforce le pouvoir de ces réseaux, exposant encore davantage les enfants à la violence et à l'exploitation. La seule solution pour protéger les enfants est de garantir des voies sûres et accessibles.**

Les enfants non accompagnés sont également plus susceptibles que les autres personnes exilées d'essayer de traverser à bord de camions plutôt que de petites embarcations. En 2024, Utopia 56 a enregistré les appels de 103 enfants non accompagnés à la suite de tentatives de traversée en camion qui ont échoué. L'une des raisons est qu'il n'est pas nécessaire de payer un intermédiaire.

Cependant, cela expose ces enfants à d'autres dangers, notamment à des attaques violentes de la part des chauffeurs. En 2024, Utopia 56 a enregistré 4 cas de violence de la part de chauffeurs de camion envers des enfants non accompagnés, mais il est probable que le nombre réel soit bien plus élevé.

Les passages de camions comportent également de nombreux autres risques pour la santé physique, notamment l'asphyxie et le fait d'être heurté par le trafic en tentant de monter dans un camion. Une fois de plus, les enfants non accompagnés sont particulièrement exposés à ces dangers.



**Outre leur obligation de protéger les enfants contre la violence (A. 19) et l'exploitation (A. 36), les États doivent également fournir des soins et une protection spécifiques aux enfants non accompagnés, conformément à l'article 20 de la Convention des Nations Unies relative aux droits de l'enfant (CIDE).**

**L'incapacité du Royaume-Uni et de la France à garantir des voies d'accès sûres, qui ont au contraire renforcé la sécurisation des frontières, pousse les enfants vers des intermédiaires, les exposant ainsi à la violence et à l'exploitation.**

**RECOMMANDATIONS À COURT TERME :**



**La France doit cesser toutes les opérations violentes, y compris la surveillance, et mettre fin à la politique du " point zéro de fixation ". Le Royaume-Uni doit cesser de les financer.**

#### 4.1.e. Traversées échouées : le manque de soutien de l'État

Les traversées, qu'elles soient dues à l'intervention policière ou à des bateaux surchargés, sont une expérience traumatisante, tant sur le plan physique que psychologique. Utopia 56 (U56) a rencontré 14 538 personnes impliquées dans 659 tentatives de traversée infructueuses. Parmi elles se trouvaient 1131 enfants, dont 268 étaient des enfants de moins de 18 ans qui n'étaient pas accompagnés.

En 2024,  
U56 a rencontré

**659**

tentatives de traversée  
infructueuses

Parmi elles,  
se trouvaient

**1,131**

enfants.

dont  
**268**

qui n'étaient pas  
accompagnés

Il s'agit d'une nette augmentation par rapport aux années précédentes et d'une conséquence directe de la présence accrue de la police sur les plages.

**Dans la grande majorité de nos sessions en 2024, les enfants ont parlé de tentatives de traversée échouées, décrivant la violence subie, les risques de noyade, la perte de proches, et la peur pour leur propre sécurité.**

Ces événements impliquent souvent un grand nombre de personnes et une confusion quant à ce qui se passe, ce qui accroît le stress psychologique. Les personnes peuvent rester trop longtemps dans l'eau froide, avec un risque d'hypothermie, surtout en l'absence de soutien après les naufrages.

**En février 2024, un enfant non accompagné de 16 ans nous a raconté que, lors d'une tentative, tout le monde s'était retrouvé trempé et frigorifié après une panne de moteur. Après cette expérience, il avait peur de retenter la traversée et a demandé à Project Play des conseils pour passer sans bateau.**

Après des échecs de traversée, les personnes se retrouvent souvent mouillées et bloquées dans des endroits isolés, et subissent un traumatisme mental lié à la tentative ratée. Les autorités françaises répondent rarement à ces besoins, y compris pour les enfants.



La police française rencontre souvent ces familles sans leur proposer d'hébergement, de vêtements secs ou de soutien adapté. Le soutien après des traversées échouées vient rarement de l'État : Utopia 56 et d'autres associations comblent les lacunes laissées par les autorités.

En mai 2024, nous avons rencontré une famille qui avait dû marcher trois heures pour trouver un endroit sûr pour dormir après avoir été arrêtée par la police, alors qu'ils étaient mouillés suite à un échec de traversée.

En octobre 2024, nous avons rencontré un enfant de 8 ans dont le pantalon avait été trempé par l'eau. L'ONG qui fournit habituellement des vêtements n'ayant pas pu le faire ce jour-là, il n'a pas pu remplacer son pantalon.

Utopia 56 a trouvé de nombreux cas où l'État a négligé de fournir un soutien fondamental aux enfants non accompagnés après les tentatives de traversée.

**En 2024, ils ont enregistré 43 incidents où des enfants non accompagnés ont cherché un hébergement après des tentatives de traversée échoué et ont été refusés. Et ce, malgré les obligations légales précises des autorités françaises de garantir un hébergement à ces enfants**

Les 43 cas de négligence de la part de l'État ne sont que ceux qui ont été enregistrés et le nombre réel est probablement beaucoup plus élevé, car il inclut uniquement les enfants ayant demandé un abri.

**L'article 39 de la Convention des Nations Unies relative aux droits de l'enfant stipule que les enfants ayant vécu un traumatisme doivent bénéficier d'un soutien approprié. Cependant, après les échecs de la traversée, le gouvernement français ne veille pas à ce que ce besoin soit satisfait.**



**Au contraire, lorsqu'il interagit avec les survivants, c'est souvent pour les détenir et les interroger, ce qui constitue une réponse violente et préjudiciable.**<sup>107</sup>

Il s'agit d'une réponse violente et préjudiciable à des personnes qui viennent de vivre un événement traumatisant.

Les familles des personnes décédées ne reçoivent aucune aide pour accéder aux services, parler à la police ou organiser des funérailles. Les associations se retrouvent une fois de plus à devoir accompagner les personnes confrontées à la douleur indescriptible de ces situations.<sup>108</sup>

Lorsque les personnes arrivent au Royaume-Uni après avoir traversé la frontière, elles sont également soumises à des interactions avec les autorités, y compris leur entretien de contrôle d'asile, peu de temps après leur arrivée. Il existe peu de soutien psychologique, même pour les personnes qui ont été témoins de décès et d'autres événements traumatisants au cours de leur traversée.

#### RECOMMANDATION URGENTE :



**Le Royaume-Uni et la France devraient assumer leurs responsabilités dans les incidents survenus dans la Manche, notamment en améliorant le soutien matériel et psychologique offert aux survivants des tentatives de traversée qui ont échoué.**

“Une enfant de 8 ans que j'avais rencontrée plusieurs fois m'a raconté la fois où elle avait essayé de traverser et s'était presque noyée. Elle s'est levée pour jouer la comédie et a mimé le fait de cracher de l'eau et de s'efforcer de respirer.

Elle m'a dit qu'il y avait un risque que le bateau de son amie coule. Elle m'a dit qu'elle avait dû fuir la police et qu'elle s'était blessée en tombant sur des rochers. Elle a également été aspergée de gaz lacrymogène par la police, ce qui a nécessité son hospitalisation pendant deux jours.”

- Lily MacTaggart, Coordinatrice de Plaidoyer, Project Play



## 4.2. VIOLENCE PSYCHOLOGIQUE ET ÉMOTIONNEL

L'impact psychologique sur les enfants lié à des expériences passées ou potentielles de franchissement de la frontière a été un défi récurrent pour notre équipe tout au long de l'année 2024. Si nous avons toujours observé comment ces expériences affectent les enfants que nous accompagnons, 2024 a marqué une escalade sans précédent – tant par le nombre de récits et de confidences partagés avec nous que par leur gravité.

Notre équipe a reçu un nombre croissant de récits d'enfants préoccupants et de rapports alarmants pour le bien-être des enfants, en raison de l'intensification des violences policières, de l'augmentation du nombre d'expériences de quasi-noyade et d'enfants témoins de décès lors de tentatives de franchissement de la frontière.

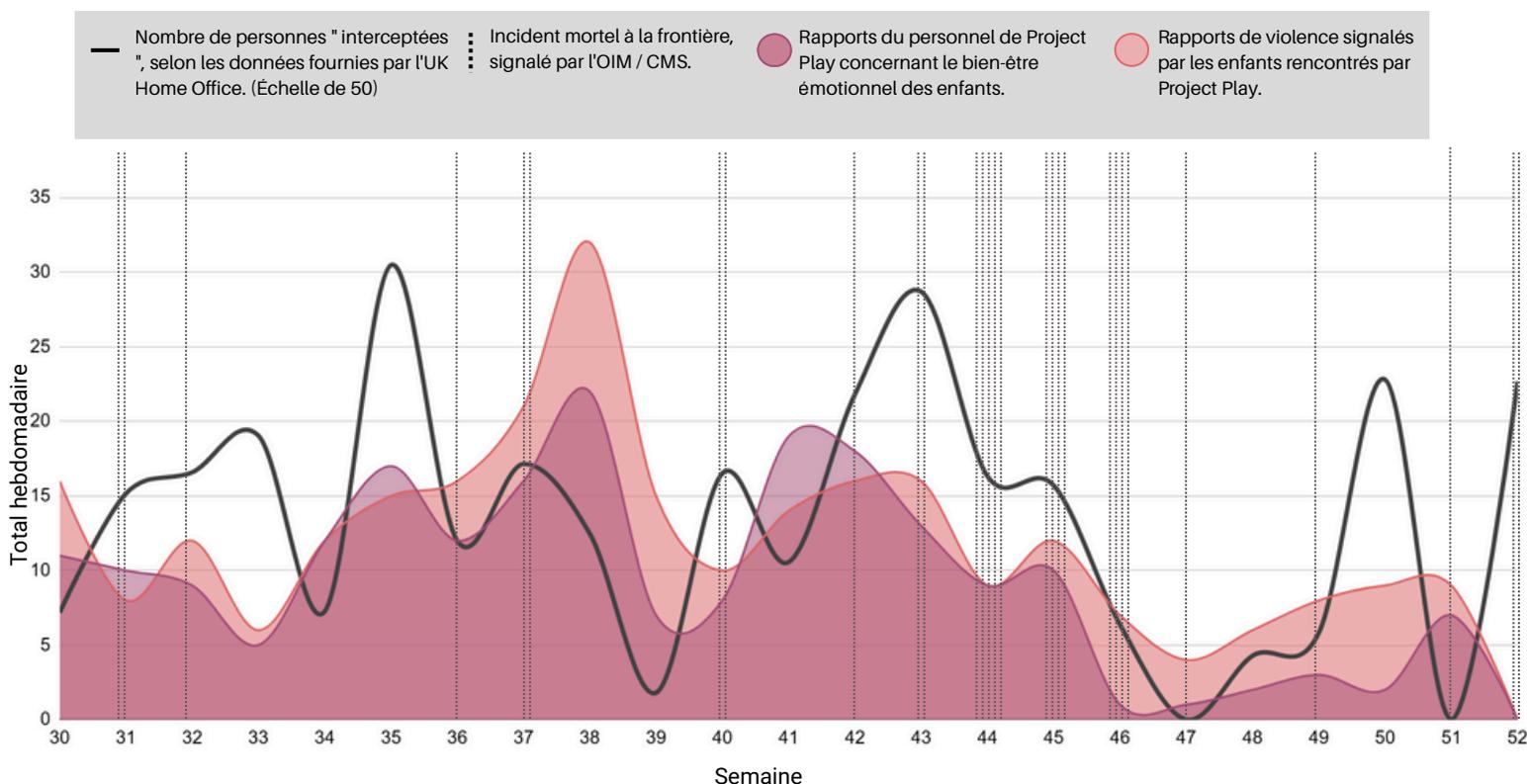
**Cet impact était double: les enfants rêvaient souvent d'atteindre le Royaume-Uni, persuadés qu'une vie meilleure les y attendait, tout en étant paralysés par la peur de traverser sur de petits bateaux.**

Bien que nous ne puissions pas observer directement les effets à long terme, il est probable que ces traumatismes persistent et continuent d'influencer ces enfants durablement.<sup>110</sup>



L'article 22 de la CIDE protège les droits des enfants réfugiés et de ceux qui cherchent à obtenir le statut de réfugié; les gouvernements doivent veiller à ce que ces enfants bénéficient d'une assistance et d'une protection appropriées et spécifiques. Pourtant, les gouvernements britannique et français ne parviennent pas à adapter les services d'aide aux enfants en quête de sécurité à la frontière franco-britannique. Au contraire, ils sont exposés à diverses formes de violence, y compris de la part de l'État, en violation de l'article 27 de la Convention.

Le graphique ci-dessous illustre le lien entre les interceptions par l'État, les incidents mortels et le bien-être psychologique et émotionnel des enfants à la frontière franco-britannique pendant le second semestre de 2024, période la plus meurtrière.



Graphique 2: Corrélation entre interceptions, incidents mortels et bien-être émotionnel des enfants – juillet à décembre 2024  
 Graphique créé à partir des données de croisements du ministère de l'intérieur britannique et de Project Play.

**Les pics du nombre d'enfants victimes de violences, ayant traversé la frontière et exprimant des préoccupations quant à leur bien-être émotionnel, surviennent systématiquement après les périodes d'intensification des interceptions. Cela suggère qu'une sécurisation croissante et violente a un impact directement néfaste sur le bien-être des enfants.**

Certaines exceptions à cette tendance s'expliquent par le fait que les enfants restent plus longtemps à la frontière et par l'impact prolongé des expériences passées sur leur bien-être. Par exemple, alors que les semaines 46 à 49 ont vu une baisse du taux d'interceptions, la majorité des enfants qui nous ont signalé avoir été victimes de violences étaient présents au cours des six semaines précédentes, marquées par des interceptions particulièrement intenses et des décès réguliers.

De plus, les semaines marquées par des décès coïncident souvent avec des hausses notables de détresse psychologique, confirmant les effets traumatisants d'avoir été témoin ou informé de morts à la frontière.

Les politiques de dissuasion se sont révélées à maintes reprises inefficaces pour atteindre leur objectif déclaré : les gens continueront à entreprendre ce voyage tant qu'ils n'auront pas d'alternatives sûres.<sup>111</sup> Ces données montrent que les interceptions n'empêchent pas les traversées, mais augmentent plutôt le risque et exacerbent le traumatisme pour les enfants - à la fois par des expériences directes et par une exposition secondaire à la violence et à la mort. Au-delà des chiffres, cela se reflète clairement dans les mots et les récits que les enfants partagent avec notre équipe.

#### 4.2.a. Peur de traverser

Les enfants posaient fréquemment des questions sur le Royaume-Uni et leurs espoirs d'une vie meilleure, décrivant les maisons ou les animaux qu'ils espéraient avoir après leur passage. En avril 2024, un enfant de 12 ans nous a confié qu'il aurait un chien et un chat une fois arrivé au Royaume-Uni. Tout au long de l'année, nous avons rencontré de nombreux enfants qui nous disaient qu'ils ne nous reverraient pas car ils partiraient au Royaume-Uni le lendemain.



Ils posaient aussi des questions détaillées sur la traversée et sur les moyens de se protéger, exprimant souvent **leur peur des bateaux**.

En août 2024, une fillette de 9 ans répétait sans cesse à un bénévole qu'elle avait peur de tomber à l'eau.

Les enfants plus âgés (plus de 10 ans) expriment généralement ces craintes, sans doute parce qu'ils ont une meilleure conscience des risques.

En décembre 2024, deux enfants de 11 ans nous ont confié qu'ils craignaient de se noyer.

En février 2024, un enfant non accompagné de 16 ans a demandé à Project Play s'il pouvait être adopté pour éviter de traverser seul sur un bateau.

Mais les plus jeunes avaient aussi peur.

En septembre 2024, un enfant de 7 ans expliquait que le bateau lui faisait peur à cause de la surpopulation à bord, évoquée dans la section 5.1.a.

Les expériences passées de traversée amplifiaient ces craintes. En octobre 2024, un enfant de 7 ans nous a raconté qu'il tenterait de traverser ce soir-là, rappelant des tentatives précédentes où il avait été attaqué par la police et avait été témoin d'un naufrage.

**Dans l'ensemble, nous avons observé une peur constante chez de nombreux enfants en attente de passage, avec un impact réel sur leur santé mentale.**

Les parents partagent également ces inquiétudes et l'impact qu'elle aura sur leurs enfants. En janvier 2024, la mère d'un enfant de 6 ans nous a dit qu'elle était stressée parce qu'ils ne pouvaient pas encore se rendre au Royaume-Uni et que la mer était effrayante à ce moment-là.

À leur tour, les enfants ont pu ressentir la peur de leurs parents et leur propre santé mentale en a été affectée. En décembre 2024, une enfant de 12 ans nous a dit qu'elle voulait frapper un intermédiaire parce que sa mère était tellement inquiète à l'idée de traverser qu'elle en pleurait.



De nombreux enfants ont également exprimé **leur préoccupation pour la traversée par le biais de l'art et du jeu** au cours de nos sessions. Les enfants ont souvent dessiné des bateaux ou des caricatures de personnes tentant de traverser la Manche.

En janvier 2024, un enfant a fait des bruits de moteur et a fait semblant de conduire un bateau.

En avril 2024, deux enfants ont fabriqué des bateaux en papier et ont parlé de leur présence dans l'eau, tandis qu'un autre enfant a parlé de son désir d'aller en Angleterre.

En mai 2024, un enfant de 5 ans a construit un bateau Lego et a dit qu'il allait au Royaume-Uni. Ils ont dit que la Jungle était terminée et que tout le monde allait au Royaume-Uni.

En septembre 2024, un enfant de 11 ans a expliqué que tous les enfants de la session jouaient à un jeu sur la traversée vers le Royaume-Uni.



© PROJECT PLAY

“Les enfants dessinent sans cesse des bateaux et des traversées, ce qui montre à quel point cette question occupe leur esprit. Un enfant de 13 ans nous a même dit que résoudre un Rubik's cube était presque aussi difficile que passer au Royaume-Uni – c'est leur référence pour tout ce qui se passe à Calais.”

- Connie Brophy, Coordinatrice Project Play

### 4.2.b. Tentatives répétées et longues attentes

En 2024, les enfants avec lesquels nous avons travaillé ont passé plus de temps à la frontière que les années précédentes. Alors qu'en 2023, les enfants étaient présents à la frontière pendant 2,5 semaines en moyenne, ce chiffre est passé à 3,7 semaines en 2024. Certains enfants et familles sont restés bloqués bien plus longtemps - nous avons travaillé avec une famille pendant 40 semaines. Cette situation s'explique en grande partie par la sécurisation croissante de la frontière, évoquée plus haut dans le rapport, ce qui signifie que les tentatives de traversée sont plus susceptibles d'échouer en raison d'une interception par les autorités ou de la surcharge des embarcations.



Les enfants évoquent souvent leur **situation de blocage à la frontière** et le **nombre de tentatives pour traverser**.

En juin 2024, une fillette de 11 ans nous a dit que son amie, âgée de 13 ans, avait fait plus de 60 tentatives et qu'elle la plaignait "au plus profond de son âme".

En novembre 2024, les parents d'une enfant de 3 ans nous a dit qu'ils avait essayé de passer 15 fois.

En décembre 2024, une enfant de 12 ans nous a dit qu'elle avait essayé de passer 12 fois et qu'elle connaissait d'autres enfants qui avaient essayé au moins 20 fois.

Ils s'inquiétaient souvent de la durée passée par certains enfants dans le nord de la France. L'incertitude – ne pas savoir si la police, les intermédiaires ou la météo permettront une nouvelle tentative – contribue clairement à de l'anxiété et de l'instabilité chez les enfants.

L'impact de la traversée sur le bien-être physique et psychologique des enfants est souvent exacerbé: plus les enfants sont présents longtemps dans le nord de la France, et plus ils subissent d'échecs lors de leurs tentatives de traversée. Pour les enfants présents pendant plusieurs semaines, nous constatons régulièrement une baisse de leur humeur et une augmentation de la détresse émotionnelle et de leur dysrégulation. Des séjours plus longs signifient également plus de tentatives de traversée, chaque tentative de traversée apportant son lot d'expériences difficiles ayant un impact sur la santé physique et psychologique des enfants.

En août, un garçon de 13 ans a raconté que sa famille – avec ses petits frères et sœurs âgés de 6 et 3 ans – avait été attaquée par la police lors d'une tentative de passage, ce qui les avait empêchés de traverser. C'est l'un des nombreux exemples où la stratégie de sécurisation des gouvernements britannique et français a directement empêché un passage, exactement comme ils l'avaient prévu.

**Pourtant, le prix à payer ne se limite pas à la violence directe subie par les enfants et les adultes : c'est aussi la prolongation du séjour de cette famille dans le nord de la France, ce qui signifie qu'elle reste coincée, vivant dans des conditions instables et insalubres, sans aucune certitude quant au moment - ni même à la possibilité - de franchir la frontière.**

### 4.2.c. Séparation et peur de la séparation



Certains enfants avec lesquels nous avons travaillé ont évoqué le fait d'être séparés de membres de leur famille déjà passés au Royaume-Uni.

En juillet 2024, la mère d'un enfant de 6 ans nous expliquait que le père était déjà de l'autre côté de la Manche et qu'elle espérait pouvoir le rejoindre rapidement.

En août 2024, deux enfants de 9 et 6 ans nous ont dit que leur père s'y trouvait aussi et qu'il devrait venir les chercher, faute de quoi seule leur mère pourrait partir.

Les parents n'étaient pas les seuls à être séparés de leurs enfants :

En septembre 2024, une jeune fille de 15 ans nous a dit que son frère aîné avait réussi à traverser le pays il y a trois semaines et qu'elle espérait le rejoindre.

En octobre, une mère et son enfant de 7 ans nous ont dit qu'ils pensaient que le père de famille et les frères et sœurs de 8 et 6 ans se trouvaient au Royaume-Uni.

D'autres enfants exprimaient surtout la peur d'être séparés de leur famille pendant la traversée.

**“ Lors d'une de nos séances, deux enfants de 11 ans nous ont confié qu'ils craignaient de se noyer et que leur famille soit dispersée en mer. ”**

- Lily MacTaggart, Coordinatrice de Plaidoyer, Project Play

En France comme au Royaume-Uni, les procédures de regroupement familial existent, mais elles restent largement inefficaces et inaccessibles.

Des changements récents ont encore réduit l'accessibilité de ces programmes, notamment avec l'abrogation de l'amendement Dubs au Royaume-Uni, qui permettait aux enfants non accompagnés de venir au Royaume-Uni pour demander l'asile en toute sécurité.

En conséquence, de nombreux enfants – y compris des enfants non accompagnés – se voient refuser la possibilité d'un regroupement familial sûr et se retrouvent au contraire exposés à des risques considérables.



**L'article 10 de la Convention relative aux droits de l'enfant (CIDE) protège le droit au regroupement familial, et l'article 9 précise que les enfants ne doivent pas être séparés de leurs parents, sauf si cela est inévitable. Pourtant, les gouvernements britannique et français ne respectent pas ces droits : ils n'offrent pas de voies de passage sûres et accessibles vers le Royaume-Uni.**



© LUIS LUJAN, PROJECT PLAY

#### 4.2.d. Témoin de la mort

L'augmentation dramatique du nombre de décès à la frontière franco-britannique en 2024 a fait que davantage de personnes ont été témoins et victimes d'accidents mortels. Cela a également été le cas pour les enfants, qui ont été profondément marqués par ces événements.

Lorsque nous avons travaillé avec les enfants peu après ces incidents, nous avons souvent remarqué une augmentation des comportements violents et des expressions de peur et d'inquiétude. D'autres enfants voulaient parler des décès dont ils avaient été témoins ou dont ils avaient entendu parler, ce qui montrait qu'ils avaient besoin d'exprimer verbalement ces événements traumatisants.



La période de juillet à octobre 2024 a été particulièrement meurtrière, marquée par de nombreux décès lors de tentatives de traversée. Dans de nombreux cas, les enfants ont été directement témoins de ces décès.

En juillet 2024, le père de deux garçons âgés de 8 et 6 ans nous a raconté qu'ils se trouvaient sur un bateau avec une femme qui est morte pendant la traversée.

En septembre 2024, après un naufrage ayant causé 12 morts, un enfant de 7 ans qui y avait assisté nous a décrit la scène et a demandé si l'événement avait été relayé dans les médias. Une autre famille, avec des enfants de 7, 5 et 3 ans, nous a également raconté avoir été témoin du naufrage.

Lors d'un autre drame en septembre 2024, qui a coûté la vie à 8 personnes, une enfant de 11 ans nous a expliqué qu'elle connaissait un jeune homme décédé ce jour-là. Elle a expliqué qu'elle savait qu'il appelait sa mère tous les jours, et qu'elle se sentait triste pour sa mère qui allait lui manquer. Au cours de la même séance de jeu, une enfant de 13 ans a, elle aussi, beaucoup parlé d'un homme mort dans ce même naufrage.

“Savais-tu qu'il y a beaucoup de Kurdes enterrés ici qui sont morts dans un bateau ?

Je ne veux pas mourir dans un bateau.”

- J\*, 8 ans, s'adressant à notre équipe lors des funérailles d'un bébé tué lors d'une tentative de traversée.



© PROJECT PLAY

Ces récits montrent à quel point chaque décès à la frontière a un impact psychologique profond sur les enfants, même ceux qui n'étaient pas directement impliqués. Ces traumatismes pourraient être évités si les gouvernements britannique et français offraient un accès sûr à l'asile pour toutes les personnes qui en ont besoin.

Cette situation est encore aggravée par le manque d'accès à un soutien psychologique tant dans le nord de la France qu'à l'arrivée au Royaume-Uni pour les enfants et leurs familles<sup>102</sup>. Ce constat est aggravé par l'absence de soutien psychologique adapté, aussi bien dans le nord de la France qu'à l'arrivée au Royaume-Uni.<sup>112</sup>

**Project Play a ainsi constaté qu'aucun dispositif étatique de prise en charge psychologique des enfants n'existe actuellement à Calais ou à Grande-Synthe.**

L'article 24 de la Convention des Nations Unies relative aux droits de l'enfant précise que les enfants ont droit à la meilleure santé possible, mais en autorisant l'instabilité de l'attente pour effectuer une traversée dangereuse vers le Royaume-Uni les gouvernements français et britannique portent atteinte à la santé mentale des enfants. Cette situation est encore aggravée par le manque d'accès à un soutien psychologique.



#### RECOMMANDATION URGENTE



Le Royaume-Uni et la France devraient assumer leurs responsabilités dans les incidents qui ont eu lieu dans la Manche, notamment en améliorant le soutien matériel et psychologique offert aux survivants des traversées ratées.

## 4.3. IMPACT DES DÉCÈS SUR LES FAMILLES

La perte d'un enfant est dévastatrice, surtout lorsqu'elle survient dans des circonstances violentes et évitables. Elle se répercute sur toute la famille, sur les parents, les grands-parents, les frères et sœurs et les amis. En 2024, nous avons travaillé avec un certain nombre d'enfants qui avaient perdu des frères et sœurs lors de tentatives de traversée, et nous avons observé l'impact profond et durable de ce deuil.



L'un des enfants tués voyageait avec sa mère, son père et ses trois frères et sœurs, âgés de 8, 10 et 14 ans. Au cours de la traversée où ils ont été tués, un certain nombre d'autres enfants se sont retrouvés dans les eaux profondes du canal qu'ils tentaient de quitter - une expérience terrifiante dans la nuit froide et sombre. Par la suite, les frères et sœurs de l'enfant décédé ont été séparés de leurs parents, qui ont été détenus pendant plusieurs heures.

Dans les jours qui ont suivi, ils nous ont parlé de leurs frères et sœurs. Quelques semaines plus tard, un enfant de 10 ans a eu un flash-back de leur noyade alors qu'ils étaient allés chercher des grenouilles dans un étang. Ce même enfant a montré des signes de détresse émotionnelle pendant les semaines qui ont suivi l'incident, se montrant extrêmement bouleversé et se dissociant régulièrement.

Plus tard dans l'année, nous avons aidé une famille qui avait perdu leur bébé. Leurs frères et sœurs, âgés de 7, 8 et 9 ans, ont montré des signes de dysrégulation émotionnelle et de détresse à la suite du décès. Les frères et sœurs se livraient régulièrement à des jeux violents, exprimaient beaucoup de colère et étaient extrêmement bouleversés.

La famille est restée bloquée à la frontière pendant plus de six semaines après la perte de leur enfant. En septembre 2024, les frères et sœurs du bébé, âgés de six et sept ans, n'arrêtaient pas de dire "[bébé] est mort" et "[bébé] pleurait", en montrant le ciel et en disant qu'ils étaient là.



Les conséquences psychologiques de la perte d'un frère ou d'une sœur sont profondes et durables. Pourtant, pour tous les enfants qui subissent une telle perte à la frontière, très peu de soutien est disponible pour les aider à comprendre et à faire leur deuil. Au lieu de cela, ils continuent à vivre dans l'instabilité et l'incertitude, leurs familles ayant toujours besoin de sécurité.

En effet, en l'absence de voies sûres pour accéder à la sécurité au Royaume-Uni, de nombreux parents se sentent obligés de refaire le voyage qui leur a coûté un enfant.

**La mère d'un enfant tué en 2024 nous a dit qu'elle voulait toujours traverser malgré ce qui s'était passé, affirmant que c'était la seule option pour trouver la sécurité pour ses autres enfants. Aucun parent ne devrait être confronté à une telle décision.**

## 4.4. RÉSUMÉ: LA VIOLENCE DES TENTATIVES DE TRAVERSÉE



© PROJECT PLAY

Les voies sûres vers l'asile étant largement inaccessibles, la traversée dangereuse de la Manche est la seule option pour de nombreux enfants. En 2024, l'intensification de la violence a rendu ces voyages encore plus meurtriers. Les enfants ont été confrontés à des dangers physiques, des traumatismes et la mort accrus. Ceux qui ont survécu ont subi des violences psychologiques durables ; ceux qui ont perdu des frères et sœurs n'ont pas eu la possibilité de faire leur deuil. Chaque mort à la frontière peut être évitée. Il est urgent de mettre fin aux politiques de dissuasion violentes et de donner la priorité à la sécurité, à la dignité et aux droits humains.

### La section 4 a établi que :

- Pour beaucoup, les traversées irrégulières de la Manche restent la seule option pour demander l'asile. Ces traversées sont intrinsèquement dangereuses, mais en 2024, la multiplication des opérations policières violentes les a rendues encore plus périlleuses, surtout pour les traversées en mer.
- Les enfants étaient donc exposés à un risque accru de violence physiques, en raison de:
  - L'interception et la destruction des bateaux, et donc une augmentation du nombre de personnes par bateau. Au moins trois enfants sont morts en 2024 des suites de blessures causées par des écrasements.
  - L'intensification des interceptions policières sur les plages, inclut avec l'utilisation de gaz lacrymogène et de couteaux pour éventrer les bateaux pneumatiques.
  - L'adoption de nouvelles voies pour traverser à partir d'endroits éloignés afin d'éviter les violences accrues de la police sur les plages. En 2024, Roula, 7 ans, est morte noyée dans un canal à 20 km de la côte.
  - Le renforcement de la dépendance envers les intermédiaires. Les enfants non accompagnés étaient particulièrement exposés à la violence lors des passages en camion.
- Les enfants courent ainsi un risque accru de souffrir de troubles psychologiques :
  - Les enfants ont exprimé leur peur de la traversée, de l'eau et de l'interception par la police. La traversée et la vie au Royaume-Uni étaient constamment présentes dans le paysage émotionnel des enfants.
  - Le temps moyen passé à la frontière a augmenté en 2024, ce qui signifie que les enfants tentent souvent plusieurs traversées tout en vivant dans des conditions précaires et dangereuses.
  - La détresse liée à la séparation familiale, réelle ou redoutée, était courante.
  - Nous avons travaillé avec les familles des enfants décédés en 2024 et avons constaté l'impact psychologique profond de ces décès sur les frères et sœurs des défunts.
- Ces risques liés aux tentatives de traversée, et en particulier aux tentatives de traversée échouée, ont été aggravés par l'incapacité des autorités des deux côtés de la Manche à répondre aux besoins fondamentaux des enfants et des familles après ces drames.



Les politiques et pratiques décrites dans cette section enfreignent les obligations juridiques internationales du Royaume-Uni et de la France en vertu des textes suivants :

**CIDE: A.6, A.9, A.10, A.19, A.20, A.22, A.24, A.39.**

*Comprend le droit à : la survie, au regroupement familial, à la protection contre la violence.*

**Convention relative au statut des réfugiés :**  
*Droit de demander l'asile sans être pénalisé pour entrée irrégulière*

Afin d'éviter de nouvelles tragédies dans la Manche, nous recommandons au Royaume-Uni et à la France :

#### Urgent :

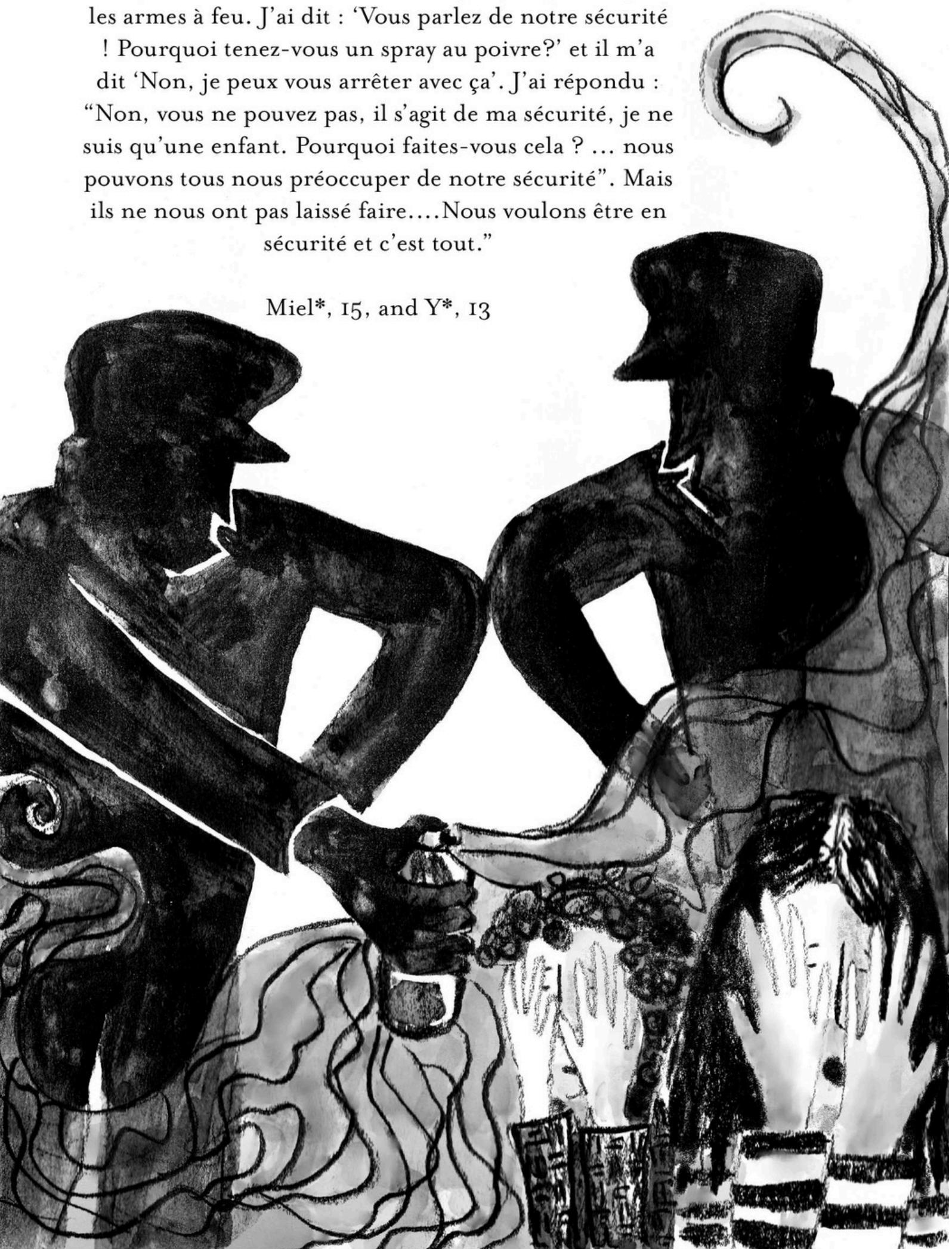
- **Assumer leurs responsabilités dans les incidents survenus dans la Manche**, notamment en améliorant le soutien offert aux survivants.

#### À court terme :

- **Mettre fin à toutes les formes de violence à la frontière.** Cela implique que la France cesse toutes les opérations violentes et que le Royaume-Uni cesse de les financer.

“[La police] sort les couteaux et le spray au poivre, puis les armes à feu. J’ai dit : ‘Vous parlez de notre sécurité ! Pourquoi tenez-vous un spray au poivre?’ et il m’a dit ‘Non, je peux vous arrêter avec ça’. J’ai répondu : ‘Non, vous ne pouvez pas, il s’agit de ma sécurité, je ne suis qu’une enfant. Pourquoi faites-vous cela ? ... nous pouvons tous nous préoccuper de notre sécurité’. Mais ils ne nous ont pas laissé faire....Nous voulons être en sécurité et c’est tout.”

Miel\*, 15, and Y\*, 13



## Section 5:

# CRÉER UN CHANGEMENT À LA FRONTIÈRE ENTRE LE ROYAUME-UNI ET LA FRANCE



© PROJECT PLAY

## 5.1. CONCLUSION

Ce rapport conclut que l'année 2024 s'est révélée particulièrement violente et dangereuse pour les enfants exilés dans le nord de la France. Depuis des années, les personnes en exil restent bloquées à la frontière franco-britannique, tandis que l'Europe multiplie les politiques migratoires hostiles. Dans ce contexte, les gouvernements britannique et français ont conjointement financé des dispositifs de surveillance et des opérations policières qui ont directement mis les enfants en danger. Parallèlement, l'absence de voies sûres et accessibles pour demander l'asile au Royaume-Uni, en France et ailleurs en Europe a contraint de nombreux enfants à tenter la traversée périlleuse vers le Royaume-Uni.

En attendant ce passage, beaucoup ont subi de graves violences dans les lieux de vie informels le long du littoral du nord. Les opérations policières ont menacé leur bien-être matériel et psychologique, les contraignant à vivre dans la peur constante de ce qui pouvait leur arriver.

Les traversées ont été plus dangereuses que jamais en 2024, comme en témoigne le nombre de décès le plus élevé jamais enregistré. Cela s'explique en partie par les embarcations surchargées, mais aussi par le manque d'engagement des gouvernements français et britannique à sauver des vies. Les enfants ont subi des violences sur les plages avant même les tentatives de départ, et, après des traversées échouées et traumatisantes, ils ont été laissés dans le froid et l'humidité. Entre l'espoir d'un avenir au Royaume-Uni et la peur du voyage, ils ont été plongés dans une épreuve psychologique intense, marquée par une instabilité émotionnelle constante. Le nombre particulièrement élevé de morts en 2024 les a profondément affectés, qu'ils aient été témoins directs ou indirects de ces drames.

Les gouvernements du Royaume-Uni et de la France ont délibérément poursuivi des politiques responsables des violences documentées dans ce rapport. Malgré leurs engagements proclamés en matière de droits humains, au titre de la Convention des Nations Unies sur les droits de l'homme, de la Convention de 1951 sur les réfugiés et du droit national, les deux États n'ont cessé d'augmenter les financements alloués aux mêmes actions de "sécurité" qui sont à l'origine des violations des droits de l'homme.

Nous demandons aux gouvernements britannique et français d'assumer la responsabilité de leurs décisions dans la création de cette situation et, malheureusement, dans la poursuite de cette situation en 2025. Nous avons formulé des recommandations politiques pour améliorer la situation immédiate, mais au-delà, le Royaume-Uni, la France et le Nord global tout entier doivent aller plus loin pour mettre fin aux dommages causés par des frontières mortelles.

## 5.2. RECOMMANDATIONS POLITIQUES

URGENTES :

Afin de prévenir de nouveaux décès dans la Manche, les gouvernements britannique et français doivent de toute urgence :


**RECONNAÎTRE LEUR RESPONSABILITÉ PARTAGÉE**

- **Un engagement réel en faveur du sauvetage en mer. Les deux gouvernements doivent placer la protection de la vie humaine au cœur de leurs actions. Concrètement, il s'agit de :**
  - L'élaboration d'un plan clair d'opérations de sauvetage conjointement par les deux gouvernements, fondé sur le droit international des droits humains plutôt que sur la répression ou la dissuasion des tentatives de traversée; et confié à des services spécialisés d'urgence plutôt qu'aux forces de police.
  - Une augmentation du financement dédié aux opérations de sauvetage par les deux gouvernements, y compris des mécanismes de responsabilité pour ces opérations, une plus grande transparence et des rapports sur les mesures prises dans le cadre des opérations de sauvetage.
  - Faire des opérations de sauvetage une priorité du Calais Group en 2025.
- **La publication régulière des données relatives aux décès lors de traversées de la Manche, incluant, autant que possible, l'âge, le sexe et la nationalité des victimes.**
  - La gouvernement britannique doit accepter l'amendement proposé par Nadia Whittome dans le Border Security, Asylum and Immigration Bill 2025.
- **Nous recommandons aux gouvernements britannique et français de garantir un accompagnement digne et adapté aux survivants, des deux côtés de la Manche. Cela suppose :**
  - Un accès immédiat à un abri, à la nourriture, à l'eau et aux premiers secours après chaque naufrage ou tentative échouée tant au Royaume-Uni qu'en France.
  - Un soutien psychologique adapté aux survivants de naufrages et d'échecs de traversées.
  - La fin des traitements violents infligés aux survivants des naufrages et des traversées manquées au Royaume-Uni et en France, notamment les arrestations, les interrogatoires et la violence policière, comme l'usage de gaz lacrymogènes.
  - Mettre en place un soutien adapté et un financement pour les familles endeuillées, notamment pour l'organisation des funérailles et le rapatriement des corps.

Ces changements sont nécessaires pour protéger l'article 6 de la Convention des Nations unies relative aux droits de l'enfant, qui garantit le droit de chaque enfant à la vie, à la survie et au développement ; l'article 24, qui garantit le droit au meilleur état de santé physique et mentale possible; et l'article 39, qui garantit le droit à un soutien adapté pour surmonter les traumatismes.



**METTRE FIN À LA CRIMINALISATION DES PERSONNES EXILÉES**

- **Nous recommandons à la France et au Royaume-Uni de retirer les lois qui criminalisent les personnes voyageant de manière irrégulière, y compris les "capitaines" de bateau. Ces politiques affectent de manière disproportionnée les enfants non accompagnés. Cela devrait inclure :**
  - Le gouvernement britannique devrait abroger le projet de loi sur la nationalité et les frontières et la loi sur l'immigration illégale, mettant ainsi fin au délit d'aide à l'immigration clandestine et à la détention d'enfants dans des prisons pour adultes.
  - Le gouvernement français doit abroger les dispositions préjudiciables des lois sur l'immigration de 2023 et 2024 et mettre fin à la criminalisation des voyages irréguliers, y compris des "capitaines".

Ces changements sont nécessaires pour respecter l'article 37 de la CIDE, qui stipule que les enfants ne doivent être arrêtés, détenus ou emprisonnés qu'en dernier recours, et ne doivent pas être emprisonnés avec des adultes.



Pour mettre fin à la violence systémique contre les personnes exilées, y compris les enfants, et au non-respect des droits humains à la frontière, les gouvernements britannique et français doivent :

## METTRE FIN AUX POLITIQUES COMMUNES DE VIOLENCE

- **Nous recommandons la fin de toutes les formes de violence étatique à l'encontre des personnes exilées. Cela inclut, sans s'y limiter :**
  - Les interceptions policières des tentatives de passage, impliquant souvent l'utilisation de gaz lacrymogènes et d'armes, auxquelles les enfants sont particulièrement exposés.
  - Les expulsions policières des lieux de vie, opérations qui ont été jugées comme constituant un traitement dégradant et rendant les enfants non accompagnés particulièrement vulnérables.
  - La surveillance des personnes exilées, notamment par une présence policière intimidante et l'utilisation de technologies telles que des drones, des hélicoptères et des caméras
- Pour y parvenir, des mesures doivent être prises tant par le Royaume-Uni que par la France :
  - **Nous recommandons au gouvernement français de mettre fin à toutes les opérations violentes et de révoquer la politique du " point zéro de fixation " .**
  - **Nous recommandons au Royaume-Uni de retirer son financement à toutes ces opérations et de cesser de négocier avec le gouvernement français pour sécuriser la frontière.**

Ces changements sont nécessaires pour garantir que les enfants puissent exercer leurs droits en vertu de la CIDE, notamment l'article 16, qui porte sur le droit à la vie privée, l'article 19, qui porte sur le droit à la protection contre la violence, et l'article 27, qui porte sur le droit à un niveau de vie suffisant.



## GARANTIR DES VOIES SÛRES ET ACCESSIBLES À L'ASILE POUR TOUS CEUX QUI EN ONT BESOIN

- Cela mettrait fin à la violence subie par les enfants, tant dans leur vie précaire dans le nord de la France que lors de leurs tentatives de traversée de la Manche.
  - **Nous recommandons au gouvernement britannique de créer des voies sûres, véritablement accessibles et adaptées pour demander l'asile au Royaume-Uni à tous ceux qui en ont besoin. Cela pourrait inclure :**
    - L'élargissement des voies existantes, par exemple en élargissant la portée des programmes de regroupement familial, en particulier pour les enfants non accompagnés.
    - La possibilité de demander l'asile en dehors du Royaume-Uni, dans les pays d'origine et dans d'autres pays. Cela ne doit toutefois pas être utilisé comme un moyen de pression pour créer un traitement dans un pays tiers, en violation de la Convention de 1951 relative au statut des réfugiés.
  - **Nous recommandons au gouvernement français de créer des services d'asile adaptés et de fournir des informations sur la manière de demander l'asile en France aux personnes se trouvant à Calais et à Dunkerque.**
    - Le gouvernement français devrait veiller à ce que chacun puisse prendre une décision éclairée quant à l'opportunité de demander l'asile en France. Cela implique également la création d'un bureau à Calais pour le traitement des demandes d'asile.

Ces changements sont nécessaires pour garantir que les enfants puissent exercer leur droit de demander l'asile, sans être pénalisés pour avoir voyagé de manière irrégulière, conformément à la Convention de 1951 relative au statut des réfugiés.



Pour créer un changement durable, il est impératif de rompre avec des politiques fondées sur l'hostilité et privilégier celles qui accordent la priorité aux droits humains. Pour ce faire, nous invitons urgemment le Royaume-Uni et la France à :

## ADOPTER DE VÉRITABLES POLITIQUES D'ACCUEIL

- **Le Royaume-Uni et la France ont actuellement de longues procédures d'asile qui laissent les personnes dans l'incertitude. Nous appelons la France et le Royaume-Uni à prendre des mesures pour adapter les services d'asile afin d'offrir un véritable accueil à tous ceux qui en ont besoin.**
  - **Au Royaume-Uni, les réformes nécessaires incluent les mesures suivantes :**<sup>113</sup>
    - Améliorer le soutien aux demandeurs d'asile et leur accorder le droit de travailler.<sup>114</sup>
    - Mettre fin aux pratiques décisionnelles visant à minimiser les décisions positives, qui entraînent un nombre disproportionné d'appels couronnés de succès et prolongent le stress et l'insécurité.<sup>115</sup>
    - Abolir les évaluations d'âge préjudiciables et donner la priorité à l'intérêt supérieur des enfants.<sup>116</sup>
    - Lutter contre le racisme structurel auquel sont confrontées les personnes relevant du système d'asile.<sup>117</sup>
  - **En France, les réformes nécessaires comprennent :**<sup>118</sup>
    - L'élargissement des services et des droits accordés aux demandeurs d'asile afin de favoriser leur bien-être et leur participation.

Ces changements sont nécessaires pour garantir que les enfants puissent exercer leur droit d'asile en vertu de la Convention de 1951 relative au statut des réfugiés et bénéficier des protections spécifiques accordées aux enfants réfugiés en vertu de l'article 22 de la CIDE.



## DEVENIR DES LEADERS INTERNATIONAUX QUI OEUVRENT POUR METTRE FIN A L'HOSTILITÉ

- **La frontière franco-britannique n'est qu'un exemple d'un contexte européen de frontières meurtrières. Le Royaume-Uni et la France doivent tirer avantage de leur influence pour promouvoir des politiques migratoires européennes centrées sur les droits humains, notamment :**
  - Nous recommandons au Royaume-Uni et la France **de cesser le financement de Frontex et de faire campagne pour son abolition.**
  - Nous recommandons au Royaume-Uni et à la France **d'agir en tant qu'États membres du Conseil de l'Europe** pour réaffirmer l'engagement de l'Europe en faveur du **droit international des droits humains.**
  - Nous recommandons à la France d'agir en tant qu'État membre de **l'Union européenne pour militer en faveur d'un renversement de la trajectoire de plus en plus hostile du bloc**, notamment par la réforme du pacte européen sur la migration et l'asile.

Ces mesures sont essentielles pour que les droits des enfants exilés en Europe soient respectés, protégés et réalisés. La prévalence de politiques migratoires qui ne garantissent pas la sécurité des enfants les empêche de jouir pleinement de chacun de leurs droits, qui sont indivisibles et interdépendants.



## Postface:

# CRÉER DU CHANGEMENT DANS LES ESPACES FRONTALIERS : UN ENJEU MONDIAL



La frontière France-Royaume-Uni n'est qu'un maillon d'un vaste réseau mondial d'oppression raciste, qui autorise la liberté de mouvement pour certains (principalement issus du nord global) tout en maintenant des frontières violentes et meurtrières pour beaucoup d'autres. Héritiers du colonialisme et de son rôle dans l'élaboration des systèmes capitalistes actuels, ces régimes frontaliers rendent aujourd'hui de nombreuses traversées mortelles à travers le monde.

Les raisons qui poussent les personnes à quitter leur foyer sont multiples. Nous affirmons que toute personne devrait avoir le droit de voyager et de vivre où elle le souhaite. Dans les faits, ce droit existe déjà largement pour les populations du nord global, notamment celles du Royaume-Uni et de la France.

En revanche, pour les habitants du sud global, le départ est souvent motivé non par la curiosité d'un nouveau lieu, mais par d'autres facteurs : guerre, dérèglement climatique, régimes répressifs ou extrême pauvreté, tous enracinés dans l'injustice mondiale née de l'expansion impérialiste et du capitalisme mondialisé qui en découle. Le nord global doit reconnaître sa responsabilité dans cet état de fait et adopter une démarche visant à traiter réellement ces causes profondes des déplacements, en laissant aux populations concernées et au sud global la conduite de ce processus.

À l'inverse, le nord global s'engage dans des programmes d'aide cyniques qui tendent à s'enrichir aux dépens des populations locales. Dans le même temps, ces mêmes pays maintiennent des régimes frontaliers brutaux qui excluent les habitants du sud global, laissant derrière eux les problèmes causés par ces mêmes injustices mondiales. Le maintien de ces systèmes frontaliers nécessite des efforts et des infrastructures considérables - ils n'ont rien de naturel ni d'inévitable. Ils sont l'expression d'un racisme à l'échelle mondiale, opérant une sélection des " bons " candidats admis dans le nord global, tandis que d'autres sont contraints à des parcours mortels pour chercher refuge.

## **Nous sommes convaincu·es que ces systèmes frontaliers doivent être démantelés.**

Chaque être humain devrait être libre de choisir son lieu de vie. La justice mondiale ne pourra être réalisée que lorsque l'équilibre des pouvoirs aura radicalement changé : les pays du Nord global ne pourront plus continuer à exercer leur domination économique et politique sur le reste du monde.

Alors que nous œuvrons à bâtir un monde sans frontières et affranchi du néo-impérialisme économique et politique à l'origine des déplacements, nous appelons les responsables politiques à concrétiser les changements de politique préconisés dans ce rapport, afin d'apporter à court terme des améliorations vitales à la situation à la frontière franco-britannique.

## NOTES DE FIN

Tous les liens ont été consultés en juin 2025.

### Pour les décès / naufrages / incidents :

IOM Missing Migrants Project, accessible à - <https://missingmigrants.iom.int/data>

Les Jours "Les tués de Calais", accessible à - <https://lesjours.fr/obsessions/calais-migrants-morts/>.

Calais Migrant Solidarity "List of Deaths at the Border", accessible à - <https://calaismigrantsolidarity.wordpress.com/deaths-at-the-calais-border/>

### Footnotes:

1 - Collective Aid, "The History of the Jungle", juin 2024. Accessible à - <https://www.collectiveaidngo.org/blog/2024/6/17/the-history-of-the-jungle-in-calais-part-one>

2 - EU Migration Integration Hub. Accessible à - [https://migrant-integration.ec.europa.eu/library-document/racism-and-discrimination-context-migration-europe\\_en](https://migrant-integration.ec.europa.eu/library-document/racism-and-discrimination-context-migration-europe_en)

3 - 95 % de toutes les personnes arrivées au Royaume-Uni depuis 2022 ont demandé l'asile. Voir les statistiques du gouvernement britannique, accessibles - <https://www.gov.uk/government/statistics/immigration-system-statistics-year-ending-december-2024/how-many-people-come-to-the-uk-irregularly>.

4, 5 - Convention relative au statut des réfugiés (adoptée le 28 juillet 1951, entrée en vigueur le 22 avril 1954) 189 UNTS 137, telle que modifiée par le Protocole relatif au statut des réfugiés (adopté le 31 janvier 1967, entré en vigueur le 4 octobre 1967). Consultez la présentation générale du HCR à l'adresse suivante - <https://www.unhcr.org/uk/about-unhcr/overview/1951-refugee-convention>

6 - Convention des Nations Unies relative aux droits de l'enfant (adoptée le 20 novembre 1989, entrée en vigueur le 2 septembre 1990). Pour plus d'informations sur la CIDE et pour accéder au texte intégral, voir <https://www.unicef.org.uk/what-we-do/un-convention-child-rights/>

7 - European Council on Refugees and Exiles, "More crossings and record number of deaths in the Channel". Accessible à - <https://ecre.org/uk-more-crossings-and-record-number-of-deaths-in-channel-%E2%80%95-government-presents-draft-migration-and-asylum-law-%E2%80%95-migration-deal-with-tunisia/>

8 - UNHCR, "Global Trends: Forced Displacement in 2024", juin 2025. Accessible à - <https://www.unhcr.org/sites/default/files/2025-06/global-trends-report-2024.pdf>

9 - Home Office, Irr\_D01: "Detected attempts to enter the UK irregularly by method of entry, nationality, region, sex and age group" (Immigration System Statistics, 2024). Accessible à - <https://www.gov.uk/government/statistical-data-sets/immigration-system-statistics-data-tables#irregular-migration>

10 - Refugee Action, "Asylum in the UK", June 2024. Accessible à - <https://www.refugee-action.org.uk/wp-content/uploads/2024/06/Asylum-In-The-UK-A-Front-Line-For-Racial-Justice-Briefing.pdf>

11 - Les raisons qui poussent à migrer sont propres à chaque personne. Le rapport " Global Trends " du HCR examine certains cas particuliers et analyse la situation dans certains pays où de nombreuses personnes sont confrontées au déplacement - <https://www.unhcr.org/sites/default/files/2025-06/global-trends-report-2024.pdf>

12 - Centre de Réflexion sur l'Action et les Savoirs Humanitaires (Médecins Sans Frontières, MSF), "Sheltering, hosting or receiving refugees", mai 2017. Accessible à - <https://msf-crash.org/en/publications/camps-refugees-idps/sheltering-hosting-or-receiving-refugees-unresolved-ambiguities-la>

13 - Comme l'explique MSF, qui a ouvert des hébergements d'urgence pour les familles en raison de l'insuffisance des prestations de l'État - <https://prezly.msf.org.uk/calais-msf-calls-on-french-authorities-to-provide-emergency-shelter-to-people-on-the-move>

14 - OHCHR, "France urged by UN experts to take effective measures", avril 2018. Accessible à - <https://www.ohchr.org/en/press-releases/2018/04/france-urged-un-experts-take-effective-measures-bring-water-and-sanitation>

15 - UN Human Rights Council, "Report of the Working Group on the Universal Periodic Review, 54th session, France", octobre 2023. Accessible à - <https://docs.un.org/en/A/HRC/54/5>

## NOTES DE FIN

---

- 16 - Pour une explication plus détaillée, voir Observateurs des droits de l'homme - par exemple - <https://humanrightsobservers.org/wp-content/uploads/2021/11/HRO-Forced-Evictions-in-Calais-and-Grande-Synthe.pdf> and for more reports on subsequent years, see <https://humanrightsobservers.org/fr/reports/>
- 17 - Doctors Without Borders, "Young People Continue to Risk it All", février 2024. Accessible à - <https://www.doctorswithoutborders.org/latest/calais-young-people-continue-risk-it-all-better-future#:~:text=Every%20two%20weeks%2C%20the%20police,settling%20in%20Calais%20since%202016.>
- 18 - Pour obtenir la liste complète des accords bilatéraux entre le Royaume-Uni et la France, consultez le site - <https://commonslibrary.parliament.uk/research-briefings/cbp-9681/>
- 19 - Free Movement, "Twenty years of Franco-British border agreements", février 2023. Accessible à - <https://freemovement.org.uk/twenty-years-of-franco-british-border-agreements/>
- 20 - Voir la discussion à la section 3.1.
- 21 - Border Criminologies, University of Oxford, "Border Securitisation in the Channel", octobre 2020. Accessible à - <https://blogs.law.ox.ac.uk/research-subject-groups/centre-criminology/centreborder-criminologies/blog/2020/10/border>
- 22, 23 - MSF, "Mineurs non accompagnés à Calais", juillet 2024. Accessible à - <https://www.msf.fr/actualites/mineurs-non-accompagnes-a-calais-des-violences-repetees-et-banalisees>
- 24 - Home Office, Irr\_D01: "Detected attempts to enter the UK irregularly by method of entry, nationality, region, sex and age group" (Immigration System Statistics, 2024). Accessible à - <https://www.gov.uk/government/statistical-data-sets/immigration-system-statistics-data-tables#irregular-migration>
- 25 - A.22 La Convention relative aux droits de l'enfant (CDE) prévoit un soutien supplémentaire pour les enfants réfugiés ou déplacés. CRIN fournit un bref aperçu de cet article : <https://archive.crin.org/en/home/rights/convention/articles/article-22-refugee-children.html>
- 26 - Khan v France (Application no 12267/16) European Court of Human Rights [29th mai 2019]. Accessible à - <https://hudoc.echr.coe.int/eng?i=001-191587>
- 27 - Document non publié rédigé par un groupe d'organisations comprenant ECPAT France, Gisti, Médecins du Monde, Médecins Sans Frontières, Safe Passage International France et Utopia 56, soumis au gouvernement français et au Conseil de l'Europe. Vous pouvez lire la réponse du gouvernement français ici - <https://rm.coe.int/0900001680b3590b>
- 28 - Comme indiqué précédemment, il est difficile d'obtenir un tableau précis du nombre de personnes tuées à la frontière entre le Royaume-Uni et la France. Pour établir ce chiffre, nous avons utilisé des sources provenant de Les Jours, Calais Migrant Solidarity et du projet Missing Migrant de l'OIM (Organisation internationale pour les migrations) - les liens vers ces sources sont disponibles en haut de cette section. Nous notons que l'OIM a révisé son nombre d'enfants tués en 2024, le faisant passer de 14 à 8, probablement en raison du changement dans la manière dont CMS a rapporté les décès des six enfants le 3 septembre. Ayant travaillé avec plusieurs de ces enfants, nous savons qu'il s'agissait bien d'enfants. Nous avons donc utilisé le nombre initial et demandé des éclaircissements à nos partenaires de CMS pour vérification, mais nous n'avons pas obtenu de réponse avant la publication. Compte tenu du fait que les décès sont probablement sous-déclarés (voir la note sur les statistiques), nous sommes convaincus que cette statistique reflète fidèlement le nombre d'enfants tués en 2024.
- 29 - Voir, par exemple, Les Jours - lien ci-dessus.
- 30, 31 - Analyse de nos propres données parallèlement aux données du ministère britannique de l'Intérieur, Irr\_D02 et Irr\_D02 (Statistiques sur le système d'immigration, 2024). (Immigration System Statistics, 2024). Consulté le - <https://www.gov.uk/government/statistical-data-sets/immigration-system-statistics-data-tables#irregular-migration>
- 32, 33 - Voir le projet " Migrants disparus " de l'OIM, méthodologie. Consulté sur <https://missingmigrants.iom.int/methodology>
- 34 - OIM - voir lien ci-dessus.
- 35 - Calais Migrant Solidarity et Les Jours - voir liens ci-dessus.
- 36 - The Refugee Council, "Truth About Channel Crossings", mars 2023. Accessible à - <https://www.refugeecouncil.org.uk/stay-informed/statistics-and-research/the-truth-about-channel-crossings-and-the-impact-of-the-illegal-migration-act/>
- 37 - Free Movement, "The Sorry State of the UK Asylum System", avril 2025. Accessible à - [https://freemovement.org.uk/briefing-the-sorry-state-of-the-uk-asylum-system/#Resettlement\\_and\\_safe\\_and\\_legal\\_routes](https://freemovement.org.uk/briefing-the-sorry-state-of-the-uk-asylum-system/#Resettlement_and_safe_and_legal_routes)
- 38 - Safe Passage, "5 years since Brexit – what's changed for refugee families?", janvier 2025. Accessible à - <https://www.safepassage.org.uk/news/2025/1/31/5-years-since-brexit-whats-changed-for-refugee-families>

## NOTES DE FIN

---

- 39 - Free Movement, "What safe and legal routes are available for refugees to come to the United Kingdom?", juin 2025. Accessible à - <https://freemovement.org.uk/what-safe-and-legal-routes-are-available-for-refugees-to-come-to-the-united-kingdom/>
- 40, 41 - (page 8) All-Party Parliamentary Group on Refugees, "Safe and Legal Routes Inquiry Report", février 2025. Accessible à - [https://www-media.refugeecouncil.org.uk/media/documents/APPG\\_Refugees\\_Report\\_-\\_Safe\\_Routes\\_inquiry\\_Feb\\_2025.pdf](https://www-media.refugeecouncil.org.uk/media/documents/APPG_Refugees_Report_-_Safe_Routes_inquiry_Feb_2025.pdf)
- 42 - Analyse de l'Observatoire des migrations à partir des données du ministère britannique de l'Intérieur, "Afghan asylum seekers and refugees in the UK". octobre 2024. Accessible à - <https://migrationobservatory.ox.ac.uk/resources/briefings/afghan-asylum-seekers-and-refugees-in-the-uk/>
- 43 - Global Initiative, "Small Boats, Big Business", février 2024. Accessible à - <https://globalinitiative.net/wp-content/uploads/2024/02/Small-boats-big-business-The-industrialization-of-cross-channel-migrant-smuggling-GI-TOC.Feb-2024.pdf>
- 44 - Les violences causés par les intermédiaires sont abordés tout au long du présent rapport – voir en particulier le point 4.1.d.
- 45 - Cette moyenne nous a été communiquée par nos partenaires qui travaillent en étroite collaboration avec les demandeurs d'asile en France. Pour plus d'informations sur les procédures d'asile en France, consultez le site - <https://asylumineurope.org/reports/country/france/asylum-procedure/access-procedure-and-registration/registration-asylum-application/>
- 46, 47 - UNHCR, "Rapport Statistique Calais 2024". Accessible à - <https://www.unhcr.org/fr-fr/media/rapport-statistique-calais-2024>
- 48 - InfoMigrants, "France: How to ask for asylum in Calais", mai 2022. Accessible à - <https://www.infomigrants.net/en/post/40259/france-how-to-ask-for-asylum-in-calais>
- 49 - Pour quelques exemples datant de juillet 2024, voir le rapport mensuel des observateurs des droits de l'homme, juillet 2024 - [https://humanrightsobservers.org/wp-content/uploads/2024/08/2024-07\\_Monthly\\_report\\_Calais\\_EN.pdf](https://humanrightsobservers.org/wp-content/uploads/2024/08/2024-07_Monthly_report_Calais_EN.pdf)
- 50 - Pour plus d'informations sur les violations des droits humains à l'encontre des personnes en déplacement en Libye, y compris sur la manière dont le soutien de l'UE favorise ces violations, voir <https://www.amnesty.org/en/location/middle-east-and-north-africa/north-africa/libya/report-libya/>
- 51 UNHCR, "Rapport Statistique Calais 2024". Accessible à - <https://www.unhcr.org/fr-fr/media/rapport-statistique-calais-2024>
- 52 - The Guardian, "Father of girl who died in Channel says family feared being deported to Iraq", mai 2024. Accessible à - <https://www.theguardian.com/uk-news/2024/may/01/father-of-girl-died-channel-family-feared-deported-iraq>
- 53 - Brookings, "Understanding Europe's turn on migration", octobre 2024. Accessible à - <https://www.brookings.edu/articles/understanding-europes-turn-on-migration/>
- 54 - Commission européenne, Pacte sur les migrations et l'asile. Documents explicatifs disponibles auprès de la CE - [https://home-affairs.ec.europa.eu/policies/migration-and-asylum/pact-migration-and-asylum\\_en](https://home-affairs.ec.europa.eu/policies/migration-and-asylum/pact-migration-and-asylum_en) et International Rescue Committee - <https://www.rescue.org/eu/article/what-eu-pact-migration-and-asylum>.
- 55 - Border Criminologies Oxford University, "On the Wrong Side of History", janvier 2023. Accessible à - <https://blogs.law.ox.ac.uk/border-criminologies-blog/blog-post/2023/01/wrong-side-history-europes-mistreatment-displaced>
- 56 - (Législation britannique) UK Nationality and Borders Act 2022 (c 36)
- 57, 58, 59, 60 - Captain Support UK, Humans for Rights Network and Refugee Legal Support, "No Such Thing as Justice Here", février 2024. Accessible à - <https://static1.squarespace.com/static/5a69d94949fc2bad10754433/t/65daff78a482cf2b525719ef/1708851066225/No+such+thing+as+justice+here+Feb+2024+-+Full+Report.pdf>
- 61 - (Législation britannique) Overarching Principles: Sentencing Youths, Paragraph 12.1, UK Sentencing Guidelines Council, November 2009
- 62, 63 - The Guardian, "Ibrahima Bah was sentenced to nine years for steering a 'death trap' dinghy across the Channel. Was he really to blame?", mars 2024. Accessible à - <https://www.theguardian.com/uk-news/2024/mar/12/ibrahima-bah-teenage-asylum-seeker-manslaughter#:~:text=Bah%20is%20a%20young%20asylum,of%20multiple%20counts%20of%20manslaughter%3F>

- 64 - Captain Support UK, Humans for Rights Network and Refugee Legal Support, "No Such Thing as Justice Here", février 2024. Accessible à - <https://static1.squarespace.com/static/5a69d94949fc2bad10754433/t/65daff78a482cf2b525719ef/1708851066225/No+such+thing+as+justice+here+Feb+2024+-+Full+Report.pdf>
- 65 - (Législation britannique) UK Illegal Migration Act 2023 (c 52)
- 66 - The Refugee Council, "Lost Childhoods: The Consequences of Flawed Age Assessments at the UK Border", mars 2025. Accessible à - <https://www.refugeecouncil.org.uk/stay-informed/statistics-and-research/lost-childhoods-the-consequences-of-flawed-age-assessments-at-the-uk-border/>
- 67 - Helen Bamber Foundation, "Briefings on the Border Security, Asylum and Immigration Bill 2025", juin 2025. Accessible à - <https://www.helenbamber.org/resources/reportsbriefings/briefings-border-security-asylum-and-immigration-bill-2025>
- 68, 69, 70, 71 - Human Rights Observers, "Rapport Annuel 2024", juin 2025. Accessible à - <https://humanrightsobservers.org/wp-content/uploads/2025/06/Rapport-Annuel-2024-FR.pdf>
- 72 - Le Monde with AFP, "What's in France's controversial immigration law?", décembre 2023. Accessible à - [https://www.lemonde.fr/en/france/article/2023/12/20/what-s-in-france-s-controversial-immigration-law\\_6361995\\_7.html](https://www.lemonde.fr/en/france/article/2023/12/20/what-s-in-france-s-controversial-immigration-law_6361995_7.html)
- 73, 74 - Pour plus d'informations, voir <https://captainsupport.net/about-en/>
- 75 - House of Commons Library, "Unauthorised migration: Timeline and overview of UK-French co-operation", décembre 2024. Accessible à - <https://commonslibrary.parliament.uk/research-briefings/cbp-9681/>
- 76 - Open Democracy, "Government hands private firms £3bn in bid to 'stop the boats'", avril 2025. Accessible à - <https://www.opendemocracy.net/en/beyond-trafficking-and-slavery/exclusive-government-hands-private-firms-3bn-in-bid-to-stop-the-boats/>
- 77 - House of Commons Library, "Unauthorised migration: Timeline and overview of UK-French co-operation", décembre 2024. Accessible à - <https://commonslibrary.parliament.uk/research-briefings/cbp-9681/>
- 78 - Refugee Rights Europe, "Managing Migration through Deterrence: An Examination of UK Policy", septembre 2021. Accessible à - <https://refugee-rights.eu/2021/09/05/managing-migration-through-deterrence-an-examination-of-the-uk-policy/>
- 79 - Alarmphone, "The deadly consequences of the new deal to 'Stop the Boats'", janvier 2024. Accessible à - <https://alarmphone.org/en/2024/01/28/the-deadly-consequences-of-the-new-deal-to-stop-the-boats/>
- 80 - The Refugee Council, "Deaths in the Channel – what needs to change", janvier 2025. Accessible à - <https://www-media.refugeecouncil.org.uk/media/documents/Deaths-in-the-Channel-Refugee-Council-report-January-2025.pdf>
- 81 - For e.g. Alarmphone, "Abandon and punish: how France treats victims and survivors of tragedies in the Channel", février 2025. Accessible à - [https://alarmphone.org/en/2025/02/28/abandon-and-punish-how-france-treats-victims-and-survivors-of-tragedies-in-the-channel/?post\\_type\\_release\\_type=post](https://alarmphone.org/en/2025/02/28/abandon-and-punish-how-france-treats-victims-and-survivors-of-tragedies-in-the-channel/?post_type_release_type=post); Calais Migrant Solidarity, "Deaths and push-backs through calculated non-assistance in the Channel", novembre 2021. Accessible à - <https://calaismigrantsolidarity.wordpress.com/2021/11/30/deaths-and-push-backs-through-calculated-non-assistance-in-the-channel/>
- 82 - Pour plus d'informations sur le financement, voir la section 5.1.a.
- 83 - Statewatch, "Frontex flights and fatalities in the Channel", septembre 2024. Accessible à - <https://www.statewatch.org/news/2024/september/frontex-flights-and-fatalities-in-the-channel/>
- 84 - Alarmphone, "The deadly consequences of the new deal to 'Stop the Boats'", janvier 2024. Accessible à - <https://alarmphone.org/en/2024/01/28/the-deadly-consequences-of-the-new-deal-to-stop-the-boats/>
- 85 - Doctors Without Borders, "Young People Continue to Risk it All", février 2024. Accessible à - <https://www.doctorswithoutborders.org/latest/calais-young-people-continue-risk-it-all-better-future#:~:text=Every%20two%20weeks%2C%20the%20police,settling%20in%20Calais%20since%202016.>
- 86 - Pour plus d'informations, consultez les observations mensuelles des observateurs des droits de l'homme. Accessible - <https://humanrightsobservers.org/monthly-observations/>
- 87 - Human Rights Watch, "Enforced Misery", octobre 2021. Accessible à - <https://www.hrw.org/report/2021/10/07/enforced-misery/degrading-treatment-migrant-children-and-adults-northern-france>
- 88 - Human Rights Observers, "Rapport Annuel 2024", juin 2025. Accessible à - <https://humanrightsobservers.org/wp-content/uploads/2025/06/Rapport-Annuel-2024-FR.pdf>

- 89 - Pour plus d'informations sur l'impact des expulsions sur les enfants au cours des années précédentes, voir Project Play, "Expulsions : pratiques violant les droits des enfants à la frontière franco-britannique", 2021. Consulté le - [https://www.project-play.org/\\_files/ugd/6fd156\\_4865186c5f264ad6b5c139962958df6c.pdf](https://www.project-play.org/_files/ugd/6fd156_4865186c5f264ad6b5c139962958df6c.pdf)
- 90 - MSF, "Mineurs non accompagnés à Calais", juillet 2024. Accessible à - <https://www.msf.fr/actualites/mineurs-non-accompagnes-a-calais-des-violences-repetees-et-banalisees>
- 91 - Project Play, "Barriers to Accessing Child Protection in France", 2021. Accessible à - [https://www.project-play.org/\\_files/ugd/6fd156\\_6a56b00d63814ecf8259e8242829ef7b.pdf](https://www.project-play.org/_files/ugd/6fd156_6a56b00d63814ecf8259e8242829ef7b.pdf)
- 92, 93 - Alarmphone, "The deadly consequences of the new deal to 'Stop the Boats'", janvier 2024. Accessible à - <https://alarmphone.org/en/2024/01/28/the-deadly-consequences-of-the-new-deal-to-stop-the-boats/>
- 94 - House of Commons Library, "Unauthorised migration: Timeline and overview of UK-French co-operation", décembre 2024. Accessible à - <https://commonslibrary.parliament.uk/research-briefings/cbp-9681/> et données sur les traversées en bateau provenant des séries chronologiques du Home Office, consultées le - <https://www.gov.uk/government/publications/migrants-detected-crossing-the-english-channel-in-small-boats>
- 95, 96 - Politico, "Helicopters, riding boots and vacuum cleaners: How French border force spends UK money", novembre 2023. Accessible à - <https://www.politico.eu/article/helicopters-riding-boots-and-vacuum-cleaners-how-french-border-force-spends-uk-money/>
- 97, 98 - (p3) The Refugee Council, "Deaths in the Channel – what needs to change", janvier 2025. Accessible à - <https://www-media.refugeecouncil.org.uk/media/documents/Deaths-in-the-Channel-Refugee-Council-report-January-2025.pdf>
- 99, 100 - Alarmphone, "Channel disaster: 5 crushed to death following panicked launch and police violence", avril 2024. Accessible à - [https://alarmphone.org/en/2024/04/23/channel-disaster-5-crushed-to-death-following-panicked-launch-and-police-violence/?post\\_type\\_release\\_type=post](https://alarmphone.org/en/2024/04/23/channel-disaster-5-crushed-to-death-following-panicked-launch-and-police-violence/?post_type_release_type=post)
- 101 - Calais Migrant Solidarity et Les Jours - voir les liens ci-dessus.
- 102 - Bien que les gaz lacrymogènes soient classés comme "armes non létales", ce qui signifie qu'ils peuvent être considérés comme moins dangereux, leur utilisation est extrêmement dangereuse et peut entraîner des blessures graves, voire la mort. Pour plus d'informations, voir : p. 15, Institute of Race Relations, "Paramilitary Policing Against the People", mai 2025. Consulté le - <https://irr.org.uk/wp-content/uploads/2025/05/Paramilitary-policing-Final91.pdf>. Voir également Leung & Leung, "Health effects of tear gas exposure in children, infants, and fetuses" (Effets sur la santé de l'exposition aux gaz lacrymogènes chez les enfants, les nourrissons et les fœtus), Hong Kong Med J 2020, 26 août (4), 351-2. Consulté le - <https://www.hkmj.org/abstracts/v26n4/351.htm#:~:text=Fetuses%2C%20infants%2C%20and%20children%20may,to%20tear%20gas%20during%20pregnancy.>
- 103 - Institute of Race Relations, "Paramilitary Policing Against the People", mai 2025. Accessible à - <https://irr.org.uk/wp-content/uploads/2025/05/Paramilitary-policing-Final91.pdf>
- 104 - Basta!, "L'État dépense un demi-milliard d'euros d'argent public par an pour harceler quelques milliers d'exilés", février 2022. Accessible à - <https://basta.media/controle-aux-frontieres-migrants-exiles-Calais-Briancon-couts-de-la-repression-bunkerisation-militarisation-Darmanin>
- 105 - Le Monde, "At least five migrants, including a child, die attempting to cross English Channel", avril 2024. Accessible à - [https://www.lemonde.fr/europe/article/2024/04/23/at-least-five-migrants-including-a-child-die-attempting-to-cross-english-channel\\_6669257\\_143.html](https://www.lemonde.fr/europe/article/2024/04/23/at-least-five-migrants-including-a-child-die-attempting-to-cross-english-channel_6669257_143.html)
- 106 - MSF, "Mineurs non accompagnés à Calais", juillet 2024. Accessible à - <https://www.msf.fr/actualites/mineurs-non-accompagnes-a-calais-des-violences-repetees-et-banalisees>
- 107 - Alarmphone, "Abandon and punish: how France treats victims and survivors of tragedies in the Channel", février 2025. Accessible à - [https://alarmphone.org/en/2025/02/28/abandon-and-punish-how-france-treats-victims-and-survivors-of-tragedies-in-the-channel/?post\\_type\\_release\\_type=post](https://alarmphone.org/en/2025/02/28/abandon-and-punish-how-france-treats-victims-and-survivors-of-tragedies-in-the-channel/?post_type_release_type=post)
- 108 - Le "Groupe Deces", organisme indépendant, vient en aide aux personnes endeuillées. Pour en savoir plus sur son travail, rendez-vous sur le site <https://laubergedesmigrants.fr/fr/support/groupe-deces/>
- 109 - Pour des recherches pertinentes, voir Wood et al., "Adverse Childhood Experiences in child refugee and asylum seeking populations", Public Health Wales NHS Trust, 2020. Accessible à - <https://phwwhocc.co.uk/wp-content/uploads/2020/07/ACEs-in-Child-Refugee-and-Asylum-Seekers-Report-English-final.pdf>

## NOTES DE FIN

110 - UK Home Office data, Irr\_D02 and Irr\_D02 (Immigration System Statistics, 2024). Accessible à - <https://www.gov.uk/government/statistical-data-sets/immigration-system-statistics-data-tables#irregular-migration>

111 - Pour mieux comprendre le manque de soutien psychologique dont souffrent les enfants non accompagnés au Royaume-Uni, voir Yim, Said et King, " Practical recommendations for addressing the psychological needs of unaccompanied asylum-seeking children in England: A literature and service review ", Clin Child Psychol Psychiatry. 13 juin 2024 ; 30(2) : 245-263. Accessible à - [https://pmc.ncbi.nlm.nih.gov/articles/PMC11951383/#:~:text=which%20are%20children-,Unaccompanied%20asylum%2Dseeking%20children%20\(UASC\)%20are%20at%20risk%20of,to%20meet%20their%20psychosocial%20needs](https://pmc.ncbi.nlm.nih.gov/articles/PMC11951383/#:~:text=which%20are%20children-,Unaccompanied%20asylum%2Dseeking%20children%20(UASC)%20are%20at%20risk%20of,to%20meet%20their%20psychosocial%20needs)

112 - Free Movement, "The Sorry State of the UK Asylum System", avril 2025. Accessible à - <https://freemovement.org.uk/briefing-the-sorry-state-of-the-uk-asylum-system/#:~:text=The%20thought%20of%20asylum%20seekers,working%20or%20doing%20anything%20productive.>

113 - Voir, par exemple, la campagne " Lift the Ban " de Refugee Action.- <https://www.refugee-action.org.uk/lift-the-ban/>

114 - The Refugee Council, "Top Facts From the Latest Statistics on Refugees and People Seeking Asylum", mars 2025. Accessible à - [https://www.refugeecouncil.org.uk/stay-informed/explainers/top-facts-from-the-latest-statistics-on-refugees-and-people-seeking-asylum/#:~:text=Refusals%20are%20often%20overturned%20on,from%2029%25%20in%202010\).](https://www.refugeecouncil.org.uk/stay-informed/explainers/top-facts-from-the-latest-statistics-on-refugees-and-people-seeking-asylum/#:~:text=Refusals%20are%20often%20overturned%20on,from%2029%25%20in%202010).)

115 - Humans for Rights Network, "Lost Childhoods The consequences of flawed age assessments at the UK border", mars 2025. Accessible à - <https://www.humansforrights.org/lost-childhoods>

116 - Refugee Action, "Asylum in the UK: A Front Line for Racial Justice", juin 2024. Accessible à - <https://www.refugee-action.org.uk/wp-content/uploads/2024/06/Asylum-In-The-UK-A-Front-Line-For-Racial-Justice-Briefing.pdf>

117 - Blast, "Le livre noir de l'asile : quand l'État maltraite les réfugiés", juin 2024. Accessible à - <https://www.blast-info.fr/articles/2024/le-livre-noir-de-lasile-quand-letat-maltraite-les-refugies-Updc1LK5SY-wxXJFrG-iQg>

118 - Voir, par exemple, Finckenstein (LSE Ideas), " How International Aid Can Do More Harm than Good: The Case of Lebanon ", février 2021. Consulté sur <https://www.lse.ac.uk/ideas/Assets/Documents/updates/LSE-IDEAS-How-International-Aid-Can-Do-More-Harm-Than-Good.pdf>. Pour en savoir plus sur les séquelles néfastes du colonialisme, voir également Migrants Rights Network, " Words Matter: Colonialism " (Les mots comptent : le colonialisme). Consulté sur <https://migrantsrights.org.uk/projects/wordsmatter/colonialism/>



## APPENDIX A: LE POUVOIR DES MOTS

Dans ce rapport, nous avons choisi un langage qui remet en question les récits de division et de déshumanisation. Ici, nous expliquons plus en détail certains des termes choisis. Pour approfondir l'importance du langage, nous recommandons les travaux du Migrant Rights Network et du Mixed Migration Centre.

### " Personnes en situation d'exil " / " enfants en situation d'exil " / " exilé-e-s "

Les médias utilisent souvent des termes tels que migrant, réfugié ou demandeur d'asile pour désigner les personnes bloquées à la frontière dans le nord de la France, y compris celles qui cherchent à traverser vers le Royaume-Uni. Toutefois, les termes réfugié et demandeur d'asile ont des définitions juridiques précises, et nous ne pouvons pas supposer que toutes les personnes dans cette situation y correspondent.

Le terme migrant, bien qu'exact dans son sens, est souvent utilisé dans les médias pour déshumaniser les personnes. Les expressions personnes en situation d'exil et enfants en situation d'exil sont nos choix privilégiés pour désigner les personnes et les enfants avec lesquels nous travaillons, car elles placent d'abord la personne, en mettant en avant l'humanité de chacun. Elles rappellent également de ne pas présumer des raisons pour lesquelles les personnes se trouvent dans le nord de la France – nous savons seulement qu'elles sont " en exil ", rien de plus.



### " Enfants non accompagnés "

Souvent, les enfants voyageant sans leur famille sont qualifiés de enfants non accompagnés. Ici, nous préférons utiliser le terme enfants non accompagnés. Toute personne de moins de 18 ans est légalement un enfant, ayant droit à des protections spécifiques inscrites dans la CIDE (Convention relative aux droits de l'enfant des Nations unies). Employer le terme enfants plutôt que mineurs permet d'éviter leur adultification et de souligner leur droit aux mêmes protections que tout autre enfant.

### " Intermédiaires "

Les individus ou réseaux qui facilitent la migration irrégulière sont souvent appelés passeurs ou réseaux de passeurs. Ces termes ont été utilisés par les gouvernements successifs comme justification pour mettre en œuvre des politiques migratoires particulièrement hostiles, en faisant porter la responsabilité des risques liés à la traversée sur ceux qui facilitent le passage. Ils véhiculent également une stigmatisation racialisée des personnes noires et autres personnes racisées, et permettent de criminaliser des individus accusés d'être " capitaines " de bateaux, les tenant

responsables des accidents et incidents survenus à bord. C'est pourquoi nous évitons d'utiliser ces termes et leur préférons celui d'intermédiaires.

### " Voies sûres ( et accessibles) "

Lorsqu'il s'agit de décrire les moyens par lesquels les personnes peuvent voyager vers le Royaume-Uni, une catégorie est souvent qualifiée de voies sûres, désignant les voies prévues par les politiques gouvernementales qui permettent aux personnes d'éviter de recourir à des passages dits " irréguliers ". Elles sont souvent appelées voies sûres et légales, y compris par le gouvernement britannique, ce qui sous-entend que les voies utilisées par les personnes pour traverser de manière jugée " dangereuse " sont illégales.

Cela reprend la rhétorique du gouvernement britannique qui criminalise à la fois les traversées de la Manche et les personnes qui les entreprennent – une rhétorique transformée en législation. Or, cela va à l'encontre du droit international car, en vertu de la Convention de 1951 relative au statut des réfugiés, le Royaume-Uni ne peut imposer de sanctions à ceux qui entrent sur son territoire sans autorisation dans le but de demander l'asile (article 31).

C'est pourquoi nous utilisons le terme voies sûres et accessibles, mais pas celui de voies sûres et légales.

### " Irrégulier " (migration / voies)

Nous employons le terme irrégulier pour désigner la migration ou les voies empruntées afin de franchir les frontières sans approbation des gouvernements. Comme expliqué ci-dessus, cette migration n'est pas illégale au regard du droit international. Employer le terme irrégulier reflète le fait que ces parcours se déroulent en dehors des systèmes formels créés par les États, tout en reconnaissant les risques et défis spécifiques qui en découlent.



## ANNEXE B : LECTURES COMPLÉMENTAIRES

### Hommages à ceux qui ont perdu la vie à la frontière franco-britannique :

Le Mémorial de Calais - Les Jours  
<https://apps.lesjours.fr/morts-calais/>

Cette frontière tue - Calais Migrant Solidarity  
<https://calaismigrantsolidarity.wordpress.com/deaths-at-the-calais-border/cette-frontiere-tue/>

### Contexte du nord de la France

Evictions: Practices that violate children's rights on the Franco-British Border - Project Play, 2020 (English and French)  
[https://www.project-play.org/\\_files/ugd/6fd156\\_4865186c5f264ad6b5c139962958df6c.pdf](https://www.project-play.org/_files/ugd/6fd156_4865186c5f264ad6b5c139962958df6c.pdf)  
[https://www.project-play.org/\\_files/ugd/6fd156\\_894b3be1f81e442aa3ac3fb4c0365151.pdf](https://www.project-play.org/_files/ugd/6fd156_894b3be1f81e442aa3ac3fb4c0365151.pdf)

Overviews of the barriers to education facing children in northern France - Project Play, 2020 (English and French)  
[https://www.project-play.org/\\_files/ugd/6fd156\\_387db228935b4922847617e1addd870c.pdf](https://www.project-play.org/_files/ugd/6fd156_387db228935b4922847617e1addd870c.pdf)  
<http://project-play.org/wp-content/uploads/2020/10/Project-Play-Des-Barrieres-A-LEducation.pdf>

Barriers to accessing child protection in France - Project Play, 2021 (English and French)  
[https://www.project-play.org/\\_files/ugd/6fd156\\_6a56b00d63814ecf8259e8242829ef7b.pdf](https://www.project-play.org/_files/ugd/6fd156_6a56b00d63814ecf8259e8242829ef7b.pdf)  
[https://www.project-play.org/\\_files/ugd/6fd156\\_a73623db0ab5455a889d49f855a84862.pdf](https://www.project-play.org/_files/ugd/6fd156_a73623db0ab5455a889d49f855a84862.pdf)

The history of the jungle in Calais - Collective Aid, 2024 (English)  
<https://www.collectiveaidngo.org/blog/2024/6/17/the-history-of-the-jungle-in-calais-part-one>

30 ans de fabrique politique de la dissuasion - Plateforme Soutien Migrants, 2022 (French and English)  
<https://www.lacimade.org/wp-content/uploads/2022/02/02-01a-PSM-Rapport-30ans-V3.pdf>  
<https://static1.squarespace.com/static/63f61b76b5add8045f1294fa/t/66c228e33e72cb03d78b0745/1724000496188/FINAL+ENG+PSM-Rapport-30ans.pdf>

On the border - Plateforme Soutien Migrants, 2022 (French and English)  
<https://psmigrants.org/documents/176/02-03a-PSM-Rapport-OnTheBorder-V3-1.pdf>  
[https://static1.squarespace.com/static/63f61b76b5add8045f1294fa/t/66c2292445f9cb084da06589/1724000580850/FINAL+ENG+On\\_The\\_Border.pdf](https://static1.squarespace.com/static/63f61b76b5add8045f1294fa/t/66c2292445f9cb084da06589/1724000580850/FINAL+ENG+On_The_Border.pdf)

5 years on: an analysis of the past and present situation at the UK-France border, five years after the peak of the Calais 'Jungle' camp - Refugee Rights Europe, 2021 (English and French)  
[https://refugee-rights.eu/wp-content/uploads/2021/08/RRE\\_FiveYearsOn.pdf](https://refugee-rights.eu/wp-content/uploads/2021/08/RRE_FiveYearsOn.pdf)  
[https://refugee-rights.eu/wp-content/uploads/2021/08/RRE\\_CinqAnsPlusTard.pdf](https://refugee-rights.eu/wp-content/uploads/2021/08/RRE_CinqAnsPlusTard.pdf)

Rapport statistique Calais 2024 - UNHCR France, 2024 (French)  
<https://www.unhcr.org/fr-fr/media/rapport-statistique-calais-2024>

<<C'est normal qu'ils nous traitent comme ça >> - Medecins Sans Frontieres, 2024 (French)  
<https://www.msf.fr/actualites/mineurs-non-accompagnes-a-calais-des-violences-repetees-et-banalisees>

### Risque posé par une surveillance accrue

The deadly consequences of the new deal to 'Stop the Boats' - Alarmphone, 2024 (English)  
[https://alarmphone.org/en/2024/01/28/the-deadly-consequences-of-the-new-deal-to-stop-the-boats/?post\\_type\\_release\\_type=post](https://alarmphone.org/en/2024/01/28/the-deadly-consequences-of-the-new-deal-to-stop-the-boats/?post_type_release_type=post)

Frontex flights and fatalities in the Channel - Statewatch, 2024 (English)  
<https://www.statewatch.org/news/2024/september/frontex-flights-and-fatalities-in-the-channel/>

Six people die in the Channel in one week - Alarmphone, 2024 (English)  
[https://alarmphone.org/en/2024/07/24/six-people-die-in-the-channel-in-one-week/?post\\_type\\_release\\_type=post](https://alarmphone.org/en/2024/07/24/six-people-die-in-the-channel-in-one-week/?post_type_release_type=post)

Written evidence on the use of the UK military in the Channel - Drone Watch UK, 2022 (English)  
<https://committees.parliament.uk/writtenevidence/43101/pdf/>

### Violence policière

Annual reports - Human Rights Observers (English and French)  
<https://humanrightsobservers.org/fr/reports/>

Facing Multiple Crises - Human Rights Observers, 2020 (English and French)  
<https://humanrightsobservers.org/wp-content/uploads/2021/11/HRO-Facing-Multiple-Crises.pdf>  
<https://humanrightsobservers.org/wp-content/uploads/2021/11/HRO-Confronte-A-Une-Crise-Multiple.pdf>

Forced Evictions in Calais and Grand Synthe - Human Rights Observers, 2019 (English and French)  
<https://humanrightsobservers.org/wp-content/uploads/2021/11/HRO-Forced-Evictions-in-Calais-and-Grande-Synthe.pdf>  
<https://humanrightsobservers.org/wp-content/uploads/2021/11/HRO-Les-Expulsions-de-Terrain-a-Calais-et-Grande-Synthe.pdf>

Enforced Misery: The degrading treatment of migrant children and adults in northern France - Human Rights Watch, 2021 (English)  
<https://www.hrw.org/report/2021/10/07/enforced-misery/degrading-treatment-migrant-children-and-adults-northern-france>

Paramilitary policing against the people: colonial continuities and the change from below - Institute of Race Relations, 2025 (English)  
<https://irr.org.uk/wp-content/uploads/2025/05/Paramilitary-policing-Final91.pdf>

### Des voies sûres :

Safe and legal routes inquiry report - APPG on refugees, 2025 (English)  
[https://www-media.refugeecouncil.org.uk/media/documents/APPG\\_Refugees\\_Report\\_-\\_Safe\\_Routes\\_inquiry\\_Feb\\_2025.pdf](https://www-media.refugeecouncil.org.uk/media/documents/APPG_Refugees_Report_-_Safe_Routes_inquiry_Feb_2025.pdf)

Deaths in the Channel: What needs to change - Refugee Council, 2025 (English)  
<https://www.refugeecouncil.org.uk/stay-informed/statistics-and-research/deaths-in-the-channel-what-needs-to-change/>

Routes to Safety - Safe Passage, 2024 (English)  
<https://static1.squarespace.com/static/5c2531f131d4dfb9bfbfd68af/t/65378155d1293b6baca04d7f/1698136458088/Routes+To+Safety+Report+2023>

Small boats, big business: The industrialization of cross channel migrant smuggling - Global Initiative, 2024 (English)  
<https://globalinitiative.net/wp-content/uploads/2024/02/Small-boats-big-business-The-industrialization-of-cross-channel-migrant-smuggling-GI-TOC.Feb-2024.pdf>

### Financement de la sécurisation des frontières

UK government funding of private firms  
Government hands private firms 3bn in bid to stop the boats - Channel Crossings research group, 2025 (English)  
<https://www.opendemocracy.net/en/beyond-trafficking-and-slavery/exclusive-government-hands-private-firms-3bn-in-bid-to-stop-the-boats/>  
<https://channelcrossings.org/2025/04/29/border-security-contracts-linked-to-small-boat-channel-crossings/>

40 companies profiting from the eviction and border violence - Corporate Watch, 2016 (English)  
<https://corporatewatch.org/calaisresearch-40-companies-profiting-from-the-eviction-and-border-violence/>

How the French government spends UK money - Politico, 2023 (English) <https://www.politico.eu/article/helicopters-riding-boots-and-vacuum-cleaners-how-french-border-force-spends-uk-money/>

How the French government spends its money to harass people in Calais - Basta, 2022 (French)  
<https://basta.media/controle-aux-frontieres-migrants-exiles-Calais-Briancon-couts-de-la-repression-bunkerisation-militarisation-Darmanin>

## Criminalisation des personnes qui franchissent la frontière

I told them the truth - Humans for Rights Network, Refugee Legal Support, 2025 (English)  
<https://www.humansforrights.org/i-told-them-the-truth>

No such thing as justice here - Humans for Rights Network, Refugee Legal Support, 2024 (English)  
<https://static1.squarespace.com/static/5a69d94949fc2bad10754433/t/65daff78a482cf2b525719ef/1708851066225/No+such+thing+as+justice+here+Feb+2024+-+Full+Report.pdf>

Learning session on the Nationality and Borders Bill - Cross Border Forum, 2025 (English)  
<https://www.crossborderforum.org/en/recordings>

## Contexte politique plus large

EU restriction on migration in the Balkans - Border Violence Monitoring Network, 2022 (English)  
<https://borderviolence.eu/introduction-to-context>

Asylum in the UK: A Frontline for Racial Justice - Refugee Action, 2024 (English)  
<https://www.refugee-action.org.uk/wp-content/uploads/2024/06/Asylum-In-The-UK-A-Front-Line-For-Racial-Justice-Briefing.pdf>





**“On veut être en sécurité.” :**

Les enfants exilés et l'impact de la violence à la  
frontière franco-britannique en 2024

Project Play

RUE DU 11 NOVEMBRE 1918  
TERRE PLEIN DU JEU DE MAIL  
59140 DUNKERQUE

[project-play.org](http://project-play.org)